

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français



MÉMOIRE DE MAGISTÈRE

- **Ecole doctorale** -

Spécialité : français

Option : sciences du langage

**L'adjectif subjectif : procédés d'objectivation dans la
présentation des journaux télévisés français.**

Présenté par :

Mr. GUELLAL Abdelkadir

Sous la direction de Madame

OUTALEB Aldjia

Devant le jury composé de :

HADADDOU M. Akli, professeur, UMMTO, président

BOUALILI Ahmed, MCA, UMMTO, examinateur

SINI Chérif, MCA, UMMTO, examinateur

OUTALEB Aldjia, MCA, UMMTO, rapporteure

Soutenu le 02 décembre 2014

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français



MÉMOIRE DE MAGISTÈRE

- Ecole doctorale -

Spécialité : français

Option : sciences du langage

**L'adjectif subjectif : procédés d'objectivation dans la
présentation des journaux télévisés français.**

Présenté par :

Mr. GUELLAL Abdelkadir

Sous la direction de Madame

OUTALEB Aldjia

Devant le jury composé de :

HADADDOU M. Akli, professeur, UMMTO, président

BOUALILI Ahmed, MCA, UMMTO, examinateur

SINI Chérif, MCA, UMMTO, examinateur

OUTALEB Aldjia, MCA, UMMTO, rapporteure

Soutenu le 02 décembre 2014

Remerciements

Je tiens à remercier infiniment ma directrice de recherche Mme OUTALEB Aldjia pour sa participation à l'élaboration de ce mémoire, sa patience et ses précieux conseils.

Je remercie également tous les enseignants qui nous ont encadrés durant l'année théorique.

Mes remerciements vont également à la doyenne de la Faculté des Lettres et Langues de Chlef, Mme AIT SADA Eljamhouria, pour ses conseils et ses encouragements.

Je remercie aussi Mr. AIT DJIDA et Mr. HARICHAN de l'université de Chlef pour leurs encouragements.

Enfin, je remercie les membres du jury pour avoir accepté de lire et d'évaluer ce mémoire.

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Ma mère, mon père, mes frères et sœurs

Mes camarades et mes amis à l'université de Tizi-Ouzou

Mes collègues à l'université de Chlef

Résumé

Le discours journalistique et particulièrement celui des présentateurs de journaux télévisés se veut objectif. Cette idée d'objectivité s'oppose aux recherches menées sur la subjectivité dans le langage selon lesquelles tout discours est subjectif.

Nous avons constaté que l'adjectif subjectif au sens de C. Kerbrat-Orecchioni (2003) est fréquent dans le discours des présentateurs de journaux télévisés français. La présence d'unités aussi subjectives que les adjectifs subjectifs dans un discours qui tend à l'objectivité paraît contre nature.

Cette contradiction nous a conduit à dire qu'il y a des pratiques langagières qui permettent aux présentateurs de justifier les usages faits de l'adjectif subjectif. Ce sont donc des procédés d'objectivation de l'adjectif subjectif que nous allons essayer de retrouver, décrire et analyser dans un corpus d'interventions de présentateurs de journaux télévisés français.

Mots-clés : objectivité, subjectivité, adjectif subjectif, effacement énonciatif, objectivation.

Sommaire

Sommaire

Introduction générale	09
Partie théorique : De l'énonciation à la subjectivité dans le langage	13
Chapitre I	
Les théories énonciatives.....	14
Chapitre II	
L'énonciation de la subjectivité : l'adjectif subjectif.....	31
Chapitre III	
L'énonciation journalistique.....	47
Partie pratique : Choix et analyse du corpus	66
Chapitre IV	
Choix du corpus et méthodologie de la recherche.....	67
Chapitre V	
Analyse du corpus.....	83
Conclusion générale	126
Bibliographie	129
Annexes	135
Corpus	136
Tables des matières	146

Introduction générale

Introduction générale

De nos jours, l'exercice du journaliste suscite beaucoup de débats. Des débats dont la principale problématique est le respect des normes de ce « métier ». En effet, On se pose des questions à propos de l'honnêteté, de l'impartialité, de l'objectivité des journalistes vis-à-vis de leur profession, d'une part, et vis-à-vis de leurs publics, d'autre part.

La presse de l'information télévisée est un champ particulier où les questions sur l'objectivité sont amplement posées. Nous nous intéressons, dans le présent mémoire, au discours de l'information télévisée. Notre regard portera précisément sur la présentation de quelques journaux télévisés français afin d'en extraire des pratiques langagières communes.

Le journal télévisé est devenu, de nos jours, un programme phare de la télévision. Il a suscité et suscite encore beaucoup d'intérêt chez les chercheurs dans les différentes disciplines. Nous basant sur les théories de l'énonciation, nous allons aborder la question de l'objectivité dans le discours des présentateurs de journaux télévisés français.

Il est reconnu en sciences du langage que tout discours est subjectif. Cela veut dire que tout discours est porteur de marques renvoyant à son locuteur-producteur. C'est ce qu'Emile Benveniste (1974) puis Catherine Kerbrat-Orecchioni (2003) appellent la subjectivité dans le langage. Vu son importance en analyse de discours, cette subjectivité a été forgée par d'autres linguistes. En ce sens, Catherine Kerbrat-Orecchioni(2003) oppose deux façon de s'exprimer : une façon objective dans laquelle les marques linguistiques renvoyant au locuteur et la position de celui-ci n'apparaissent pas ou du moins ne sont pas facilement décelables et une façon subjective dans laquelle la position du locuteur est facilement perçue. De là, émerge une question qui est à la base de notre travail : le discours de l'information télévisée est-il subjectif ou objectif ?

Le discours de l'information télévisée se veut objectif même si, selon Catherine Kerbrat-Orecchioni (2003 :79), « toute unité lexicale est, en un sens, subjective ». C'est une cohabitation qui paraît paradoxale. Alors, la question centrale qui se pose est la suivante : comment le journaliste peut employer des unités lexicales subjectives

tel que l'adjectif subjectif¹ sans que sa subjectivité soit perçue par les consommateurs de son discours ?

Nous supposons qu'il existe des pratiques langagières particulières qui permettent aux journalistes présentateurs de journaux télévisés de prendre une certaine distance vis-à-vis de leurs discours. Cette distanciation leur permet de laisser penser que les événements ou les arguments présentés sont indépendants de leurs interventions. C'est ce que l'on appelle l'« effacement énonciatif » que Robert Vion (2001: 334) qualifie comme une stratégie discursive qui permet au journaliste de donner l'illusion « qu'il se retire de l'énonciation, qu'il objectivise son discours ». L'effacement énonciatif sera le principal aspect que nous développerons au long de notre travail, particulièrement dans la partie pratique où nous sommes appelé à analyser les interventions des présentateurs de journaux télévisés français enregistrées. Nous irons à la recherche des procédés langagiers qui permettent aux journalistes de s'effacer dans leurs discours et de donner l'impression que les adjectifs subjectifs employés conviennent aux situations de qualification présentées dans l'information télévisée.

Afin de confirmer ou d'infirmer l'existence de procédés langagiers permettant aux présentateurs de journaux télévisés français de justifier les usages des adjectifs subjectifs, nous avons adopté un plan de travail composé d'une partie théorique et d'une partie pratique. Notre travail de recherche est réparti comme suit :

La partie théorique comprend trois chapitres :

Le premier chapitre, intitulé *Les théories énonciatives*, est consacré à la problématique de l'énonciation. Dans ce chapitre, nous allons présenter les différentes théories de l'énonciation pour voir comment l'étude de l'énonciation a donné naissance à la subjectivité dans le langage. Nous n'entendons pas aborder en détails les théories énonciatives mais nous nous limitons à tracer les axes principaux des théories mises au service de notre analyse.

Le deuxième chapitre, intitulé *L'énonciation de la subjectivité : l'adjectif subjectif*, est consacré au phénomène de la subjectivité dans le langage. Nous n'abordons pas toute

¹ L'adjectif subjectif selon Kerbrat-Orecchioni C., 2003, *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

la problématique de la subjectivité dans le langage mais nous choisissons la conception de C. Kerbrat-Orecchioni (2003) qui envisage la subjectivité par rapport à l'objectivité. Dans cette perspective, nous ne nous intéressons pas à la subjectivité liée aux déictiques mais à la subjectivité exprimée par le biais des « subjectivèmes ».

Le subjectivème qui sera au centre de notre travail est l'adjectif subjectif. Après avoir présenté quelques définitions générales qu'a suscitées l'adjectif, nous abordons en détails l'adjectif subjectif selon la classification de la linguiste.

Le troisième chapitre, intitulé *L'énonciation journalistique*, est une présentation de quelques caractéristiques de l'énonciation journalistique. Ce sont des caractéristiques qui révèlent des pratiques langagières permettant aux journalistes de cacher leurs positions dans un but de neutralité et d'objectivité. Nous allons, également, mettre en question la possibilité du journaliste à dissimuler ses positions lors de la présentation des informations télévisées. Nous passons, par la suite, au journal télévisé pour voir comment l'information est traitée et est diffusée.

La partie pratique comprend deux chapitres :

Le quatrième chapitre, intitulé *Choix du corpus*, est consacré à nos motivations qui ont présidé lors du choix de notre corpus. Nous allons commencer ce chapitre par des questions épistémologiques qui ont été souvent discutées autour de la notion du corpus. Il s'agit de questions relatives aux critères de choix et de constitution d'un corpus. Nous préciserons, parallèlement, nos positions vis-à-vis de ces questions et nos motivations quant au choix de notre corpus.

Le cinquième et dernier chapitre, intitulé *Analyse du corpus* est consacré à l'analyse de notre corpus. Nous irons à la recherche des pratiques langagières qui permettent aux présentateurs de journaux télévisés français de masquer leur subjectivité et donner une teinte d'objectivité aux usages de l'adjectif subjectif. Nous analyserons ces pratiques langagières chacune à part entière.

Partie Théorique

De l'énonciation à la subjectivité
dans le langage

Chapitre I

Les théories énonciatives

Introduction

La volonté de dépasser la limite d'une étude du code linguistique a donné naissance à ce que l'on appelle les « théories énonciatives ». Ces dernières s'accordent pour considérer la conception structuraliste du langage comme une conception très réductrice notamment en raison des insuffisances qui en découlent dans l'analyse du sens. D'où l'importance de la problématique de l'énonciation qui constitue aujourd'hui l'une des dimensions fondamentales de toute étude du discours. Il devient difficile d'analyser un énoncé de quelque niveau qu'il soit sans tenir compte de l'évènement énonciatif qui l'a rendu possible.

Nombreuses sont les théories énonciatives qui refusent la conception structuraliste de la langue et mettent au centre l'étude de la langue dans sa mise en fonctionnement dans son usage et dont le concept clé est l'« énonciation ». Les théories énonciatives nous intéressent pour élaborer ce travail dans la mesure où c'est l'étude de l'énonciation qui a donné naissance à l'étude de la subjectivité dans le langage.

Dans ce chapitre, nous allons aborder quelques théories énonciatives qui se rapportent à notre travail et qui mettent en avant la subjectivité du sujet parlant. Au fur et à mesure, nous essayons de montrer que les réflexions sur l'énonciation ne sont pas aussi récentes qu'elles paraissent et que le phénomène de la subjectivité dans le langage a été abordée et nommée de différentes manières par les linguistes qui ont entamé la problématique de l'énonciation depuis le début du siècle dernier.

1. La théorie de Charles Bally

Le concept d'énonciation qui a émergé avec la linguistique moderne n'est pas aussi récent qu'il paraît. En effet, des précurseurs, moins cités que ceux qui reviennent régulièrement lorsqu'on vient à parler d'énonciation, avaient défriché le terrain depuis le début du siècle dernier. Vers 1912, en réponse à un linguiste allemand signalant la répugnance du français pour le discours indirect à cause de la nécessité de la construction conjonctive, Charles Bally vint à analyser le fonctionnement du discours indirect libre sur le plan de l'énonciation.

Charles Bally, cité dans l'*Encyclopédie Philosophique Universelle* (1990 :199) propose une théorie énonciative du langage :

« Il est difficile d'admettre qu'on fasse dépendre un rapport créé par l'acte de communication, d'une qualité qui serait inhérente aux idées, prises en dehors de l'intervention du sujet parlant. Il est beaucoup plus normal de renverser les termes et de déduire les qualités logiques des idées, du rôle que la volonté leur assigne dans un acte de communication ».

Bally trouve que ce n'est pas envisageable d'écarter le sujet parlant d'un acte dont il est responsable. Tout doit dépendre du sujet parlant qui est la source de la production langagière. L'énoncé, assimilable aux idées, ne doit être interprété que par rapport aux intentions du sujet parlant dans un acte de communication.

En 1932, dans son ouvrage *Linguistique générale et linguistique française*, Bally présente ses conceptions sous le nom de théorie générale de l'énonciation. C'est chez Bally que la notion d' « énoncé » commence à concurrencer la notion de « phrase ». Dans la préface de son ouvrage (1932), il emploie le terme même de théorie de l'énonciation :

« J'ai préféré traiter avec quelques détails deux sujets fondamentaux, qui en réalité, amorcent tout le reste : la théorie de l'énonciation est la technique des signes matériels(ou signifiants) dans leurs rapports avec les valeurs (ou signifiés) ».

Selon Bally (1932 :31), l'énonciation est la mise en forme de la pensée dans la langue sous formes de signes matériels décelables. Elle est sujette à des déterminations diverses :« Toute énonciation de la pensée par la langue est conditionnée logiquement, psychologiquement et linguistiquement ».

Bally attire l'attention, de ce fait, que l'énonciation, en l'occurrence la mise de la pensée par la langue, est une opération complexe. En outre, la théorie de Bally postule que tout énoncé communique une pensée et comprend deux composantes : le dictum (ce qui est dit) et le modus (la manière de le dire). Cette distinction consiste à opposer le sens de l'énoncé à l'attitude que le locuteur marque à l'égard de son dire. Dans la

perspective pragmatique, le dictum correspondrait au contenu propositionnel et le modus à la force illocutoire de l'énoncé. Quelles que soient les formulations de cette opposition, les termes de dictum et de modus recouvrent respectivement le contenu sémantique de l'énoncé et sa dimension pragmatique. La distinction dictum et modus suppose qu'il ya plusieurs manières d'exprimer la même idée selon l'intention du sujet parlant qui est, de ce fait, subjectif et qui va choisir les unités linguistiques qui traduisent parfaitement sa subjectivité.

Chez Bally, la notion d'énonciation est étroitement liée à celle de modalisation. La modalisation, en tant qu'expression de l'attitude du sujet parlant envers ce qu'il dit, envers son interlocuteur et envers soi-même, est un volet important de l'énonciation que Bally (1942 :3) définit comme :

« la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif, ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit ».

Pour Bally, tout énoncé combine la représentation de quelque chose (dictum) avec une modalité affectant ce dictum corrélativement à l'intervention du sujet parlant (modus). La modalité est, dans la conception de Bally, la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit. Bally a donc une conception élargie du jugement. Pour lui, toute phrase est une communication d'un jugement dans laquelle il faudrait distinguer deux éléments un dictum et un modus qui sont à la base de sa théorie de l'énonciation.

Pour comprendre le dictum il faut bien saisir le rapport entre assertion et représentation. Selon Bally (1932 :31), « c'est l'assertion qui actualise la représentation en la localisant dans un sujet, qui devient ainsi le lieu du jugement, par le fait qu'il pose la représentation comme vraie, fausse ou possible».

La représentation est reliée au sujet jugeant par l'assertion. La représentation ainsi actualisée est appelée dictum, tandis que l'assertion qui l'actualise s'appelle modus. Le modus est donc le résultat d'une opération psychique qui s'applique à un dictum.

Compte tenu de l'importance accordée au sujet parlant, nous constatons que modalité et subjectivité semblent se confondre chez Bally puisque, pour lui, tout énoncé

suppose la réaction subjective d'un sujet parlant face à un contenu objectif. Or, il assimile la présence d'un sujet énonciateur dans un énoncé à celle de la modalité. Dans cette perspective, la modalisation pourrait se confondre avec la totalité des phénomènes énonciatifs attestant la présence du sujet parlant dans ses productions.

2. La théorie de Mikhaïl Bakhtine

Mikhaïl Bakhtine ne conçoit le langage que dans l'interactivité. Cela implique la prise en compte de l'énonciation. C'est ainsi que Marie-Anne Paveau et George-Elia Sarfati (2003 :168) décrivent la conception Bakhtinienne comme suit :

« Pour lui, un signe n'existe que dans son fonctionnement social, la matérialité et l'idéalité formant un tout. Il ne distingue pas l'énoncé de son énonciation, il s'agit pour lui d'une seule et même donnée : l' « énoncé énonciation », qui est une « forme-sens ». Chaque forme est porteuse de sens et ce sens est issu d'une production sociale. Ni système abstrait, ni expression individuelle, le langage humain ne se comprend qu'ancré dans la dimension sociale de son origine.»

Nous comprenons que les concepts de langue et de parole sont de quelque sorte refusés (...ni système abstrait, ni expression individuelle...). Selon Bakhtine, le sens n'émerge que dans son contexte social et le langage ne peut être abordé qu'en prenant en compte son contexte social dans lequel il apparaît avec ce qu'il comporte comme rapports qu'entretiennent les sujets parlants les uns avec les autres. Pour M. Bakhtine (1977 :106), l'énonciation n'est pas une entité autonome mais elle dépend d'autres énonciations :

« Toute énonciation, même sous sa forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elles, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc. »

Selon Bakhtine, aucun membre de la communauté verbale ne trouve de mots de la langue qui soient neutres. Le locuteur reçoit les mots par la voix d'autrui qui laisse

son usage influencer les usages ultérieurs. En parlant, le locuteur intervient dans son propre contexte à partir d'autres contextes. Les mots hérités des usages d'autrui seront réinvestis dans le présent contexte ce qui amène T. Todorov (1981 :98) à dire que :

« Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet. Et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense. Seul l'Adam mythique, abordant avec le premier discours un monde vierge et encore non dit, le solitaire Adam, pouvait vraiment éviter absolument cette réorientation mutuelle par rapport au discours d'autrui. »

La perspective de Bakhtine est marquée par le rejet de la conscience individuelle de l'énonciation et l'adoption du concept de « dialogisme » qui postule que toute production monologique, quelle qu'elle soit, est dialogue en son principe dans la mesure où elle est déterminée par un ensemble de productions antérieures. En d'autres termes, dans toute énonciation, il y a interaction avec d'autres énonciateurs qui peuvent coexister par l'influence de leurs énonciations. M. Bakhtine (1977 :136) précise que :

« La véritable substance de la langue n'est pas constituée par un système abstrait de formes linguistiques ni par l'énonciation-monologue isolée, ni par l'acte psychophysiologique de sa production, mais par le phénomène social de l'interaction verbale, réalisée à travers l'énonciation et les énonciateurs... ».

Bakhtine nie l'existence d'une « énonciation-monologue ». Pour lui, la problématique du dialogue implique que tout discours, quelle qu'en soit la nature, se présente comme reprise-modification, consciente ou pas, de discours antérieurs et que toute forme monologique ne l'est que par la seule forme extérieure, mais par sa forme sémantique et stylistique, celle-ci est essentiellement dialogique. C'est sans doute la même logique qui prévaut chez Benveniste (1974 :85) pour qui « Le monologue doit être posé, malgré l'apparence, comme une variété de dialogue, structure fondamentale. »

De ce fait, tout discours unilatéral, sans être de nature dialogale au sens du terme, est dialogique, dans la mesure où il incorpore généralement plusieurs voix. Cette

coexistence de voix intègre la notion de polyphonie élaborée par Bakhtine et développée plus tard par d'autres linguistes.

3. La théorie d'Emile Benveniste

La popularité de la théorie de l'énonciation date de la parution de l'ouvrage de Benveniste *Problèmes de linguistique générale* où une section entière est réservée à *L'Homme dans la langue*. C'est lui (Benveniste) encore qui met en évidence l'existence d'un « appareil formel de l'énonciation » dont font partie les éléments de la deixis (pronoms personnels, localisations spatiales et temporelles).

La définition la plus répandue de l'énonciation est celle formulée par E. Benveniste (1974 :80) : « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». L'énonciation est donc vue par Benveniste comme un processus, une dynamique de production du discours. Benveniste accompagne cette définition par une théorie générale des indicateurs linguistiques (pronom personnel, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs) au moyen desquels le locuteur s'inscrit dans son énoncé.

L'appareil formel de l'énonciation est selon E. Benveniste (1974 :82) l'instrument du passage de la langue au discours. Autrement-dit, «le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre. »

On passe d'un acte individuel d'utilisation de la langue à un procès d'appropriation de la langue. Ainsi, l'accent est-il mis sur le rôle du locuteur qui énonce sa position de locuteur et assume une certaine responsabilité vis-à-vis de ce qu'il énonce par des indices spécifiques qui renvoient à ce même locuteur. Il suffit à un analyste de porter le regard sur l'acte par lequel le discours est produit pour se rendre compte que le locuteur est le paramètre essentiel dans la mise en fonctionnement de la langue.

Etant donné que le sujet de l'énonciation est un point central dans la théorie de l'énonciation, E. Benveniste (1995 :259) le définit, dans une première approche, ainsi : « Est « ego » qui dit « ego ». Nous trouvons, là, le fondement de la « subjectivité », qui se détermine par le statut linguistique de la personne ». Le sujet

de l'énonciation serait donc l'instance qui se pose en locuteur par l'usage du pronom personnel « je » qui est la forme la plus explicite de la subjectivité dans le langage. En effet, un pronom tel que « on » ou « il » permet au locuteur de se distancier de son énoncé. Alors que le pronom « je » signifie une implication directe du locuteur dans son discours.

Pour préciser cette forme subjective « je », E. Benveniste (1995 :251,252) l'aborde dans la séquence vivante :

« La définition peut alors être précisée ainsi : *je* est l' « individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *je* ». Par conséquent, en introduisant la situation d' « allocution », on obtient une définition symétrique pour *tu*, comme l' « individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *tu* » ».

Dès que l'énonciateur se déclare locuteur par le fait de dire « je », il postule un allocutaire en face de lui qui serait un « tu » destinataire du message. Les rôles s'inversent probablement dans l'échange verbal comme le souligne Oswald Ducrot (1989 :164) : «...il s'agit de la réciprocité en vertu de laquelle l'être qui se désigne comme « je » se reconnaît susceptible d'être désigné comme « tu », et reconnaît son interlocuteur capable de se désigner à son tour comme « je »... ».

En outre, E. Benveniste (1995) met en opposition des pronoms de l'interlocution « je » et « tu » le pronom « il » qu'il qualifie de « non personne ». Il s'inspire des grammairiens arabes pour établir cette opposition qu'il vérifie dans plusieurs langues :

« Pour la déceler, on pourra partir des définitions que les grammairiens arabes emploient. Pour eux, la première personne est *al-mutakalimu*, « celui qui parle » ; la deuxième *al-muhatabu*, « celui à qui on s'adresse », mais la troisième est *al-ya'ibu*, « celui qui est absent ». Dans ces dénominations se trouve impliquée une notion juste des rapports entre les personnes ; juste surtout en ce qu'elle révèle la disparité entre la 3^e personne et les deux premières. » (1995 :227).

A la différence des grammairiens arabes qui qualifient le pronom « il » d'absent, Benveniste le qualifie de non personne en ce sens que le pronom « je » est défini par

rapport à « tu » et inversement alors que le pronom « il » ne peut être défini ni par rapport à « je » ni par rapport à « tu » mais il se définit par rapport à l'ensemble des deux autres pronoms, d'où l'opposition : je-tu / il.

Les pronoms personnels font partie des formes linguistiques dites déictiques ou embrayeurs. L'espace et le moment de l'énonciation s'inscrivent dans d'autres formes linguistiques que l'on appelle déictiques spatio-temporels et qui dépendent étroitement des déictiques personnels dont il est question ci-dessus :

« De ces pronoms dépendent à leur tour d'autres classes de pronoms, qui partagent le même statut. Ce sont les indicateurs de la deixis, démonstratifs, adverbes, adjectifs, qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du « sujet » pris comme repère : « ceci, ici, maintenant », et leurs nombreuses corrélations « cela, hier, l'an dernier, demain », etc. Ils ont en commun ce trait de se définir seulement par rapport à l'instance de discours où ils sont produits, c'est-à-dire sous la dépendance du « je » qui s'y énonce » (Benveniste, 1995 :262).

Etroitement dépendants à l'instance qui prend en charge le discours en disant « je », les indicateurs de la deixis déterminent la situation d'énonciation et ne peuvent avoir de sens qu'au sein de cette énonciation.

La situation d'énonciation est aussi déterminée par les temps verbaux classés par Benveniste selon l'investissement du locuteur dans son texte. Il distingue deux plans, celui du récit et celui du discours.

Par opposition à « histoire » (ou récit), Benveniste définit le « discours » comme un plan d'énonciation caractérisé par des énoncés, oraux ou écrits, qui réfèrent à l'instance d'énonciation, c'est-à-dire des énoncés qui comportent des embrayeurs (le temps présent, les pronoms personnels *je* et *tu*, et, plus généralement tout élément linguistique qui prend son sens en se référant à la situation d'énonciation). Quant au récit, il est défini comme étant un ensemble d'énoncés, généralement écrits, qui ne réfèrent pas à l'instance d'énonciation, et où les événements semblent se raconter d'eux-mêmes puisque l'énonciateur n'y laisse aucune trace (ni sous la forme du pronom personnel *je*, ni sous la forme d'aucun autre embrayeur). On peut définir le récit positivement comme le mode d'énonciation qui contient des énoncés où seule est

présente la troisième personne, et où les formes temporelles privilégiées sont le passé simple, le passé antérieur, l'imparfait et le plus-que-parfait.

Ce ne sont pas uniquement les marques déictiques qui permettent au locuteur de s'inscrire dans son discours en exprimant sa subjectivité mais il existe également d'autres marques d'énonciation non déictiques comme les modalités telles qu'elles sont décrites par C. Bally (1942).

L'énonciation ainsi que la subjectivité dans le langage telles qu'elles sont envisagées par E. Benveniste ont été remises en question à plusieurs reprises. Cela a amené certains chercheurs comme Oswald Ducrot à reformuler la notion d'énonciation et élargir son domaine d'application.

4. La théorie d'Oswald Ducrot

La théorie énonciative d'O. Ducrot est essentiellement basée sur le concept de « polyphonie ». Les origines de ce concept remontent aux travaux de Mikhaïl Bakhtine sur le roman de Dostoïevski².

O. Ducrot reprend le concept de « polyphonie » dans le cadre des études de l'énonciation tout en prenant de la distance par rapport aux travaux d'E. Benveniste concernant le sujet de l'énonciation. Dans les travaux de Ducrot, la notion du « sujet parlant » est clairement contestée. Pour O. Ducrot (1980 :33-34), le concept d'énonciation « n'implique même pas l'hypothèse que l'énoncé est produit par un sujet parlant. »

O. Ducrot (1980 :44), par sa théorie polyphonique de l'énonciation, remet en cause la responsabilité du sujet parlant vis-à-vis de son énoncé et favorise la problématique d'un locuteur partiellement responsable de son énoncé :

« Si l'on appelle s'exprimer être responsable d'un acte de parole, alors ma thèse permet, lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre s'exprimer une pluralité de voix, différentes de celle du locuteur, ou encore, comme disent certains grammairiens à propos des mots que

²Traduit en français en 1970 sous le titre : *La poétique de Dostoïevski*.

le locuteur ne prend pas à son compte, mais met, explicitement ou non, entre guillemets, une polyphonie. »

Pour O. Ducrot, le sujet parlant rassemble trois instances dont la première relève de la réalité empirique et les deux autres font partie de la réalité du discours :

- le sujet parlant, qui s'adresse à un auditeur ou à plusieurs, est l'individu qui appartient au monde. Il peut être découvert par la simple considération physique de la parole.
- le locuteur, responsable de l'énonciation, qui s'adresse à un allocataire ou à plusieurs est une instance du discours. Locuteur et allocataire n'ont pas de réalité empirique. Leur détermination fait partie du sens de l'énoncé.
- L'énonciateur, face à un destinataire ou à plusieurs, est le responsable des actes illocutionnaires.

L'exemple d'O. Ducrot, devenu classique, nous permet de comprendre la pluralité de voix qui se superposent dans un énoncé. Ainsi, dans *L'ordre sera maintenu coûte que coûte*, le sujet parlant est la personne qui produit cet énoncé ; le locuteur est un ministre dont les allocataires sont les citoyens qui entendent le discours. En tant qu'énonciateur, il pose deux actes illocutionnaires différents : le premier est une promesse dont les destinataires sont les bons citoyens et le second est une menace dont les destinataires sont les mauvais citoyens.

Considérons un exemple où un candidat aux élections présidentielles dit : *moi président, je n'autorise pas l'avortement volontaire*. Le sujet parlant est cette personne candidate aux élections alors que le locuteur est ce futur président s'il est élu. L'énonciateur est responsable de deux actes illocutionnaires différents dont les destinataires sont les partisans de l'avortement volontaire et les opposants de l'avortement volontaire.

En contestant l'unicité du sujet parlant, Ducrot remet en cause la conception d'E. Benveniste concernant la subjectivité de l'énonciateur. Les formes ironiques qui sont des lieux d'inscription de la polyphonie par excellence nous permettent de dire que la subjectivité du locuteur est parfois partiellement implicite. Ainsi, le fait de dire : *c'est un travail énorme* pour caractériser une petite tâche montre que le locuteur énonce x alors qu'il pense non-x.

5. La théorie d'Antoine Culioli

La théorie d'Antoine Culioli est une théorie énonciative dans la mesure où elle s'intéresse à l'énoncé lui-même conformément au postulat général des théories énonciatives. L'énoncé, selon Culioli, englobe toutes les productions du sujet parlant, orales comme écrites, y compris celles qui n'ont pas l'aspect de la phrase telle qu'elle est décrite par la grammaire.

J.-C. Milner (1992 :19-38) met en avant la formulation de Culioli concernant l'intuition linguistique selon laquelle la séquence *un chien aboie* ne constitue pas un énoncé bien formé. Non qu'il ne soit pas grammaticalement correct mais il n'apparaît guère possible de trouver des conditions d'énonciation où un tel énoncé puisse apparaître naturellement sous cette forme. Selon la théorie de Culioli, ce n'est pas le sens d'une forme donnée qui est dépendant de son contexte mais un effet majeur de cette théorie est que réciproquement, une forme donnée détermine un type de contexte, correspondant à ce qu'on appelle sa valeur référentielle.

A. Culioli(1999 :47) ne s'intéresse pas à la production langagière mais à la signification de l'énoncé :

« Le problème clé reste celui de la signification, c'est-à-dire d'une relation complexe entre des énoncés (textes), une situation d'énonciation, un sens (relation entre des « objets » linguistiques qui renvoient à des objets extralinguistiques avec leurs propriétés physico-culturelles), des valeurs référentielles (modalité, temps, aspect, quantification, etc.) »

Pour A. Culioli, la communication vivante est complexe même si elle est simplifiée et ramenée à un schéma comme celui de Jakobson. Pour lui, la situation d'énonciation est une non-symétrie entre production et reconnaissance. L'émetteur et le récepteur émettent et reçoivent asymétriquement ce qui amène Culioli à substituer énonciation par co-énonciation.

5.1. Les opérations énonciatives selon A. Culioli

L'énoncé n'est pas considéré comme le résultat d'un acte de langage individuel. Il doit s'entendre comme un agencement de formes à partir desquelles les mécanismes énonciatifs qui le constituent comme tel peuvent être analysés, dans le cadre d'un système de représentations formalisables, comme un enchaînement d'opérations dont il est la trace. La valeur référentielle de l'énoncé n'est pas un « donné », mais un « construit ». Cela signifie que les formes agencées qui le matérialisent renvoient moins à des valeurs qu'à des opérations.

L'opération de repérage est l'une des opérations clés qui permettent de rendre compte de l'élaboration des énoncés dans le cadre de la co-énonciation. Tout terme (au sens large : séquence, phrase, unité lexicale, etc.) se trouve pris dans une relation à un autre terme, préalablement donné, et qui a par conséquent dans cette relation toujours asymétrique le statut de repère. Dans l'exemple de Culioli *le livre est sur la table*, *le livre* est repéré par rapport au repère *la table*. *Livre* et *table* ont des propriétés qui tendent à fonder *table* comme repère plutôt que l'inverse mais cela ne dit pas que les propriétés des termes sont préalables à leur mise en jeu dans des relations, c'est au contraire, les relations qui les déterminent.

5.2. La « notion » chez A. Culioli

Nous découvrons également chez Culioli le terme de « notion ». En fait, la notion est un concept qui relève du niveau 1 qui est celui des représentations mentales auxquelles nous n'avons pas accès et dont les traces constituent le niveau 2 celui des représentations linguistiques (le niveau empirique). Le niveau 3 est celui de la construction explicite des représentations métalinguistiques. Il est le niveau formel constitué par différents outils comme la langue d'usage, la terminologie linguistique, les symboles, etc.

A. Culioli définit la notion comme un faisceau de propriétés physico-culturelles, sans lui conférer un statut à proprement parler linguistique. Elle est, pour lui, une entité hybride, entre le monde et les représentations physico-culturelles d'un côté et la langue de l'autre. La notion est, en elle-même, indicible, elle ne s'appréhende qu'à travers des réalisations particulières qui en sont des occurrences. Elle implique donc la

mise en relation d'un ordre d'existence qui n'est pas matérialisable à des traces de cette existence, et qui n'en sont jamais que des traces.

Aux côtés du sujet énonciateur, Culioli remet en cause la conception de Benveniste pour qui l'énonciation est l'acte d'un sujet énonciateur. Il trouve que le sujet énonciateur ne constitue pas une instance préconstituée extérieure aux opérations énonciatives. Il est au contraire un produit de ces opérations. Le sujet énonciateur joue un rôle très variable d'un énoncé à l'autre. Ainsi, la subjectivité du locuteur s'inscrit dans des rapports complexes avec la situation d'énonciation dans la mesure où elle est déterminée par la situation d'énonciation comme elle la détermine.

6. La théorie de Catherine Kerbrat-Orecchioni

Catherine Kerbrat-Orecchioni (2003) aborde l'énonciation à partir d'une discussion du schéma de la communication formulé par R. Jakobson. Elle considère que ce schéma contient les éléments minimaux indispensables à toute analyse de l'échange linguistique. Elle lui reproche son contenu réducteur et propose de le complexifier afin de rendre compte de la réalité de la communication vivante. Outre les six facteurs fondamentaux de la communication, elle ajoute les mécanismes spécifiques à l'encodage et au décodage, les compétences linguistiques et paralinguistiques des interlocuteurs, leurs compétences idéologiques et culturelles et leurs déterminations psychologiques ainsi que les contraintes de l'univers de discours.

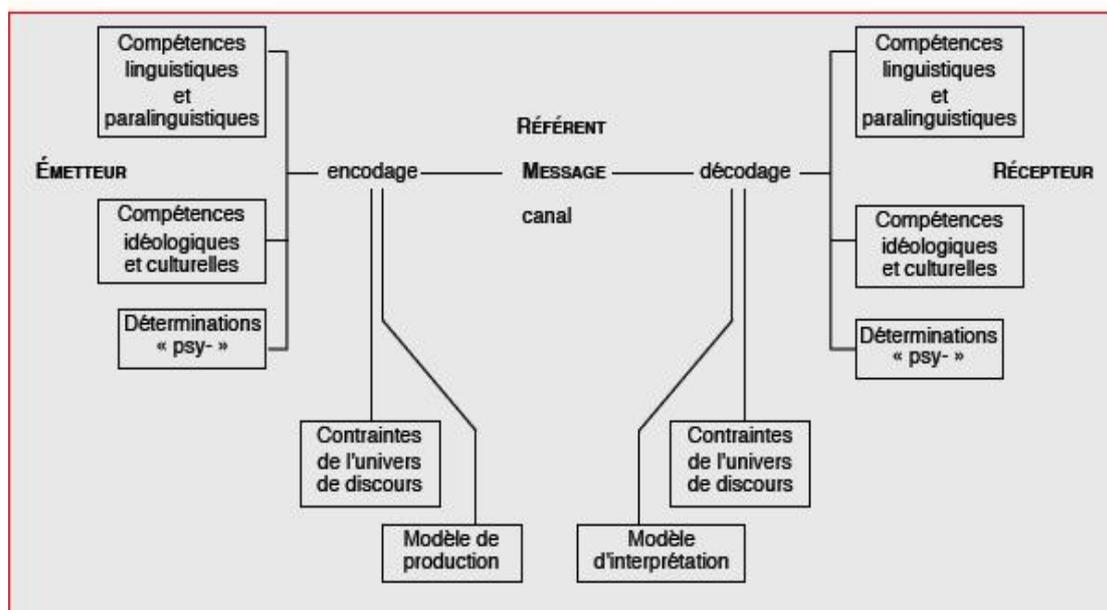


Schéma de la communication reformulé par Catherine Kerbrat-Orecchioni (2003 :22).

Ce schéma se caractérise par la symétrie, c'est-à-dire qu'il comprend, de part et d'autre de l'élément central qui est le message, des éléments opposés symétriquement. Cela veut dire que l'activité est, des deux côtés, simultanée. Bref, tout récepteur est un émetteur effectif ou en puissance.

C'est un schéma qui, par les mécanismes d'encodage et de décodage, remet en cause la notion du code linguistique. En réalité, dans un échange verbal, on assiste à deux pratiques langagières propres à l'émetteur d'une part et au récepteur de l'autre et non pas à un code unique. Les opérations d'encodage et de décodage sont des opérations complexes. Elles sont déterminées par divers facteurs.

A partir de cette reformulation du schéma de Jakobson et les définitions de Benveniste et d'Anscombe et Ducrot cités par Orecchioni (2003 :32)³, cette dernière propose dans la foulée cette définition:

« Nous dirons donc que l'énonciation, c'est en principe l'ensemble des phénomènes observables lorsque se met en branle, lors d'un acte

³L'énonciation est, pour E. Benveniste (1974 :12), « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Elle est, pour J.-C Anscombe et O. Ducrot (1976 :18), « l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle ».

communicationnel particulier, l'ensemble des éléments que nous avons précédemment schématisés ».

La linguiste rend compte de la complexité de l'énonciation par le fait de prendre en considération d'autres facteurs, jusque-là ignorés, qui contraignent l'activité langagière.

La notion d'énonciation a suscité l'intérêt des chercheurs au point qu'elle accepte plusieurs définitions. Benveniste, Anscombe et Ducrot mettent en avant le sujet parlant et laissent au second plan les autres constituants du cadre énonciatif. Cela amène C. Kerbrat-Orecchioni (2003 :34-35) à distinguer entre une énonciation « étendue » et énonciation « restreinte ». La première est décrite comme suit :

« Conçue extensivement, la linguistique de l'énonciation a pour but de décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif à savoir :

- les protagonistes du discours (émetteur et récepteur (s)) ;

- la situation de communication :

- o circonstances spatio-temporelles ;
- o conditions générales de la production/réception du message : nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours, etc.»

La diversité des éléments constitutifs du cadre énonciatif rend difficile la volonté de dominer le champ de l'énonciation. De ce fait, les chercheurs abordent le domaine de l'énonciation d'une manière généralement pointue. Soit, ils regroupent les faits sous un thème central comme la subjectivité, l'objectivité, soit, ils privilégient une direction précise : étude du discours rapporté, de l'implicite, de l'argumentation dans tel ou tel discours, etc.

Le langage humain est une réalité fort complexe, difficile à étudier dans sa globalité. Quelle que soit l'étude jugée globale, elle ne fait qu'une partie minime de la réalité langagière. Dans cette mesure, Kerbrat-Orecchioni (2003 :35-36) décrit l'énonciation restreinte ainsi :

« Conçue restrictivement, la linguistique de l'énonciation ne s'intéresse qu'à l'un des paramètres constitutifs du CE⁴ : le locuteur-scripteur [...] Dans cette perspective restreinte, nous considérons comme faits énonciatifs les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce qu'avec Benveniste nous appellerons « la subjectivité dans le langage ». Nous nous intéresserons donc aux seules unités « subjectives » (qui constituent un sous-ensemble des unités « énonciatives »), porteuses d'un « subjectivème »⁵ (cas particulier d'énonciatème). »

Ce qui intéresse la linguiste, dans cette perspective restreinte, ce sont les faits qui sont étroitement liés au locuteur. Le locuteur, étant le pivot de l'énonciation imprime sa subjectivité dans son discours sous forme d'unités subjectives (subjectivèmes) qui sont l'objet de recherche dans cette perspective.

Conclusion

Après ce bref parcours autour de la notion d'énonciation, nous soulignons que, malgré les multiples définitions et les différentes appellations, les linguistes s'accordent à considérer l'énonciation comme l'activité langagière par laquelle le locuteur s'inscrit dans son discours grâce aux choix qu'il opère au sein des unités linguistiques dont il dispose. Ces unités traduisent explicitement ou implicitement sa subjectivité qui est l'objet du chapitre suivant.

⁴Cadre énonciatif.

⁵ Terme utilisé par Kerbrat-Orecchioni pour désigner les parties de la langue qui permettent au sujet de l'énonciation de prendre partie, de donner son point de vue, d'exprimer son affectivité, en somme sa subjectivité. Ces parties de la langue sont en nombre de quatre : les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes.

Chapitre II

L'énonciation de la subjectivité :
l'adjectif subjectif

Introduction

L'énonciation de la subjectivité dans le discours se fait par le biais de plusieurs formes linguistiques et non-linguistiques. Nous nous intéressons dans ce travail à l'adjectif subjectif comme manifestation de la subjectivité langagière en nous référons essentiellement à *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage* (2003) de C-K. Orecchioni.

Nous allons aborder dans ce chapitre, d'abord, la question de la subjectivité et le taux de subjectivité dans le langage. Ensuite, nous mettons en lumière quelques définitions qu'a suscitées l'adjectif pour arriver, finalement, à l'adjectif subjectif selon la classification d'Orecchioni et les limites de cette classification.

1. La subjectivité et le taux de subjectivité

Découpant à leur manière l'univers référentiel, les productions discursives qu'autorisent les langues naturelles imposent une forme particulière à la substance du contenu, organisent le monde sur la base d'axes partiellement arbitraires. C'est également de façon contraignante qu'elles dirigent les comportements perceptifs et descriptifs des locuteurs. C. Kerbrat-Orecchioni (2003 :79), pour qui « toute unité lexicale est, en un sens, subjective » rejoint l'hypothèse de B Lee Whorf⁶ qui trouve que « nous découpons la nature selon les lignes établies par notre langue ». Selon cette hypothèse, aucun individu n'est libre de décrire la nature avec une impartialité absolue.

A propos de la subjectivité dans le langage, Pierre Cadiot (2004), dans *L'Homme et la mort*, cite Edgar Morin qui trouve que :

« Les mots, dans un sens, nomment, c'est-à-dire isolent, distinguent et déterminent des objets, comme le fera l'outil. Mais aussi, dans un sens inverse, les mots évoquent des états (subjectifs) et permettent d'exprimer, de véhiculer toute l'affectivité humaine ».

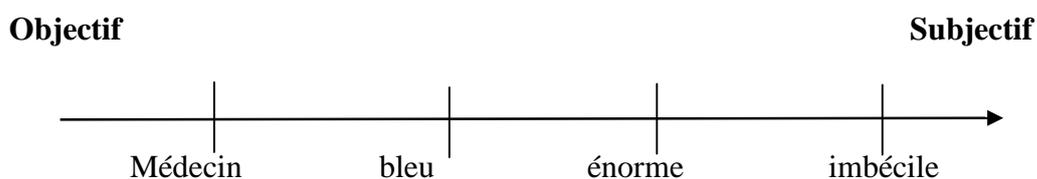
⁶ Dite « hypothèse Sapir-Whorf », co-auteur pour qui « le monde réel est pour une large mesure construit d'après l'habitus linguistique des différents groupes culturels. »

Outre la fonction dénomminative, les mots permettent dans certains sens d'exprimer l'affectivité du locuteur selon l'usage qu'il en fait. C'est à juste titre que Robert Lafont (1976) considère les mots de la langue comme des « praxèmes », c'est-à-dire qu'ils connotent à des degrés divers les différentes « praxis » (technologique, socioculturelle) caractéristiques de la société qui les manipule, et qu'ils charrient toute sorte de jugement interprétatif « subjectif » inscrit dans l'inconscient linguistique de la communauté. Ce sont là, les manifestations collectives de la subjectivité langagière qui ne nous intéressent pas pour le moment. Ce sont les manifestations individuelles de la subjectivité langagière qui nous intéressent pour le présent travail. Donc, notre problématique reprend celle d'Orecchioni (2003 :80) pour qui :

« Lorsqu'un sujet d'énonciation se trouve confronté au problème de verbalisation d'un projet référentiel, réel ou imaginaire, et que pour ce faire il doit sélectionner certaines unités dans le stock lexical et syntaxique que lui impose le code, il a en gros le choix entre deux types de formulations :

- le discours « objectif », qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel ;
- le discours « subjectif », dans lequel l'énonciateur se pose explicitement (« je trouve ça moche ») ou se pose implicitement (« c'est moche ») comme source évaluative de l'assertion. »

L'axe d'opposition **objectif/subjectif**, considéré dichotomique par Jean Cervoni (1992 :57), est, en fait, graduel. Les unités lexicales étant elles-mêmes (en langue) chargées d'une dose plus ou moins forte de subjectivité. Prenons, par exemple, les mots *médecin*, *bleu*, *énorme*, *imbécile* et plaçons-les sur un axe graduel allant de l'objectivité à la subjectivité :



Le terme « médecin » énonce une propriété objective, facilement vérifiable, du dénoté alors que le terme « imbécile » cumule deux types d'informations d'ailleurs

indissociables : une description du dénoté et un jugement évaluatif (de dépréciation), porté sur ce dénoté par le sujet d'énonciation.

En termes de taux de subjectivité, les énoncés diffèrent par le nombre et la densité des unités subjectives qu'ils contiennent :

(a) *Ce travail est excellent.*

(b) *Mon travail est excellent.*

Le jugement dans l'exemple (b) est plus subjectif que le jugement dans l'exemple (a). L'adjectif « excellent » est le moyen de juger dans les deux cas mais ce qui fait la différence entre les deux c'est l'adjectif possessif dans l'exemple (b) qui nous informe que le locuteur est entrain de juger son propre travail.

Nous rappelons que dans ce qui suit, nous n'allons pas nous intéresser à la subjectivité liée aux déictiques, mais à la subjectivité liée aux « subjectivèmes » qui sont les parties de la langue qui permettent au sujet de l'énonciation d'exprimer sa subjectivité. Ils sont en nombre de quatre : les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes. Notre étude ne portera pas sur ces quatre parties mais portera plus précisément sur l'adjectif subjectif tel qu'il est envisagé dans la classification d'Orecchioni dans *L'énonciation*. Mais, avant d'aborder la classification d'Orecchioni, nous proposons de jeter un coup d'œil sur quelques définitions et distinctions qu'a suscitées l'adjectif.

2. Autour de l'adjectif

Vers 1660, jusque dans la grammaire de Port-Royal, le « nom-adjectif » figurait comme une espèce à l'intérieur de la classe du nom aux cotés du « nom-substantif ». Le « nom-adjectif » présuppose le « nom-substantif » dont il est dépendant. Cette dépendance au « nom-substantif » écarte toute classification du « nom-adjectif » comme une partie distincte à part entière.

Au fil du temps, les travaux sur l'adjectif se multiplient et l'adjectif est devenu une catégorie à part entière à partir du milieu du 17^{ème} siècle. Cette catégorisation s'imposera durablement dans les grammaires scolaires.

Aujourd'hui, les différentes linguistiques définissent l'adjectif en fonction des principes qui sous-tendent ces mêmes disciplines.

En effet, l'adjectif, malgré son passage, en un siècle, d'une situation dans laquelle « adjectif » renvoie à une sous classe du nom à une autre dans laquelle il est devenu une partie du discours à part entière, les premières préoccupations subsistent encore, entre autres, la dépendance au nom.

Maurice Grévisse (1980 :367) donne la définition suivante :

« L'adjectif est un mot que l'on joint au nom pour exprimer une qualité de l'être ou de l'objet nommé ou pour introduire ce nom dans le discours. »

Jean Dubois *et al* (1973) ne donnent pas une définition très différente :

« La grammaire traditionnelle définit l'adjectif comme le mot qui est joint au nom pour exprimer la qualité de l'objet ou de l'être, ou de la notion désignée par ce nom (adjectif qualificatif), ou bien pour permettre à ce nom d'être actualisé dans une phrase (adjectif déterminatif). »

Ces deux citations s'accordent à attribuer à l'adjectif la fonction de qualifier, mais en même temps, insistent toutes les deux à sa dépendance au nom.

Gustave Guillaume (1973,1985), dans sa théorie de l'« incidence », traite cette dépendance de l'adjectif par rapport au nom en parlant de « support » et d'« apport ». L'adjectif, pour lui, est un apport qui trouve un support grammatical dans le substantif.

Selon Guillaume, le rapport de l'adjectif au substantif est un rapport d'incidence. Il appelle « incidence » cette attribution d'un apport à un autre élément qui sert comme support. Il distingue l'incidence interne qui concerne le substantif de l'incidence externe qui concerne l'adjectif. John Hewson (1988 :80) explique cette conception guillaumienne ainsi :

« L'adjectif, tout comme le substantif, est un élément caractérisant, mais à titre d'élément secondaire, l'adjectif n'a pas de référent interne : le rôle de l'adjectif est d'être incident au substantif,

incident à un élément externe. Si je parle du *livre rouge* que je vois sur la table, les deux mots caractérisent le même élément, qui devient ainsi référent interne de *livre*, référent externe de *rouge*. »

Les deux sont des qualificatifs et les deux sont entendus hors du temps, l'adjectif et le substantif ont beaucoup d'affinités mais, selon Guillaume, l'incidence est un critère suffisant pour les distinguer.

La définition de Patrick Charaudeau mérite une attention particulière en ce sens qu'elle comprend un terme pertinent pour notre analyse à savoir la notion de propriété.

2.1. La définition de P. Charaudeau

La notion de propriété est au cœur de la définition de P. Charaudeau. Nous verrons d'abord la notion de propriété et puis nous verrons son rapport avec l'adjectif.

Qu'est-ce que la propriété ?

La propriété n'est pas l'adjectif. C'est la position de P. Charaudeau (1992:37) pour qui :

« Les propriétés constituent une classe conceptuelle qui décrit des caractères particuliers, des qualités, des manières d'être ou de faire que l'homme perçoit ou construit et qu'il assigne aux êtres ou aux processus... ».

La propriété est alors de l'ordre du conceptuel. Elle permet à l'Homme d'attribuer des qualités aux choses perçues. Si on dit de quelqu'un qu'il est intelligent, on lui assigne une propriété, en l'occurrence l'intelligence.

La propriété n'a pas d'existence propre⁷ mais elle dépend de l'objet qui est sujet de qualification. Cette dernière peut être définie comme l'attribution de propriétés à une réalité.

Quel est le rapport entre propriété et adjectif ?

⁷ Contrairement aux objets ayant leurs propres statuts ontologiques comme une maison ; une montagne, la propriété de la grandeur est subordonnée à ces objets. On dira, une grande maison ; une grande montagne.

P. Charaudeau (1992:329) décrit l'adjectif en fonction des propriétés qu'il recouvre :

« L'adjectif est une catégorie formelle qui peut tantôt avoir la même forme que le nom (savant, sage, saint, travailleur) tantôt se former à l'aide d'un suffixe (dont les plus courants sont : -ien (parisien), -ais (français) –able (jetable)...

Il peut recouvrir différents types de propriétés : des propriétés, dirons-nous, à l'état pur comme c'est le cas des couleurs (vert), des formes (rond), des dimensions (long) et d'autres caractéristiques psychologiques (calme), sociales (riche), etc. ; des propriétés considérées comme le résultat d'une action passée (cuit, frit, étonné), ou comme la caractéristique d'une action : « le discours présidentiel » (=le discours prononcé par le président) ; des propriétés qui se comprennent par l'effet qu'elle produisent auprès des autres : « un discours intéressant », étonnant, fascinant (=un discours qui intéresse, étonne, fascine les gens). »

A la décharge de cette citation, nous disons que Charaudeau n'ignore pas la dépendance de l'adjectif au nom. D'ailleurs, il dit que l'adjectif et le nom peuvent avoir la même forme. Et cela nous paraît une confirmation de la thèse de G. Guillaume pour qui l'adjectif et le nom ne sont différents que par le phénomène de l'incidence.

En plus, il définit l'adjectif par rapport à lui-même en fonction des propriétés qu'il recouvre. Il propose trois types de propriétés à savoir :

- Des propriétés à l'état pur
- Des propriétés considérées comme une action passée ou comme la caractéristique d'une action.
- Des propriétés qui se comprennent par l'effet qu'elles produisent auprès des autres.

On comprend aussi, à travers les exemples accordés à chaque type, que les propriétés en question déterminent la forme de l'adjectif.

2.2. La distinction adjectif qualificatif, adjectif relationnel

La grammaire traditionnelle ne connaît qu'un seul type d'adjectif. La linguistique énonciative nous fait découvrir d'autres types d'adjectifs.

La distinction adjectif qualificatif, adjectif relationnel a été amplement abordée. Des critères morphosyntaxiques et sémantiques président à cette distinction.

Sur le plan morphosyntaxique, P. Charaudeau (1992:324) distingue les adjectifs qualificatifs « qui marquent une qualité » des adjectifs relationnels « qui marque une relation ».

Joëlle Tamine Gardès (1985) montre qu' « à coté des adjectifs qui indiquent vraiment une qualité, il ya ceux qui indiquent une relation et pourraient être paraphrasés par *prép SN...* ».

Elle propose l'exemple suivant :

Le problème de la Palestine ---- Le problème palestinien

Alors, *palestinien* est un adjectif relationnel qui a une relation morphologique avec le nom dont il est dérivé. Cet adjectif est équivalent à un complément prépositionnel de nom : *palestinien* équivalent à *de la Palestine*.

Elle note que l'adjectif relationnel, contrairement à l'adjectif qualificatif, n'accepte ni attribution ni apposition. On ne dira pas :

Ce problème est palestinien ---- Ce problème, palestinien, a fait couler beaucoup d'encre.

Sur le plan sémantique, cette distinction repose sur les termes d'inhérence et de relation. Nuria Rogriguez Pedreira (2003) se contente du trait sémantique pour distinguer l'adjectif relationnel de l'adjectif qualificatif. Pour elle, l'adjectif relationnel exprime un rapport de relation ou de transitivité extrinsèque alors que l'adjectif qualificatif exprime un rapport d'inhérence ou de transitivité intrinsèque.

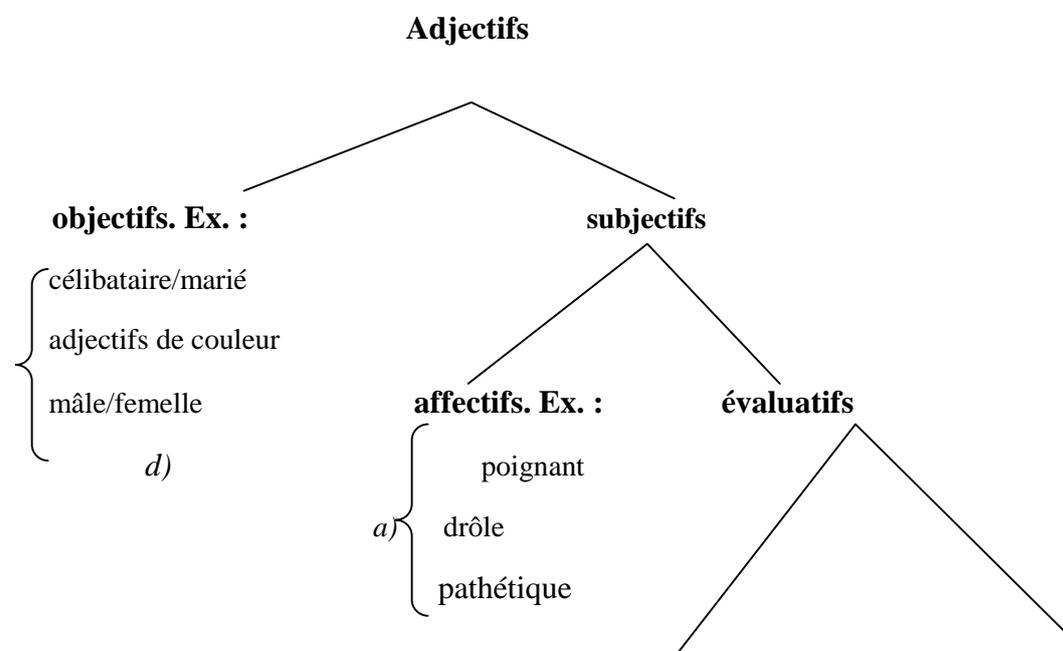
Elle soutient que l'adjectif relationnel met en relation deux substantifs référentiellement autonomes tandis que l'adjectif qualificatif exprime une qualité inhérente au substantif sujet de qualification. Dans l'exemple précédent, en

l'occurrence, *le problème palestinien*, *palestinien* est un adjectif relationnel qui met en relation les deux substantifs *problème* et *Palestine*. Mais, dans *un problème compliqué*, *compliqué* est un adjectif qualificatif qui exprime une caractéristique inhérente à ce problème à savoir la complication.

Cet aperçu nous montre plus ou moins qu'une définition englobant toutes les formes de l'adjectif n'est pas facilement envisageable. L'adjectif a été abordé sous des angles différents selon les principes théoriques adoptés par les linguistes. En ce qui nous concerne, nous adoptons la classification d'Orecchioni (2003) pour traiter l'expression de la subjectivité dans le langage.

2.3. L'adjectif selon la classification d'Orecchioni

Un flou terminologique entoure la désignation des différentes catégories d'adjectifs subjectifs et corrélativement le découpage de ces catégories. C. Kerbrat-Orecchioni (2003 :94) propose un schéma de la catégorie adjectivale qui donne une vue claire de la subjectivité :



non axiologiques

b) { grand
loin
chaud
nombreux

axiologiques

c) { bon
beau
bien

▲ Schéma proposé par C. Kerbrat-Orecchioni (2003 :94) pour résumer les sous-catégories de l'adjectif dans le cadre de la subjectivité dans le langage.

2.3.1. Adjectifs objectifs et adjectifs subjectifs

Dans *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage* (2003), C. Kerbrat-Orecchioni n'a pas donné beaucoup d'importance à la première distinction de son schéma de classification. Mais, nous trouvons que cette première distinction, en l'occurrence les adjectifs objectifs par opposition aux adjectifs subjectifs, est primordiale dans le cadre du présent travail portant sur les procédés d'objectivation de l'adjectif subjectif dans le discours journalistique. En d'autres termes, la définition de l'adjectif objectif nous clarifie celle de l'adjectif subjectif et inversement car elles s'opposent. Pour que cette opposition soit claire nous allons définir les deux à la fois tout en mettant l'accent sur leurs différences. Nous allons citer quelques différences que nous trouvons pertinentes pour notre analyse :

1. Selon Pascale Cheminée (2005 :2), les adjectifs objectifs « sont définissables hors de la situation d'énonciation ». Ainsi, « les adultes *octogénaires* constituent une sous-classe des adultes, ce qui n'est pas le cas des sons *agréable, beau*, qui sont ainsi qualifiés par l'énonciateur au moment où il parle ». Les adjectifs subjectifs, selon Maingueneau, cité par Ece Korkut (2005 :2), « ne s'interprètent qu'à l'intérieur de l'énonciation singulière dans laquelle ils figurent ». On comprend qu'*octogénaire* qui est un adjectif objectif

qui désignant une classe d'âge, allant de quatre-vingts à quatre-vingts dix ans, n'a pas besoin d'un contexte spécifique pour être compris. Par contre les adjectifs *agréable* et *beau* qui sont des adjectifs subjectifs doivent être ancrés dans une situation d'énonciation spécifique pour être compris. Ainsi, dans *c'est beau ce que vous dites*, *beau* peut être valorisant ou dévalorisant.

2. L'usage de l'adjectif objectif est souvent unique car il obéit à un consensus de la part des locuteurs, c'est-à-dire que les locuteurs sont unanimes à reconnaître le même usage d'un tel adjectif qui est de ce fait objectif. Alors que l'usage de l'adjectif subjectif diffère d'un locuteur à l'autre et est étroitement lié à l'évaluation personnelle. Cela est clairement souligné par Pascale Cheminée (2005 :2) qui trouve que « L'appartenance à la classe des personnes octogénaires ou des objets verts fait plus l'objet d'un consensus que l'appartenance à la classe des pianos agressifs ou des sons magnifiques ».
3. Pour Pascale Cheminée (2005 :2), les adjectifs Objectifs « permettent d'attribuer une classe stable au référent qu'ils désignent... » Alors que les adjectifs subjectifs « témoignent d'une réaction émotionnelle du sujet et consistent en un jugement de valeur porté par l'énonciateur ». La qualification objective diffère de la qualification subjective en ce sens que cette dernière porte les traces d'une réaction émotionnelle du sujet parlant. Ainsi, dans *il est beau*, la réaction émotionnelle du sujet parlant est bien évidente que dans *il est rouge* où la subjectivité du sujet parlant est écartée.

Ce sont là quelques points qui font la différence entre l'adjectif objectif et l'adjectif subjectif. Ce dernier, selon la classification d'Orecchioni, renferme des sous catégories que nous allons développer dans ce qui suit.

2.3.2. Les adjectifs subjectifs

Les adjectifs subjectifs se divisent en adjectifs affectifs et adjectifs évaluatifs. Ces derniers sont divisés à leur tour en adjectifs évaluatifs axiologiques et adjectifs

évaluatifs non axiologiques. Ce sont là les catégories qui nous intéressent le plus dans la mesure où leur pertinence dans le cadre de l'énonciation de la subjectivité est avérée.

2.3.2.a Les adjectifs affectifs

Les adjectifs affectifs énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Il arrive fréquemment qu'ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur. Ils sont énonciatifs dès lors qu'ils manifestent la présence de l'énonciateur au sein de l'énoncé.

2.3.2.b Les adjectifs évaluatifs

Ce groupe d'adjectifs subjectifs, dits évaluatifs, se divise en deux sous-groupes à savoir les adjectifs évaluatifs non axiologiques et les adjectifs évaluatifs axiologiques.

Les adjectifs de ces deux sous groupes ont en commun le fait qu'ils sont un moyen pour le sujet parlant de donner son appréciation propre des objets quant à leur grandeur, leur longueur, leur forme, leur éloignement, leur beauté, etc.

-Les évaluatifs non axiologiques

Les adjectifs évaluatifs non axiologiques impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté sans qu'il y ait de jugement de valeur ni d'engagement affectif de la part du locuteur. L'objet dénoté est décrit d'un point de vue de considérations de l'ordre, de la forme, la taille, le nombre, etc.

C. Kerbrat-Orecchioni (2003 :97) précise que leur utilisation se fonde sur une double norme :

- 1) Une norme interne à l'objet support de la qualité ;

2) Une norme spécifique du locuteur : et c'est dans cette mesure qu'ils peuvent être considérés comme subjectifs. D'où cette précision :

« L'usage d'un adjectif évaluatif est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objet donnée. C'est-à-dire qu'une phrase telle que « cette maison est grande » doit être paraphrasée en : cette maison est plus grande que la norme de grandeur pour une maison d'après l'idée que je m'en fais (elle-même fondée sur mon expérience personnelle des maisons) ».

Il en est de même pour l'adjectif « cher » par rapport à la quantification objective du prix. La norme interne concerne la cherté de l'objet dont il est question et ce qui est spécifique du locuteur c'est l'usage qui est fait de l'adjectif « cher »: ce qui cher pour X, est trop cher pour Y comme il peut être bon marché pour Z.

Il est à souligner que l'évaluation par le biais d'un adjectif subjectif non axiologique est une évaluation doublement relative.

Les linguistes ont tendance à négliger le caractère doublement relatif de l'évaluation. La plupart ne signalent que l'un de ces deux aspects.

Pour J. Lyons (1970 :335-356), l'accent est mis exclusivement sur la relativité de la norme à l'objet support de la qualité. Les oppositions entre « petit » et « grand », « peu » et « beaucoup », etc. donnent l'impression d'être des valeurs absolues. Lyons dénonce cette impression qu'il trouve illusoire.

Cependant, la norme d'évaluation, pour Bally (1969 :196), est relative au sujet d'énonciation :

« Tout adjectif [...] est quantifié par rapport à une unité de mesure que chaque sujet porte en lui-même [...] une montagne est haute ou basse selon l'idée qu'on se fait de la hauteur d'une montagne. »

Signalons, pour clarifier ce caractère doublement relatif de l'évaluation, d'autres cas d'adjectifs évaluatifs tels que les adjectifs de température.

Le repas est froid.

Cette évaluation est doublement relative :

1. Au support précis de la propriété : *froid* n'implique pas le même degré de température selon qu'il s'agit de potage ou de l'eau, selon qu'on est en hiver ou en plein été.
2. Aux sensibilités thermiques des locuteurs : une boisson qui est « froide » pour quelqu'un qui a mal aux dents, est fraîche pour quelqu'un d'autre qui a les dents saines.

Revenons à l'adjectif « cher », cité dessus, qui recouvre cette double relativité. D'une part, on attribue à un produit la cherté par rapport à lui-même qu'il s'agisse d'un produit indispensable ou d'un produit secondaire, importé ou local, etc. et d'autre part par rapport au locuteur qui pourrait être riche ou pauvre.

-Les évaluatifs axiologiques

La double norme qu'implique l'utilisation des évaluatifs non axiologiques est également impliquée par les évaluatifs axiologiques. Selon C. Kerbrat-Orecchioni (2003 :102), cette double norme est:

- « interne à la classe de l'objet support de la propriété : les modalités du beau varient avec la nature de l'objet à propos duquel on prédique cette propriété...
- interne au sujet d'énonciation, et relative à ses systèmes d'évaluation (esthétique, éthique, etc.). »

De ce fait, l'évaluation non axiologique et l'évaluation axiologique semble être identiques. Cette ressemblance est soulignée par C. Kerbrat-Orecchioni (2003 :102) ainsi :

« Le fonctionnement des axiologiques est donc de ce point de vue⁸ analogue à celui des autres évaluatifs (« cet arbre est beau » = « plus beau que la moyenne des arbres – ou que d'autres types d'arbres que je prends implicitement comme modèle -, d'après la conception que j'ai de la beauté pour un arbre » ; « c'est beau les arbres » = « plus beau que d'autres catégories d'objets »).

⁸L'existence d'une double norme.

En effet, toute qualification axiologique est de nature éthique ou esthétique. Elle est, de ce fait, une quantification implicite dont l'échelle de référence est, en général, effacée ou non reconnue de la même manière chez les locuteurs. En d'autres termes, les prédications comme *beau* ou *laid* n'ont pas une échelle claire comme dans le cas des dimensionnels.

En termes de subjectivité, la prise de position, c'est-à-dire, l'expression de la subjectivité, s'observe bien dans l'axiologique « beau », dont l'usage varie sensiblement en fonction des locuteurs, que dans le dimensionnel « grand » dont l'usage est souvent unique.

Conclusion

C. Kerbrat-Orecchioni a été souvent critiquée pour une classification limitée. En d'autres termes, les catégories qu'elle a effectuées ne sont pas stables dans la mesure où un adjectif classé, selon Orecchioni, comme subjectif peut être objectif selon des usages particuliers et l'adjectif objectif peut porter une charge subjective selon d'autres usages, d'où la question suivante : la classification d'Orecchioni est envisagée en langue ou en discours ?

En effet, la simple observation du schéma de cette classification rend compte qu'il s'agit de catégories distinctes et autonomes alors que la réalité langagière est si complexe qu'elle soit résumée dans des catégories.

En réalité, la linguiste n'entend pas envisager sa classification en langue ou en discours mais elle met l'accent sur les usages de la langue. Bref, elle a donné des catégories qui servent de référence lors de l'analyse de discours en termes de subjectivité non déictique. Ce sont des catégories dont les chevauchements sont bien mentionnés par la linguiste (2003 :96) qui décrit les catégories des affectifs et des axiologiques ainsi :

« Ces deux classes *a*) et *c*) ne se recouvrent donc pas. Mais elles se chevauchent, car certains termes (« admirable », « méprisable », « agaçant », etc.) devront simultanément être admis dans les deux (ce sont des axiologico-affectifs), cependant que d'autres,

fondamentalement affectifs ou axiologiques, se verront facilement changer en contexte d'une connotation axiologique ou affective. »

Bien qu'elle ait suscité des critiques dans le sens où les catégories de l'adjectif subjectif ne sont pas stables, C. Kerbrat-Orecchionia le mérite d'offrir un modèle bien clair au profit des analystes du discours. C'est ce modèle que nous allons adopter lors de l'analyse du discours de l'information télévisée.

Chapitre III

L'énonciation journalistique

Introduction

Notre but, dans ce présent travail, est de montrer comment l'adjectif subjectif tel qu'il est défini par Kerbrat-Orecchioni (2003) demeure objectif dans le discours journalistique. Cette question implique la question suivante : quelles sont les pratiques langagières qui permettent au journaliste d'effacer ou de camoufler la subjectivité exprimée par le biais de l'adjectif subjectif ?

Pour répondre à ces questions, nous avons jugé nécessaire de consacrer le présent chapitre à l'énonciation journalistique. Nous allons évoquer quelques caractéristiques de l'énonciation journalistique. D'abord, il sera question de l'« effacement énonciatif » dans le discours journalistique. Ensuite, nous mettons l'accent sur le discours journalistique dans les journaux télévisés. Nous terminons ce chapitre par les critères de sélection de l'information dans les journaux télévisés.

1. L'effacement énonciatif.

Dans son discours, le journaliste tente d'adopter une posture en conformité avec la déontologie du journalisme qui exige qu'il s'efface dans un but de neutralité, d'impartialité et d'objectivité.

Pour diffuser des informations sans se prononcer sur leur véracité et notamment sans aucune prise de position, les journalistes recourent à des tournures linguistiques qui permettent de délivrer un message informatif sans en assumer complètement la prise en charge. En fait, en créant de la distance avec ses propos, le journaliste se réfugie dans une énonciation fuyante qui laisse la parole à d'autres autorités. C'est ce qu'on appelle l'effacement énonciatif que P. Charaudeau (1992 :650) qualifie comme « un jeu que joue le sujet parlant, comme s'il était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même ».

Pour expliquer la notion d'effacement énonciatif, A. Rabatel (2004 :9-10) propose les notions de sur-énonciation et celle de sous-énonciation. Il définit la sur-énonciation comme « l'expression interactionnelle d'un point de vue surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs » alors que « la sous-

énonciation renvoie à l'expression interactionnelle d'un point de vue dominé, au profit d'un sur-énonciateur ». Bref, la sur-énonciation correspond à un énonciateur dominant qui prend en charge son discours alors que la sous-énonciation correspond à un énonciateur qui ne prend pas complètement en charge son discours duquel il se distancie. Cette distanciation est reconnue dans le domaine du journalisme par la mise à distance de l'information.

1.1. La mise à distance de l'information

Dans la plupart des cas, le journaliste n'a accès aux faits qu'à travers des discours tenus sur ces faits. Entre l'évènement réel et sa narration dans le journal télévisé ou dans un article, d'autres discours peuvent intervenir : discours de témoins, déclarations institutionnelles, discours d'autres journalistes, etc. Le journaliste se réfère à ces discours et cela prend des formes facilement décelables.

Selon les intentions du journaliste qui veut s'effacer partiellement ou complètement de son discours, il adopte des stratégies discursives où la prise en charge énonciative prend plusieurs formes dont les plus récurrentes sont les phénomènes de modalisation et les phénomènes citationnels.

1.1.1. Les phénomènes de modalisation

Les phénomènes de modalisation sont très fréquents dans le discours journalistique. La modalisation est le moyen par lequel le journaliste indique qu'il n'est pas responsable de l'énoncé duquel il prend une certaine distance et cela se fait sous des formes diverses :

a- Les temps et les modes verbaux :

- Le futur simple et le futur antérieur peuvent avoir une valeur hypothétique : *ce sera (sans doute, sûrement) l'orage.*
- Le conditionnel présent et passé peuvent marquer le caractère incertain de l'évènement désigné par le verbe : *SAMSUNG pourrait envahir le marché des mobiles.*

- Le présent de l'indicatif peut avoir une valeur injonctive dans une phrase déclarative : *vous, vous vous asseyez.*
- L'imparfait de l'indicatif peut être un adoucisseur dans les formes de politesse : *je voulais un livre, s'il vous plaît.*
- Le subjonctif employé à la place de l'indicatif marque le caractère éventuel que le locuteur confère à son énoncé : dans *je ne doute pas qu'elle viendra*, la venue est considérée comme un fait futur, alors que dans *je ne doute pas qu'elle vienne*, la venue est envisagée comme une possibilité.

b- La forme impersonnelle et la forme passive :

Le fait de distanciation est moins évident par rapport aux temps verbaux.

- La forme impersonnelle :

Entre *les supporters doivent accepter cette défaite* et *il faut accepter cette défaite*, la responsabilité de l'énonciateur se trouve atténuée dans le second exemple dans la mesure où le premier exemple comprend un message explicitement envoyé de l'énonciateur aux supporters alors que dans le second exemple, il nous paraît évident que le message n'appartient pas à l'énonciateur.

Nous observons la même remarque dans les exemples suivants :

Au lieu de dire *tu dois t'engager*, l'énonciateur se distancie en disant *il faut s'engager*.

Au lieu de dire *il vous est nécessaire de faire un bilan*, il dit *il est nécessaire de faire un bilan*.

- La forme passive :

La forme passive est employée de la même manière que la forme impersonnelle. Au lieu de dire *le ministre a décrété une loi au profit des médecins*, l'énonciateur se distancie et dégage, de ce fait, la responsabilité de l'information en disant *une loi ministérielle au profit des médecins a été décrétée*.

c- Les conjonctions de subordination de type puisque, comme, etc.

Le commentateur d'un match qui dit : *le Brésil nous a battus parce que notre jeu était mauvais* assume la responsabilité de son jugement en l'occurrence la qualification du jeu comme mauvais. Mais quand il dit : *puisque notre jeu était mauvais, le Brésil*

nous a battus, le commentateur dégage partiellement le jugement en question. En effet, l'adverbe *puisque* suppose ici que la cause de la défaite est reconnue de la part du public et admise de tout le monde et de ce fait le jugement n'appartient pas au commentateur uniquement mais il est partagé avec le public. Il en est de même pour l'emploi de l'adverbe « comme ».

d- L'emploi des guillemets :

Le journaliste emploie cette forme pour annoncer que ce qui est dit entre guillemets ne lui appartient pas et dans certains cas, il ne l'attribue non plus à une personne bien déterminée. Dans l'énoncé *je vous laisse découvrir, entre guillemets, ce scandale*, le journaliste qualifie l'évènement dont il est question de *scandaleux* tout en prenant de la distance vis-à-vis de ce qualifiant. Cette qualification est laissée au public qui va lui porter un jugement.

e- Les formes « on-dit », « il paraît que », « soi-disant que »:

- « On-dit » est une forme par laquelle l'énonciateur tire son épingle du jeu transférant à autrui la responsabilité du propos. Elle représente une mise à distance de l'information que l'on rapporte dont on refuse d'endosser la responsabilité. Dans l'exemple *on dit que la réunion aura lieu la semaine prochaine*, la forme « on-dit » permet de laisser la responsabilité de l'information à un énonciateur non défini.
- « Il paraît que » est une forme productrice d'effet de sens identique à celui de la forme « on-dit ». C'est une expression de mise à distance de ce que l'on rapporte sans l'adoption effective de l'énonciation. Il s'agit d'un renvoi vers un autre anonyme. Selon L. Rosier (1999 :173), « il paraît que » « rapporte un propos, en renvoyant à une doxa anonyme, à un « on-dit », à la rumeur ». Notons que cette forme « il paraît que » connote souvent un changement de valeur portée par le rapporteur sur ce qu'il rapporte.
- « Soi-disant que » est une locution qui est apparue vers 1435. Elle est formée de « soi » et de « disant ». Elle avait le sens de « dire quelque chose de soi-même », de « se dire ». Au fil du temps, on est passé de cet usage réflexif à « dire prétendument quelque chose de quelqu'un ou de quelque chose ». Cette forme est maintenant très proche de « on dit que ».

Ainsi, l'énoncé *malgré sa préparation que l'on dit sérieuse, il n'a pas réussi* peut être substitué par l'énoncé suivant : *malgré sa préparation, soi-disant sérieuse, il n'a pas réussi*.

De manière générale, « on-dit que », « il paraît que », « soi-disant que » sont des tournures qui permettent au journaliste de se distancier de son énoncé sans l'attribuer de manière spécifique à une source précise. Selon L. Rosier (1999 :162), ces locutions conjonctives « retournent l'énonciation vers un autrui de conscience collective ».

1.1.2. Les phénomènes citationnels

Pour marquer sa distance, plus ou moins grande, vis-à-vis des situations exprimées dans son discours, le journaliste cite d'autres énonciateurs à qui il attribue la responsabilité de l'énonciation.

En revanche, il est bien le responsable de l'énonciation 1 (discours citant) qui affirme qu'il a eu une énonciation 2 (discours cité). On se trouve ainsi en plein pied dans la problématique de la polyphonie qui a été introduite par Bakhtine dans la littérature romanesque et qui a été utilisée plus tard en linguistique pour analyser les énoncés où plusieurs voix se font entendre simultanément. La distinction opérée par Ducrot (1984) entre sujet parlant, locuteur et énonciateur permet d'analyser et de comprendre les énoncés à plusieurs voix.

En tant qu'être empirique, le sujet parlant est l'individu qui produit matériellement l'énoncé ; le locuteur est un être de discours, l'instance à qui est imputé la responsabilité de l'énoncé. A la télévision, le journaliste a plusieurs façons de rapporter l'énonciation 2.

- Dans le cas du discours direct (DD), il présente ce qui est cité en disant « je cite » ou il peut introduire la parole de l'énonciateur 2 en le faisant parler lui-même.
- Dans le cas du discours indirect (DI), le journaliste citant dispose d'une infinité de moyens pour présenter les propos cités.

Le discours direct permet de dégager la responsabilité de l'énonciateur citant et de restituer fidèlement les paroles citées. La situation d'énonciation du discours citant est nettement dissociée de celle du discours cité. Dans l'énoncé, le ministre a déclaré : « nous allons multiplier le nombre de visas cette année », ce ne sont pas uniquement les déictiques qui permettent de distinguer le discours citant du discours cité mais l'intonation aussi. Celle-ci joue un rôle important dans la mesure où elle facilite la perception des deux discours.

D. Maingueneau (1999) considère le discours direct comme deux actes d'énonciation qui se trouvent parfaitement disjoints autrement-dit, comme l'insertion d'une énonciation 2 dans une énonciation 1.

En se rapportant à leurs situations d'énonciations respectives, le discours citant et le discours cité ont chacun un repérage distinct pour leurs embrayeurs. Ainsi dans l'exemple précédant le ministre a déclaré (énonciation1) renvoie au pronom personnel « il » alors que « nous allons multiplier le nombre de visas cette année » renvoie à un autre pronom, « nous ».

Le recours au discours direct manifeste donc la volonté du journaliste de se montrer objectif et sérieux. En adoptant le discours direct, le journaliste se distancie du discours cité pour plusieurs raisons :

- le journaliste cherche à illustrer son propos par des paroles effectivement tenues afin d'assurer la crédibilité de ses informations à la manière d'un discours argumentatif.
- le journaliste ne veut pas mélanger les propos cités avec ses propos qu'il prend lui-même en charge.
- le journaliste marque par ce recours même au discours direct son adhésion aux discours cités. Il montre aussi que ses propos s'apparenteraient à une citation d'autorité.

Le discours indirect permet aussi, comme le discours direct, de rapporter d'autres sources d'informations jugées légitimes dans le but de neutraliser ses propos et d'objectiver son discours. Néanmoins, le discours indirect est moins crédible dans la mesure où le discours citant (énonciation1) et le discours cité (énonciation 2) ne sont pas nettement séparés. De ce fait, la responsabilité du journaliste vis-à-vis du discours

informatif demeure en question. Le journaliste en utilisant le discours indirect opère souvent une certaine reformulation du propos rapporté et c'est à cause de cette reformulation que le discours indirect est jugé moins objectif par rapport au discours direct. M. Perret (1994 :109) va dans ce sens :

« Mais comme le discours indirect ne transcrit pas fidèlement les paroles de L2, L1 peut donner dans le discours rapporté au style indirect des informations que L2 ne possédait pas, c'est le cas du fameux

Œdipe a dit qu'il voulait épouser sa mère,

Alors qu'Œdipe a sans doute plutôt dit :

Je veux épouser Jocaste ».

En outre, dans le cas du discours direct, l'invariance entre un énoncé original et un énoncé rapporté se situe sur le plan de la matérialité linguistique. Avec le discours indirect, l'invariance est au niveau du contenu, c'est-à-dire, au niveau de l'interprétation de l'énoncé original. Donc, il ne s'agit pas d'une reproduction de l'énoncé original mais de la version que le rapporteur en donne.

Dans le discours indirect, il n'y a plus d'autonomie syntaxique du discours cité. Ce dernier assume la fonction d'un complément d'objet direct du verbe du discours citant. Il n'y a plus dès lors que pour un seul acte d'énonciation, celui du discours citant. Cela implique que toutes les traces de l'énonciation du discours cité (embrayeurs, tournures expressives, interrogations, onomatopées, lapsus, etc.) soient effacées au profit de celles du discours citant. Examinons l'exemple suivant : *Patrick m'a dit que Paul était arrivé hier ici*. Un flou va renfermer l'interprétation de cet énoncé. A titre d'exemple, l'adverbe *ici* paraît référer à l'endroit où se trouve le rapporteur alors qu'à l'origine cet adverbe pourrait désigner le lieu où était Paul ou même le lieu où était Patrick.

1.2. Gradualité de la distanciation

Nous avons présenté dans ce qui a précédé les différents procédés de la mise à distance de l'information dans le discours journalistique. Nous nous penchons, à présent, sur les différents degrés de cette mise à distance.

En effet, dans le discours de l'information journalistique, le journaliste instaure une mise à distance variable vis-à-vis des informations qu'il présente. Cette mise à distance est graduelle comme le montrent les exemples suivants :

1. *Le ministre a des solutions.*
2. *Le ministre aurait des solutions.*
3. *Le ministre aurait des solutions si la crise persistait.*
4. *Le ministre dit qu'il a des solutions.*
5. *Selon des sources officielles, le ministre a des solutions.*
6. *Selon des sources officielles, le ministre dit qu'il aurait des solutions.*
7. *Selon des sources officielles, le ministre indique qu'il aurait des solutions.*

La mise à distance de l'information dans ces exemples est d'ordre croissant :

En 1, l'énonciateur assume complètement son énoncé. Il n'y a pas de marques qui révèlent une mise à distance de l'information.

En 2, le changement de mode permet d'instaurer une certaine distance avec l'information présentée.

En 3, la distance introduite par l'emploi du conditionnel (aurait) est amplifiée par la subordonnée conditionnelle.

En 4 et 5, on attribue les propos à une instance qui les prend en charge. L'énonciateur se démarque très nettement des propos rapportés.

En 6, l'énonciateur introduit une distance forte vis-à-vis de son énoncé par l'emploi, à la fois, du conditionnel, du discours rapporté et de l'expression selon des sources officielles.

En 7, l'information est mise à distance plus que dans l'exemple 6. Le verbe *dire* est remplacé par le verbe *indiquer* qui traduit une démarcation forte de l'énonciateur de l'information présentée.

1.3. Pourquoi le journaliste s'efface-t-il ?

La posture médiatique consiste à positionner le journaliste comme « sous-énonciateur » dans la mesure où il laisse la parole à des énonciateurs seconds présentés comme experts. Le journaliste, respectant la déontologie de son métier, essaie de s'effacer autant que possible de l'information présentée et ce, pour plusieurs buts :

L'effacement énonciatif augmente l'apparente objectivité du discours journalistique. En accumulant les paroles expertes, le journaliste semble parfaitement respecter la déontologie de sa profession. Son journal semble respecter son rôle de réceptacle des bruissements du monde. Plus les points de vue des experts mis face à face seront nombreux et hétérogènes et plus l'impression d'objectivité sera forte.

En plus, le degré de vérité de l'information est renforcé : le propos est digne de confiance parce que ce qui est porté par une autorité est le plus souvent digne de confiance.

Notons aussi que dans les débats portant sur des sujets polémiques, la coexistence de positions contradictoires permet de traiter l'information en échappant à toute critique de parti pris.

1.4. Peut-on s'effacer de son discours ?

Le phénomène de la parole rapportée est le moyen, par excellence, qui permet au journaliste de se mettre à l'écart vis-à-vis des informations présentées. Il est, selon P. Charaudeau (2005 :136), « l'un des grands enjeux des médias modernes » parce que le rôle de la presse, aujourd'hui, est « celui de reflet, miroir, écho des diverses paroles qui circulent dans le monde ». Néanmoins, l'effacement énonciatif dans le discours journalistique n'est qu'une illusion car le choix des informations, leur ordre de parution, leur mise en scène, l'horaire de diffusion, etc. manifestent bien la subjectivité du journaliste.

Malgré l'objectivité apparente du discours direct, ce mode de rapport de la parole sert des visées argumentatives différentes selon les intentions du rapporteur. Le discours direct, intégré par l'énonciateur dans son propre discours, devient non autonome

situationnellement mais aussi argumentativement. Ainsi, l'énonciateur qui rapporte des propos ne rapporte en fait qu'une partie qu'il choisit du discours initialement produit. De plus, coupées de leurs contextes primitifs, les paroles d'autrui sont intégrées dans le nouveau discours et prennent sens dans celui-ci.

Le discours direct est considéré comme la meilleure façon de citer en termes de neutralité. Ce type de discours se présente comme une reproduction des énoncés de la source citée. Autrement-dit, le journaliste prétend reproduire les énoncés de la source sans que son point de vue soit intégré. Cependant, la reproduction intégrale des propos d'autrui est impossible dans le discours journalistique. C'est du moins l'avis de D. Maingueneau (2000 :110) :

« Quelque soit sa fidélité, le discours direct n'est jamais qu'un fragment de texte dominé par l'énonciateur citant, qui dispose de multiples moyens pour lui donner un éclairage personnel. »

Quant aux différentes formes du discours rapporté indirect, il suffit d'observer les reformulations pour rendre compte que le journaliste ne s'efface pas mais il donne cette illusion. Observons l'énoncé suivant : *il dit : je vais quitter le lieu avant qu'il soit dangereux*. Cet énoncé peut être rapporté ainsi : *il dit qu'il va quitter l'Irak avant qu'il soit dangereux*. Dans ce type de discours, le journaliste, fait des reformulations qui écartent le sens originel ou du moins elles le modifient légèrement. Ainsi, dans l'exemple précédent, le locuteur cité ne dénomme pas le lieu où il était alors que le journaliste le dénomme à sa manière. Cela est extrêmement subjectif car le locuteur cité ne désigne pas forcément l'Irak, même s'il était en Irak, mais il désigne, peut être, la capitale de l'Irak ou une région de l'Irak.

La distanciation, dans plusieurs de ces formes, n'exprime pas toujours une volonté de neutralité mais elle exprime parfois une position extrêmement subjective. Par exemple l'expression entre guillemets, dans son apparence, montre une démarcation par rapport à l'information en question alors que ce n'est pas toujours le cas :

Le président Bush a désigné les pays de l' « axe du mal » (entre guillemets) et les a mis en garde...

(FR2, JT13, janvier 2003)

Le journaliste se distancie de l'information, en l'occurrence la désignation *l'axe du mal*, tout en exprimant en même temps qu'il n'adhère pas à cette désignation. De ce fait, il a exprimé que son avis personnel est autre et qu'il diffère de celui du président américain.

Finalement, malgré les différentes pratiques langagières exercées pour s'effacer de son discours ou pour donner cette illusion, le journaliste occupe, en effet, un réel statut de sur-énonciateur et ce, à plusieurs titres :

Pour illustrer ses propos, le journaliste choisit les citations et dénomme, souvent à sa façon, les autorités citées. Cela manifeste un engagement de la part du journaliste. En plus, la présentation des sources implique un mode de dénomination qui peut traduire une certaine posture vis-à-vis de ces sources. Ainsi, la désignation d'un parti politique par « l'opposition » au lieu de son nom ne relève pas d'une posture de sous-énonciation.

Qu'ils soient des verbes introducteurs dans le discours rapporté ou des groupes prépositionnels dans le cadre de la modalisation, les introducteurs sont rarement neutres dans la mesure où ils apportent un éclairage subjectif. Et D. Maingueneau (2000 :122) nous a bien précisé :

« Le verbe introducteur donne en effet un « cadre » à l'interprétation du discours cité. Si un verbe comme « dire », une préposition comme « selon », peut sembler neutre, ce n'est pas le cas d'« avouer » ou de « reconnaître », par exemple, qui impliquent que la parole rapportée constitue une faute ».

En général, l'effacement énonciatif augmente l'illusion de l'objectivité mais il n'est pas le seul moyen. D'autres phénomènes pragmatiques que nous évoquons par la suite s'imposent.

2. Le journal télévisé, une diffusion directe

Le direct est porteur d'une valeur d'authenticité qui attire les téléspectateurs. C'est pourquoi les producteurs mettent un soin particulier à rappeler que le programme est en direct pour inviter les téléspectateurs à venir constater eux-mêmes ce qui se passe dans le monde sans médiation et sans truquage. F. Jost (1999 :61) relève cet aspect du direct ainsi :

« Il suffit d'affirmer qu'une émission est en direct pour qu'elle soit *ipso facto* dotée d'une valeur particulière : on guette le trou de mémoire de l'acteur de la dramatique, le lapsus de l'animateur ou l'émergence d'un évènement extraordinaire dans le studio de l'information. »

Pour G. Lochard (2005), le direct bénéficie d'un statut privilégié en vertu du régime d'actualité qui préside à l'élaboration d'un journal télévisé. L'hypothèse selon laquelle les acteurs de la vie politique et sociale font coïncider un évènement d'importance avec l'heure de diffusion du JT a été mise en évidence dans G. Lochard (2005 :28) :

« Si un évènement de grande importance se déroule durant le cours du journal, (et les acteurs sociaux et politiques savent favoriser ces coïncidences), il aura la priorité, bouleversant les sommaires, supplantant tout autre sujet, voire donnant lieu à de sensibles débordements d'horaires. »

Donc, le journal télévisé est d'une grande importance dans la vie sociale et politique dans la mesure où il bénéficie d'un statut particulier renvoyant à sa diffusion en direct. Cela lui assigne la mission de transférer la vérité telle qu'elle est à temps réel comme une fenêtre qui donne sur la vérité brute. Si le présentateur du journal télévisé ne sent nul besoin de dire que le JT est en direct, c'est pour ne pas jeter le moindre doute sur cette évidence qui constitue la garantie même d'authenticité et de vérité. Le générique, la mise en scène et le décor constituent des repères pour le JT.

3. Le présentateur du journal télévisé

En direct du journal télévisé, le présentateur se concentre sur les promesses faites au téléspectateur qui allume son téléviseur pour suivre les nouvelles de « l'ici et d'ailleurs ». Pour G. Lochard et J-C. Soulages (1998 :111), c'est un « homme-tronc assis derrière un bureau ». Cette image de pouvoir rappelle le pouvoir médiatique. Parfois, ce présentateur est debout pendant l'annonce des titres pour incarner l'action, la vivacité des nouvelles à venir.

Le générique du journal télévisé s'ouvre, dans la plupart des chaînes, sur une carte du monde ou sur le globe (France 2, Euronews), les types humains (Arte) avec une musique spéciale qui sert de sonnette d'appel aux téléspectateurs invités à suivre le spectacle du monde. Le présentateur du journal est le porte-parole d'une collectivité émettrice. Il joue le rôle de représentant de la chaîne télévisée. On constate dans ce sens que certains présentateurs ont une longévité extraordinaire que conforte la notoriété acquise au fil du temps comme Patrick Poivre D'Arvor qui a présenté le journal télévisé sur TF1 pendant 25 ans. On intègre dans certains journaux télévisés le nom du présentateur dans le générique. C'est le cas de France 2, par exemple, dans son édition de 20 heures.

Le présentateur est aussi une figure représentative du téléspectateur. Certaines chaînes forment un duo de présentateurs. Dans ce cas, ils sont complémentaires pour incarner la diversité du pays afin que chaque téléspectateur s'y reconnaisse : sexe contraire, origine diverses. C'est le cas de France 2 qui a souvent formé des couples : Carole Gaessler (femme d'origine européenne) et Rachid Arhab (homme d'origine maghrébine) ; Louis Laforge (homme d'origine européenne) et Audrey Pulvar (femme d'origine négro-antillaise).

De telles promesses ont un rôle primordial dans la mesure où une présentation ainsi organisée permet de gagner la confiance du téléspectateur.

4. Langue du présentateur du journal télévisé

Le présentateur du journal télévisé est aussi la vitrine linguistique de la chaîne et du public. En effet, la langue du JT a fréquemment recours, même dans le cas des débats

spécialisés, à des jeux d'implicite et des allusions renvoyant à des valeurs et des savoirs partagés. G. Lochard (2005 :53) souligne le degré de connivence linguistique entre le présentateur et les téléspectateurs :

« On peut relever dans les journaux télévisés, la mobilisation des registres lexicaux relevant généralement de langues plus courantes. Il en va de même de la syntaxe de cet écrit oralisé que mettent en œuvre les journalistes de radio et de télévision : ceux excluant les constructions complexes à base de subordonnée. »

Le présentateur tente également d'exploiter cette connivence dans son évocation des données chiffrées. D'ailleurs les chiffres sont un moyen d'objectivation par excellence dans les journaux télévisés. Dans l'énoncé, *On compte plus d'un million de Kosovars que Milosevic a chassés de chez eux.* (FR2, mars, 1999), le régime peu démocratique du président Milosevic est accusé d'avoir commis le crime en question. L'emploi des chiffres, en l'occurrence *plus d'un million* permet de mobiliser les téléspectateurs et de donner l'image la plus sombre qu'elle soit de ce drame.

Le présentateur qui veut émouvoir ou persuader les téléspectateurs recourt également à certaines figures de rhétorique marquant l'intensité comme l'hyperbole et l'euphémisme.

4.1. L'hyperbole

Principale forme de l'exagération par laquelle on augmente ou diminue exagérément la réalité que l'on veut exprimer pour produire plus d'impression, l'hyperbole peut s'appliquer à toute formulation excessive en tant qu'hyper-assertion. Elle s'oppose à l'hypo-assertion que représente la litote. Pour Clara Romero (2001 :217), l'hyperbole est la figure centrale de l'intensif en français contemporain :

« Il y a hyperbole chaque fois que ce qui est dit va au-delà de la réalité factuelle ou potentielle, quelle que soit la forme linguistique empruntée. Tous les procédés intensifs étudiés (...) sont donc susceptibles d'être employés hyperboliquement. »

D. Sperber et D. Wilson (1989 :352) mettent l'accent sur l'expressivité de l'hyperbole puisqu'ils la trouvent apte à produire plus d'effets qu'un autre énoncé qui en serait la paraphrase littérale. Le locuteur qui l'emploie semble indiquer sa crainte que des mots moins « chargés » sémantiquement au sens littéral ne suffisent à rendre compte du degré très élevé qu'il veut communiquer. Examinons cet énoncé : *le talent magique de Zidane a défait les Brésiliens*. Cet exemple renvoie à la victoire de l'équipe de France de football à la coupe du monde 1998. On a affaire à une hyperbole : *le talent de Zidane* étant considéré par le présentateur du journal télévisé comme ne relevant pas du naturel mais d'un surnaturel à dimension « épique ». Un téléspectateur ainsi persuadé adhère facilement à l'opinion du journaliste qui paraît comme source légitime de l'information.

4.2. L'euphémisme

L'euphémisme est une formulation destinée à éviter l'emploi des mots qui pourraient être perçus comme choquants. Pour F. Dumarsais (1988 :158), l'euphémisme est la figure « par laquelle on déguise des idées désagréables, odieuses ou tristes, sous des noms qui ne sont point les noms propres de ces idées ; ils leur servent comme de voile, et ils en expriment en apparence de plus agréables, de moins choquantes, ou de plus honnêtes, selon le besoin ».

L'euphémisme, par sa propriété d'atténuer permet toutes sortes de « ruses » linguistiques. Elle permet dans plusieurs cas de tromper le public au point que J.-J Robrieux (1998 :76) la dénonce ainsi :

« L'euphémisme est la figure clé de la langue de bois, particulièrement en vigueur dans le discours politique ou technocratique et le style de certains médias. »

L'emploi de l'euphémisme est très fréquent à la télévision. Il concerne souvent les principaux domaines tabous de la société. Ainsi, pour atténuer des problèmes sociopolitiques, il sera question de *demandeurs d'emploi* au lieu de *chômeurs*, *Pays en voie de développement* ou *Pays les moins développés* au lieu de *Pays sous-développés* ou *pays du tiers monde* ; *quartier défavorisé* pour *quartier de pauvres*, etc.

En ce qui concerne les problèmes socio-économiques, *les ouvriers et les travailleurs de petites conditions* ne sont pas appelés par des noms qui rappellent la bassesse de leur état et de leur statut social défavorisé. En ce sens, les *agents de nettoyage* sont appelés des *techniciens de surface* ; des *ouvriers* deviennent des *agents d'atelier*, etc.

Quand on parle de la santé, l'euphémisme joue un rôle dans le traitement psychique des patients. *Les victimes du SIDA* ne sont pas des sidéens mais *des malades du SIDA* ; *les aveugles* sont *des malvoyants* ; les sourds sont *des malentendants*. Mais ce traitement destiné à protéger les faibles est dénoncé, dans certaines sociétés, dans la mesure où une partie importante de la réalité est ainsi dissimulée.

Le fait d'éviter de choquer le public invite ce dernier à respecter la source de l'information. On a affaire à une figure de rhétorique amplement employée dans un but central, c'est de gagner l'opinion du téléspectateur.

5. La sélection de l'information dans les JT

Pour reprendre la terminologie de F. Jost (2005), « l'idéologie du journal télévisé » est fondée, en gros, sur trois critères en l'occurrence, critère d'actualité, critère de proximité et critère psycho-affectif.

5.1. Critère d'actualité

L'activité journalistique tente de rendre compte des faits présents et plus récents. Les téléspectateurs ne s'intéressent pas aux faits passés ni aux faits probables dans le futur.

Sans doute le degré d'actualité est l'un des principaux critères qui président à la sélection des informations dans les journaux télévisés. G. Lochard et H. Boyer (1998 :29) soulignent cette volonté affirmée de « coller à l'évènement » :

« L'histoire de l'activité journalistique apparaît en effet comme une tentative permanente de réduire l'écart entre le temps de l'évènement et le temps de délivrance de la nouvelle.»

Ce désir croissant d'actualité aboutit à la recherche du scoop. C'est l'avis de F. Jost (2005 :70) pour qui :

« L'idéal journalistique est de coller le plus possible à l'évènement, d'où la recherche du scoop, qui s'efforce de réduire au maximum l'écart entre le moment où un fait se produit et celui où il est divulgué dans l'espace public. »

5.2. Critère de proximité

Le public donne plus d'importance aux évènements qui se passent près de lui. Etant donné que l'intérêt du téléspectateur est censé être proportionnel à la proximité spatiale, le lieu de localisation de l'évènement constitue donc un important critère de sélection de l'information. G. Lochard et H. Boyer (1998:30) soulignent ce principe de proximité ainsi :

« Si ce principe est manifestement présent dans la presse régionale et locale, il est également présent dans la presse d'information générale, écrite et audiovisuelle, qui a tendance de plus en plus à privilégier les faits ayant pour cadre le territoire national. »

Dans les journaux télévisés, les informations locales sont présentées souvent en premier lieu. C'est au nom de cette loi de proximité que se développent de plus en plus des chaînes de télévision régionales comme Télé Breizh en Bretagne où des domaines relatant des faits plus ou moins relatifs à une ville ou à un port donné.

Cependant, des cas particuliers peuvent bousculer le critère de proximité. Il s'agit des nouvelles qui concernent, par exemple, l'insécurité dans le monde comme l'attaque du 11 septembre 2001 aux USA. Une telle nouvelle peut prendre le dessus au détriment des nouvelles régionale et nationale.

5.3. Critère psychoaffectif

Par rapport aux critères précédents, le critère psychoaffectif peut être prioritaire quant au choix de l'information à délivrer. En effet, les évènements dotés d'une forte

résonance émotionnelle et imaginaire en fonction de leur dimension insolite, exceptionnelle, dramatique ou tragique retiennent l'attention des téléspectateurs et de ce fait, prennent le dessus dans la hiérarchie des informations des JT.

Les journaux télévisés français sont attachés aux critères psychoaffectifs dans leurs choix des informations dans la mesure où le moindre accident, la moindre catastrophe, la moindre guerre, impliquant la France d'une façon ou d'une autre, soient traités comme prioritaires.

On comprend jusque-là que les critères relatifs aux téléspectateurs orientent l'activité journalistique. Néanmoins, l'activité journalistique oriente aussi les intérêts du public. En effet, l'instance médiatique opère des choix selon le principe de saillance⁹. Ces choix dépendent de la façon dont les médias se représentent ce qui est susceptible d'intéresser ou d'émouvoir le public. P. Charaudeau (2005 :111) illustre ce cas :

« Lors du conflit en ex-Yougoslavie, se produisent au mois d'août 1992 des événements dramatiques (découverte des camps serbes) qui pourtant sont relégués au second plan dans les journaux télévisés par l'ouverture des jeux Olympiques. »

Cette situation atteste le pouvoir de la presse de l'information télévisée. Les téléspectateurs qui ne sont que peu initiés aux techniques de la presse sont facilement mobilisés par les médias qui imposent le menu événementiel du jour.

Conclusion

A la fin de ce chapitre, nous ne prétendons pas avoir présenté tous les caractéristiques relatives au discours de l'information télévisée mais nous jugeons que les quelques caractéristiques et outils présentés suffisent à accomplir notre analyse. En outre, le chapitre méthodologique qui va suivre comporte aussi d'autres concepts qui sont en rapport avec ceux qui ont été présentés dans les chapitres précédents.

⁹Selon G. Lochard et H. Boyer, *op. cit.*, 1998, p.31, un fait médiatique est dit saillant s'il présente une faculté à provoquer un intérêt ou un étonnement chez le destinataire.

Partie pratique

Choix et analyse du corpus

Chapitre IV

Choix du corpus et méthodologie de la recherche

Introduction

L'intérêt grandissant à l'analyse des faits authentiques a permis de dépasser l'étude du système de la langue déconnecté des conditions réelles de communication. Ce sont l'observation et la description des usages authentiques de la langue qui préoccupent le linguiste et c'est là que la linguistique de corpus prend son sens. Le corpus devient ainsi le noyau des travaux de recherche.

La volonté d'étudier le réel en linguistique est une question qui n'est évidemment pas nouvelle. François Rastier (2001), à titre d'exemple, montre que l'analyse de corpus est restée très vivace même à l'époque du structuralisme et du générativisme. Dans les années 20, le linguiste américain Edward Sapir avait utilisé la technique du corpus pour étudier des langues amérindiennes. Actuellement la quasi-totalité des travaux en linguistique se basent sur des corpus. Néanmoins, le corpus n'est pas considéré de la même manière dans les différents travaux.

Nous allons commencer ce chapitre par des questions se rapportant à la notion du corpus. Nous essayons, d'abord, de mettre en exergue quelques définitions qu'a suscitées la notion de corpus pour arriver à la définition que nous adoptons. Ensuite, il sera question de la nécessité du corpus et de son rapport à la théorie dans un travail de recherche. Nous abordons également les conditions de constitution d'un corpus en précisant notre position vis-à-vis de ces conditions. En dernier lieu, nous présentons notre corpus et nous citons les difficultés les plus gênantes que nous avons rencontrées.

1. Qu'est-ce qu'un corpus ?

Le traitement des corpus recueillis de la réalité langagière est devenu une nécessité pour rendre compte de cette réalité. De multiples acceptions sont accordées au corpus au point que le chercheur se trouve obligé de revenir sur sa définition pour éviter d'éventuelles ambiguïtés.

J. Dubois (1969) considère que le corpus est un rassemblement de textes sur lesquels une théorie est appliquée. Cette conception est extrêmement vague car corpus ici peut renvoyer à n'importe quelle discipline ne se rapportant pas aux sciences du langage.

En plus, l'objet du linguiste doit surtout être cerné car les phénomènes langagiers sont complexes et compliqués qu'ils ne le paraissent.

B. Habert cité par G. Williams (2006:26) propose la définition suivante :

« Un corpus est une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques et extralinguistiques explicites pour servir d'échantillon d'emplois déterminés d'une langue. »

Cette définition semble résoudre les insuffisances de la définition précédente. En effet, l'intervention du linguiste est évidente. Les données collectées sont sélectionnées et organisées pour faciliter l'exploitation du corpus. Cette citation montre que le corpus est un échantillon d'emplois contre l'idée simpliste qui trouve dans la clôture du corpus un trait pertinent. Ce qui est pertinent pour nous c'est la représentativité de l'échantillon qui fait défi pour le linguiste.

A l'égard de toutes ces questions, nous trouvons que la conception de J-P Dalbera (2003 :7) est récapitulative :

« Le corpus du linguiste est à priori l'ensemble des faits sur la base desquels celui-ci entend conduire son analyse. Ce corpus est, au premier chef, de l'ordre des *données brutes* : il consiste en un certain nombre d'unités linguistiques recueillies selon divers modes et rassemblées. L'extrapolation qu'il convient de faire pour étendre les résultats de l'analyse de l'échantillon a un caractère représentatif. La clôture du corpus ne peut plus être aléatoire ni seulement d'ordre quantitatif ; des contraintes qualitatives viennent s'ajouter, le corpus est alors de l'ordre des *données pertinentes*. Par ailleurs la décision de garder le corpus ouvert a pour corollaire l'implication plus franche du linguiste dans le modelage de celui-ci ; le corpus est alors de l'ordre des *données construites*. »

En ce qui nous concerne, notre travail porte sur des usages récurrents de l'adjectif subjectif dans la présentation des journaux télévisés. Alors, nous tâcherons de prouver la fréquence de ces usages dans notre corpus et de ce fait nous sommes arrivés à confirmer une hypothèse préalablement émise. Quand les usages sont récurrents de

manière satisfaisante, nous jugeons que le nombre d'exemples est suffisant et est représentatif.

2. De la nécessité du corpus

Le structuralisme et le générativisme ont écarté la question du corpus de la problématique linguistique. Chomsky, dans une position extrême va jusqu'à nier l'existence du corpus en linguistique. Cette dénégation est pour F. Rastier (2006) l'aveu d'un échec épistémologique et pratique de la linguistique computationnelle constituée autour des théories chomskyennes.

En effet, mener une étude linguistique sans prendre en compte un corpus c'est sans doute ignorer les usages réels du système de la langue et envisager la langue naturelle comme une langue artificielle comme celle des machines électroniques. Pour Anne Condamines (2005 :39), le fait d'éviter le corpus est une volonté de confirmer les régularités du système tout en contournant les difficultés relatives aux pratiques langagières réelles qui se caractérisent par une certaine fluctuation par rapport à la norme :

« Une des façons de contourner cette difficulté consiste à ne pas avoir recours à des productions réelles mais, au contraire, à se donner un objet déconnecté de tout contexte afin d'établir la distance qui permettra à l'analyste de repérer les régularités inhérentes au système. »

Compte tenu des défaillances de la linguistique sans corpus, les linguistes se tournent vers une linguistique de corpus. Or, c'est le corpus, en fait, qui permet de formuler une hypothèse ou d'en éprouver la consistance. C'est du moins l'avis de Jean-Philippe Dalbera (2003 :3) :

« ...quel que soit le domaine ou le champ linguistique à étudier, le volume de données est si considérable que l'on ne saurait tout prendre en compte dans le cours de l'analyse (que peut bien signifie *tout* d'ailleurs ?). De sorte que l'on est conduit à faire l'hypothèse (le pari) que les régularités susceptibles d'être découvertes par l'analyste sont potentiellement récursives et donc qu'une analyse

limitée à un sous-ensemble de faits peut être de nature à rendre compte de l'ensemble. »

L'avis de J-F. Dalbera nous amène à nous poser la question suivante : est-ce que le corpus est envisagé de la même manière dans les travaux de recherches?

Dans les travaux de recherches, nous remarquons qu'il serait intéressant de relever les deux considérations essentielles du corpus :

-la première considération est souvent relative aux travaux de syntaxe et de la sémantique lexicale où les attestations personnelles du linguiste jouent un rôle primordial. Le corpus est élaboré en fonction de la compétence personnelle du linguiste. En tant que sujet parlant, il juge les données par rapport à ce qu'il peut produire lui-même, d'une part, et par rapport à ce que la grammaire telle qu'il l'envisage, d'autre part. Cette méthode, bien qu'elle soit économique en termes de temps et d'investissements, présente plusieurs inconvénients :

D'abord, un travail scientifique qui est censé être objectif se trouve envahi par la subjectivité du chercheur. La réalité langagière est ainsi détournée. En plus, les exemples sont tous mis sur le même plan. C'est-à-dire que ce qui est fréquent ne diffère pas de ce qui est rare. Enfin, le linguiste qui fait une enquête basée sur des questions et des réponses, ne doit pas croire que la discussion menée est purement naturelle car les réponses fournies dépendent étroitement de ses propres questions.

-la seconde considération concerne l'utilisation du corpus recueilli auprès des locuteurs. Dans cette méthode, le corpus se définit par le fait que les données recueillies ont été produites indépendamment du travail de recherche. Ce sont alors des données attestées qui n'ont aucun rapport avec les hypothèses préalables du linguiste. Dans ce cas elles sont issues des usages spontanés et sont loin d'être influencées ou suscitées par une hypothèse préalable.

Pour notre part, nous adoptons cette seconde méthode que nous trouvons objective et qui convient à notre travail qui porte sur l'analyse des informations présentées dans des journaux télévisés français. Mais, est-il envisageable de travailler sur des données qui risquent de ne pas répondre à notre problématique ?

Le choix du corpus n'est jamais innocent. Le linguiste choisit les données attestées en fonction de son hypothèse ou de la théorie adoptée et là, il s'agit d'une problématique largement discutée : le corpus est-il un observé ou un observatoire ?

3. De la théorie vers le corpus ou du corpus vers la théorie ?

Le consensus autour de la verbalisation du terme corpus cache de multiples divergences autour de sa signification.

Pour les uns, le corpus est un observatoire d'une théorie qui permet de rendre compte et d'illustrer des connaissances déjà connues et modélisées.

Pour les autres, le corpus est un observé dynamique, un objet vivant de recherche et de savoir. Son traitement conduira à des connaissances et des modèles qui ne sont pas encore découverts.

Pour nous, nous trouvons que notre travail de recherche aborde le corpus dans les deux sens ; c'est-à-dire en tant qu'observé et en tant qu'observatoire. En effet, les hypothèses préalablement émises par le linguiste découlent de certains faits constatés concernant une situation linguistique ou un usage donné. Ces hypothèses vont être confirmées ou infirmées selon une ou plusieurs théories déjà connues. Le résultat final d'un tel travail peut contribuer à l'élaboration de modèles inédits.

4. Les niveaux du corpus.

Certains chercheurs envisagent des niveaux pour le corpus. Damon Mayaffre, dans son article intitulé *Rôle et place des corpus en linguistique* paru dans la revue électronique *texto*, en 2002, distingue trois niveaux de corpus d'un point de vue hiérarchique :

- « Les corpus lexicographiques ou sacs de mots » : ce sont des corpus qui prétendent à l'exhaustivité. Ils sont faciles à recueillir et se caractérisent par le fait d'être clos et finis.

- « Les corpus phrastiques de grammairiens ou de syntacticiens » : ils sont généralement des exemples non attestés mais forgés par le linguiste en se basant sur son intuition.
- « Les corpus textuels » : ils contiennent des données attestées recueillies auprès des locuteurs dans des situations naturelles de communication. Ce sont des corpus qui ne prétendent pas à l'exhaustivité.

En ce qui nous concerne, nous travaillons sur un corpus constitué de textes. En réalité, la présentation du journal télévisé, qui paraît orale, se fait à partir de textes déjà écrits et préparés. Alors ce sont des textes oralisés. Là nous sommes arrivés à une question qui n'est pas moins importante dans la problématique du corpus. C'est la question du rapport entre texte et discours.

5. Le corpus : relation entre texte et discours.

L'opposition entre discours et texte ne cesse de susciter les débats en sciences du langage. Le rapport entre texte et discours est-il un rapport d'inclusion ou d'appartenance ?

Le discours est un texte plus ses conditions de production. C'est ce que propose M.Grawitz (1990 :354) pour qui toutes les recherches en analyse du discours

« (...) partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant à ses conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours. »

Cette citation révèle un rapport d'équivalence entre un texte pris dans ces conditions de production et un discours. Cette équation figure dans Jean-Michel Adam (1990 :23) comme suit : « Discours = Texte + Contexte/conditions de production et de réception-interprétation ». Néanmoins, J-M Adam (2006 :4) réajuste cette équation et conclut que texte et discours ne s'opposent pas mais se chevauchent.

Cette conception est, dans certaines mesures, partagées par P. Charaudeau (1983 :69) :

« Chaque texte se trouve donc traversé par plusieurs discours qui s'attachent, chacun, à des genres ou à des situations différentes. »

Charaudeau illustre sa conception par l'exemple du genre politique qui peut être traversé par un discours didactique ou par un discours humoristique. Cette conception n'est pas loin de la conception bakhtinienne exposée par T. Todorov (1981) où il est question que chaque discours est hanté par d'autres discours.

La question du rapport entre texte et discours nous intéresse dans un but terminologique et méthodologique. Notre objet d'étude est le texte ou le discours ?

Nous adoptons la conception de l'école française d'analyse de discours. Nous nous alignons alors sur la position de G-E. Sarfati (2001:17) qui considère que le discours est défini par l'ensemble des textes qui s'y rapportent et que les textes analysés permettent de théoriser le discours :

« C'est relativement à l'analyse de textes particuliers que l'analyse du discours peut formuler des hypothèses sur la spécificité du discours dont relèvent ces mêmes textes. D'autre part, ce n'est qu'à travers et à partir de l'analyse des textes que la théorisation de la notion de discours est connaissable. »

Alors le texte et le discours sont complémentaires. Ainsi, la notion de discours n'est envisageable qu'à travers la notion de texte et inversement. Notre objet d'étude consiste donc à analyser des textes oralisés par les présentateurs des journaux télévisés. Ces textes se rattachent au discours journalistique.

6. Le corpus : conditions de constitution.

Le corpus n'est pas un ensemble formellement défini de textes mais il doit vérifier, selon Bommier-Pencemin Bénédicte (1999), trois types de conditions : des conditions de signifiante, des conditions d'acceptabilité et des conditions d'exploitabilité.

- Conditions de signifiante : les données recueillies en vue d'une étude déterminée doivent être pertinentes. Le chercheur qui veut prouver la consistance d'une théorie, ne va pas recueillir des données qui ne vont pas

servir sa recherche. D'ailleurs, le chercheur est appelé à un travail préalable qui lui permet de choisir le corpus qui convient à sa problématique. Nous signalons que le corpus de recherche est souvent extrait d'un corpus source. Cette question d'extraction nous amène à poser la question suivante : est-ce que tout ensemble de données est un corpus ? En fait le corpus est élaboré pour résoudre une problématique relative à une réalité observée sous un angle précis. Cela veut dire que les données doivent être cohérentes pour aboutir à la résolution du problème posé au départ. Autrement dit, le corpus doit comprendre des données représentant une entité unique et non pas des singularités.

- Conditions d'acceptabilité : le corpus, pour être acceptable, doit représenter le phénomène étudié. On parle de ce fait d'une caractéristique majeure qui est la représentativité. En effet, représentativité sous-entend qu'on s'intéresse à un sous ensemble limité du corpus source. Or, en sciences du langage, les recherches se font souvent sur des corpus limités car la nature redondante des phénomènes langagiers permet d'économiser l'effort et de travailler sur des corpus clos. Pourtant, cette expression de corpus clos n'est pas tellement partagée par les chercheurs en sciences du langage car la nature dynamique du discours s'oppose à toute conception de catégorisation que pour des fins didactiques. Pour nous, cette notion de clôture ne signifie pas une limitation mais une délimitation. Autrement-dit, l'usage de ce terme de clôture renvoie à un corpus qui vérifie la diversité maximale de son contenu.
- Conditions d'exploitabilité : le contenu du corpus doit être homogène pour une meilleure exploitabilité. Il n'est pas facile, par exemple, d'exploiter un corpus qui comprend au même temps des textes écrits et des enregistrements vidéo car les deux types de données font appel à deux démarches différentes. Pour nous, nous allons justifier l'usage de l'adjectif subjectif selon que l'adjectif apparaisse dans une citation ou qu'il soit inséré dans un contexte spécifique ou qu'il figure dans un discours accompagné d'images. Ces trois stratégies que nous avons constatées dans le discours journalistique nous ont amené à répartir les interventions des journalistes en textes seuls et en textes accompagnés d'images.

Une telle répartition a pour objectif d'éviter toute confusion lors du traitement du corpus. Il est à noter que la répartition des données est étroitement liée aux types de données disponibles et non pas à leur volume. Cela ne dit pas que le volume n'a pas d'importance car avec un corpus qui n'atteint pas le volume nécessaire, on risque de prendre ce qui est peu récurrent pour récurrent, par exemple.

Bien que ces conditions soient indispensables pour la constitution du corpus, elles sont en général partiellement vérifiées car la réalité langagière cache toujours ce que l'on n'attend pas. Personne ne peut nier qu'il a découvert des manifestations langagières qui ne peuvent pas être clairement justifiables dans le cadre de sa problématique du fait que la réalité langagière est toujours plus grande et plus complexe que sa problématique. Nous disons, enfin, que le corpus le plus représentatif de la réalité langagière est celui qui vérifie le plus possible ces conditions citées.

7. Notre corpus.

7.1. Chaînes choisies et JT sélectionnés

Nous avons constitué notre corpus à partir des enregistrements effectués au moyen de deux récepteurs numériques qui offrent, grâce à des entrées USB, des enregistrements (son et image) de bonne qualité. Ce sont des enregistrements de journaux télévisés français qui ont eu une durée générale une dizaine d'heures. Les journaux télévisés concernés sont : le 19-20h de France 3, le 20h de France 2 et le 20h de TF1. Les enregistrements couvrent tout le mois de novembre de l'année 2013. Le mois de novembre 2013 n'est pas un choix mais une période qui coïncide avec l'achèvement de la partie théorique du mémoire. De ce fait, tout l'effort est réservé à la partie pratique.

Les chaînes de télévision choisies et journaux télévisés sélectionnés répondent aux contraintes méthodologiques de l'élaboration du corpus.

Les chaînes en question (France 3, France 2, TF1) sont des chaînes les plus regardées en France ces dernières années selon l'organisme français **Centre de Recherches**

Politiques de Science Po¹⁰. Ce sont des chaînes qui se partagent le gros de l'audimat à l'échelle du territoire français et qui représentent la diversité du paysage médiatique français par la richesse de leurs programmes.

France 3 et France 2 sont des chaînes généralistes de service public. La première se singularise par les éditions des régions et la seconde par huit diffusions de Journaux télévisés chaque jour.

Télévision Française 1, désignée communément par TF1, est une chaîne généraliste privée depuis 1987. Elle est la première chaîne européenne en termes d'audience selon Médiamétrie¹¹.

En ce qui concerne les journaux télévisés sélectionnés (le 19-20h de France 3, le 20h de France 2 et le 20h de TF1), ce sont les plus regardés en France car les chaînes qui les diffusent accordent une grande importance à l'information télévisée. Cela est perçu à travers les moyens humains (rédacteurs, journalistes, correspondants dans d'autres pays,...) et matériels (notamment des moyens qui permettent la diffusion en dehors des plateaux) mis en place pour couvrir les événements en France et dans le monde entier. Thierry Vedel, dans son article intitulé *Les électeurs français et l'information télévisée* paru dans le site officiel du Centre de Recherches Politiques de Science Po, donne des statistiques récentes à propos des journaux télévisés :

« ...l'écoute du journal télévisé (JT) est extrêmement concentrée sur quelques chaînes : un électeur sur trois regarde régulièrement le 20h de TF1 et près d'un sur cinq celui de France 2. Au total, quatre JT représentent les $\frac{3}{4}$ de l'audience des JT, et cette concentration sur quelques chaînes est d'autant plus qu'on regarde fréquemment les informations télévisées... »

On voit clairement la dominance du 20h de TF1 et du 20h de France 2 parmi les journaux télévisés en France. La même source propose un tableau récapitulatif des journaux télévisés les plus regardés en France. Ce sont en nombre de quatre appartenant à trois chaînes qui sont les chaînes que nous avons choisies pour notre corpus.

¹⁰ www.cevipof.msh-paris.fr

¹¹ Société spécialisée dans la mesure d'audience et les études marketing des médias audiovisuels et interactifs en France. Elle observe, mesure et analyse les comportements du public et les tendances du marché des médias et de la communication (www.mediametrie.fr).

JT le plus régulièrement regardé	Part d'audience de chaque JT en %	% cumulé tous téléspectateurs	% cumulé chez téléspectateurs assidus (tous les jours) N=2890
20 h TF1	33,5	33,5	34
20 h F2	18,2	51,7	52,5
13 h TF1	13,5	64,9	68,2
19-20 h F3	10,7	75,6	78,6
13 h F2	4,5	81,1	84,6

Les JT les plus régulièrement regardés en France¹²

A partir de ce tableau, il s'avère que 80,4%¹³ est la part d'audience accordée uniquement aux journaux télévisés mentionnés dans la première colonne. Cela veut dire que l'écoute des journaux télévisés en France n'est pas répartie sur un grand nombre de journaux télévisés. Alors, ce sont les journaux télévisés de TF 1, de France 2 et de France 3 qui sont les plus regardés en France.

Ces données sont en faveur de notre choix. En effet, notre attention est portée sur des journaux télévisés (19-20h de France3, 20h de France2 et 20h de TF1) diffusés à la fin de la journée pour plusieurs considérations :

- Si le tableau précédent montre les journaux de TF1 et de France 2 comme les plus regardés en France c'est parce que l'heure de leur diffusion arrange la majorité des Français. Il est certain que toute production vise le plus grand nombre de consommateurs. En langage audiovisuel, la fin de la journée est une période de grande écoute après de bonnes heures de travail. C'est là qu'on peut s'adresser au plus grand nombre d'audimat possible. Pour les politiciens, c'est le moment propice pour leurs discours qui interceptent parfois la

¹²www.cevipof.msh-paris.fr

¹³La somme des taux de la deuxième colonne du tableau.

diffusion du journal télévisé pour gagner de l'ampleur et devenir en un laps de temps un grand sujet de la presse écrite le jour suivant.

- Le plus regardé entre les journaux télévisés, le journal de fin de journée devient lui-même un événement et gagne la confiance des téléspectateurs qui attendent toujours plus de nouvelles. Le traitement de l'information, en toute neutralité, sans parti pris, demeure un défi pour les journalistes.
- Une heure d'informations télévisées en fin de journée, un rendez-vous fixe, permet au téléspectateur de connaître toute l'actualité du monde et d'être à jour. Cela favorise le téléspectateur qui devient souvent un amateur de ce rendez-vous ritualisé. C'est aussi l'avis de Catherine Ghosn (2001 :5) qui affirme qu'« en ce qui concerne les chaînes générales (TF1, France2, France3), le journal télévisé consacre une heure par jour dans son espace médiatique à l'information nationale et internationale, à des heures de grande écoute... lors d'un rendez-vous maintenant ritualisé. »

Ce sont des considérations qui vont dans le sens où les journaux télévisés français que nous avons choisis font un meilleur traitement de l'information en termes de neutralité et d'impartialité et produisent des discours les plus objectifs possibles.

7.2. Pourquoi l'adjectif et quel adjectif ?

Pour notre travail, nous nous référons aux travaux de C. Kerbrat-Orecchioni qui traitent de la subjectivité du langage. C'est une exagération, peut être, si nous disons que ces travaux sont un prolongement de la théorie de Benveniste ou qu'ils sont une rénovation des études sur la subjectivité dans le langage. En fait, C. Kerbrat-Orecchioni aborde la subjectivité dans le langage d'une manière un peu différente de celle d'E. Benveniste bien qu'elle en tire tous ses principes. Dans l'*Enonciation*, elle ne donne pas beaucoup d'importance à la subjectivité liée aux déictiques, mais la primauté de l'ouvrage est consacrée à la subjectivité liée aux usages des « subjectivèmes » sur le plan subjectivité/objectivité.

Les « subjectivèmes » sont en nombre de quatre : le substantif subjectif, l'adjectif subjectif, le verbe subjectif, l'adverbe subjectif. Parmi ces quatre catégories, sous les contraintes de faisabilité, nous avons choisi l'adjectif subjectif parce que nous

trouvons qu'il est le subjectivème qui traduit plus la subjectivité du sujet parlant. C'est pour cette raison, nous supposons, qu'il est fréquent dans notre corpus sous plusieurs formes. Face à cette multiplicité de formes, nous sommes appelé à préciser : quel adjectif sera au centre de notre analyse ?

Dans *Grammaire du sens et de l'expression* (1992), P. Charaudeau distingue quatre types d'adjectifs selon les propriétés qu'ils recouvrent :

- Adjectif qui recouvre des propriétés à l'état pur comme les couleurs (bleu), les formes (ovale), les dimensions (court) et d'autres caractéristiques psychologiques (calme, nerveux), sociales (pauvre), etc.
- Adjectif qui recouvre des propriétés considérées comme le résultat d'une action passée (cuit, frit, étonné). C'est ce que l'on appelle en grammaire scolaire participe passé employé comme adjectif et on lui accorde les fonctions d'épithète, d'attribut et d'apposition.
- Adjectif qui recouvre des propriétés considérées comme des caractéristiques d'une action (le discours présidentiel=le discours prononcé par le président). C'est ce que l'on appelle adjectif relationnel qui se singularise par de multiples caractéristiques morphologiques, sémantiques, syntaxiques.
- Adjectif qui recouvre des propriétés qui se comprennent par l'effet qu'elles produisent auprès des autres (un discours intéressant, étonnant, fascinant=qui intéresse, qui étonne, qui fascine les gens).

Notre corpus comprend tous ces types, cependant, nous allons nous limiter à l'analyse des usages que font les journalistes des adjectifs qui recouvrent des propriétés à l'état pur et des adjectifs qui recouvrent des propriétés qui se comprennent par l'effet qu'elles produisent auprès des autres pour deux contraintes :

Une contrainte d'ordre de faisabilité nous oblige à respecter le temps consacré à ce travail et d'éviter un corpus trop long.

Une contrainte d'ordre de scientificité nous oblige à éviter les participes passés qui sont encore le lieu de controverses concernant leur appartenance à la catégorie de l'adjectif et à éviter les adjectifs relationnels qui sont essentiellement objectifs donc ne servent pas notre travail.

Les deux types d'adjectifs que nous avons choisis comprennent aussi bien des adjectifs objectifs que des adjectifs subjectifs. Ce sont ces derniers, tels qu'ils sont définis par C. Kerbrat-Orecchioni (2003) qui nous intéressent. Ce sont donc les adjectifs subjectifs affectifs, les adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques et les adjectifs subjectifs évaluatifs non axiologiques.

7.3. Difficultés rencontrées

La constitution du corpus nous a présenté de multiples difficultés liées à la nature de notre corpus. Et puisque toute constitution de corpus exige des sacrifices, nous avons consacré beaucoup d'efforts pour surmonter les difficultés que nous avons rencontrées. Nous citons les plus gênantes :

- Le temps de diffusion du 20h de TF1 de France 2. En effet, diffusés au même temps, cela nécessite pour nous un double équipement pour enregistrer les deux simultanément.
- L'enregistrement de trois journaux télévisés en fin de journée quotidiennement pendant un mois (novembre 2013) nous a présenté d'énormes contraintes. Après une journée de travail, nous devons être présent devant le téléviseur de 19h à presque 21h pour enregistrer les trois journaux télévisés qui s'étalent sur ce temps.
- Pour éviter un corpus trop long, il fallait sélectionner les données les plus pertinentes. Le travail de sélection n'est pas aussi facile qu'il paraît. Nous risquons d'oublier des données pertinentes et de considérer des données rares comme récurrentes.
- Il fallait beaucoup de temps pour transcrire plusieurs heures d'enregistrements.
- Des noms propres de localités nous ont présenté des problèmes de transcription. Il fallait des va-et-vient incessants sur internet pour vérifier les noms propres de localités inconnues.
- Les ouvrages qui traitent de corpus audiovisuels ne sont pas suffisamment disponibles et cela nous a obligé à travailler sur des revues et des articles publiés sur internet.

Conclusion

Ce chapitre a été consacré à des questions épistémologiques et méthodologiques qui concernent, notamment, le corpus. Nous avons également montré nos positions théoriques et nos choix méthodologiques pour que l'analyse du corpus soit comprise lors du chapitre suivant.

Chapitre V

Analyse du corpus

Introduction

Arrivé à la partie « analyse » de notre travail, nous ne pouvons ne pas rappeler notre principale question : quelles sont les pratiques langagières qui permettent aux journalistes présentateurs des journaux télévisés français de masquer leur subjectivité exprimée par l'adjectif subjectif tel qu'il est défini par C. Kerbrat-Orecchioni (2003) Autrement-dit, quels sont les procédés d'objectivation de l'adjectif subjectif lors de la présentation des journaux télévisés français ?

Notre corpus présente quatre procédés d'objectivation communs aux présentateurs de journaux télévisés. Ce ne sont pas les seuls procédés mais ce sont les plus récurrents et les plus visibles pour toute analyse du discours de l'information télévisée. Nous avons classé ces procédés d'objectivation, en fonction de leur fréquence dans les journaux télévisés comme suit :

- Objectivation par le recours à d'autres sources d'informations ;
- Objectivation par le recours à des contextes spécifiques ;
- Objectivation par le recours aux images ;
- Objectivation par le recours aux chiffres.

Nous signalons que pour l'objectivation par le recours aux images, ce ne sont pas les images qui seront au centre de l'analyse mais c'est le texte qu'elles accompagnent.

1. Objectivation par le recours à d'autres sources d'informations

Le journaliste fait souvent appel à d'autres sources d'informations pour illustrer ses propos. Ces sources doivent être reconnues légitimes aux yeux des consommateurs de l'information pour que cette dernière soit crédible et objective.

Le recours à d'autres sources d'informations permet au journaliste-présentateur du journal télévisé de prouver que l'information en question est partagée par d'autres autorités et qu'elle ne lui appartient pas. Il s'agit là d'une position paradoxale.

En fait, la présence de plusieurs sources d'informations permet au journaliste de prendre une certaine distance vis-à-vis de l'information présentée et de s'effacer

devant ses sources. Cet effacement énonciatif ferait l'œuvre de gage d'impartialité et d'objectivité comme le souligne Sophie Marnette (2005 :51) :

« Les conventions veulent également qu'en dehors des éditoriaux et d'autres articles à la première personne, la plupart des articles paraissent « objectifs », c'est-à-dire, d'une certaine manière, effacent la voix du journaliste pour donner la priorité aux sources (sources de discours en tant qu'évènements ou source de discours à propos d'un évènement). »

Néanmoins, on remarque que S. Marnette prend une certaine distance vis-à-vis de l'objectivité en disant que la plupart des articles apparaissent objectifs. Par ses réserves à propos de l'objectivité, elle rejoint la position de Robert Vion (2001 :2) pour qui « ce type de mise en scènes, que nous appelons effacement énonciatif, ne doit pas nous faire prendre l'illusion de l'objectivité pour l'objectivité elle-même. »

Pour notre travail, nous parlons d'objectivité quand le journaliste, par ses choix langagiers, s'efface et prend une distance au point que sa position n'est pas facilement décelable. Dans cette mesure, le recours à plusieurs sources d'informations lui facilite la tâche et lui permet d'adopter une position de sous-énonciation en conformité avec la déontologie de son métier.

Une partie de notre corpus va nous permettre de montrer que l'adjectif subjectif employé par le journaliste et qui est jugé abusif ne le serait pas quant il figure en même-temps dans d'autres propos attribués à d'autres autorités considérées légitimes.

Nous verrons à travers les exemples extraits de notre corpus, comment le recours à d'autres sources d'informations permet à l'adjectif subjectif d'acquérir une certaine objectivité.

Corpus :

9/11/2013

France 3

1) *Le cauchemar aux Philippines : le super-Typhon a fait mille deux cents morts et le bilan ne cesse de s'alourdir. Une ville détruite et des images de guerre : sur des dizaines de kilomètres, le même spectacle de désolation. La croix rouge locale dénombre au moins mille deux cents morts. Ce monstrueux typhon se dirige maintenant vers le Vietnam. Presque rien n'a résisté à ce typhon avec ses rafales de trois cent quinze km/h. C'est l'un des plus puissants typhons jamais vus aux Philippines. Les habitants se préparent au déluge...*

04/11/2013

France 3

2) *C'est une incroyable découverte. Dans un appartement à Munich mille cinq cents tableaux de maîtres : de Picasso de Matisse et de Chagall. Certaines de ces toiles ont été volées à des juifs par les nazis ; leur valeur dépasserait le milliard d'euros. Selon Julian Radcliffe¹⁴ et Thierry Bajou¹⁵, c'est la plus grande découverte de peinture durant les dernières années.*

11/11/2013

France 2

3) *Ce soir l'ONU laisse entendre que le bilan sera plus lourd que les dix milles morts annoncées. Il faut s'attendre au pire affirme le directeur des Nations Unies sur place...*

4) *L'accès aux zones touchées est très difficile. Une équipe de CNN a réussi à entrer dans la ville de TACLOBAN et cet hélicoptère de l'armée américaine est le premier à surveiller cette zone depuis le passage du typhon.*

¹⁴Conservateur en chef des musées de France.

¹⁵Président du registre d'arts perdus (Grande-Bretagne).

09/11/2013

TF1

5) *Nous commençons par le drame qui frappe les Philippines depuis quelques jours. L'archipel est touché par l'un des typhons les plus puissants jamais enregistrés dans la planète. La croix rouge parle de mille deux cents morts et de dommages considérables.*

6) *Dans ce pays qui connaît une vingtaine de cyclones chaque année, même le ministre de l'intérieur¹⁶ reste sans voix : je n'ai pas de mots ; c'était terrible ; c'est une immense tragédie ; il n'ya plus d'électricité, plus de lumière.*

7) *Un typhon d'une rare violence, on l'a vu, peut être même le plus violent jamais enregistré par les météorologues. Quand Haiyan¹⁷ frappe les côtes des Philippines hier, il est le plus puissant typhon à avoir jamais touché la terre...*

03/11/2013

TF1

8) *Le ton est grave et solennel. Réunion de crise ce matin à l'Élysée. Autour de François Hollande, la direction de RFI mais aussi Christiane Taubira¹⁸ et Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères qui donne les détails d'un crime odieux, abject et révoltant selon ses mots.*

Analyse :

Dans toutes ces interventions (1 à 8), les présentateurs des journaux télévisés font appel à une autre source d'informations garante de l'information présentée : *la croix rouge, Julian Radcliffe et Thierry Bajou, l'ONU, CNN, le premier ministre philippin, Laurent Fabius (ministre français des affaires étrangères), etc.* Ce procédé à une

¹⁶Le ministre de l'intérieur philippin.

¹⁷Le cyclone qui a frappé les Philippines en novembre 2013

¹⁸Ministre de la justice en France depuis mai 2012

valeur argumentative selon O. Ducrot (1984 :158,159) qui le qualifie comme *argumentation par autorité* :

« Pour ce faire, il [le locuteur] se fonde sur l'idée que X, vu sa situation ou ses compétences, ne peut pas se tromper, ou, au moins, a peu de chance de se tromper lorsqu'il dit *P* [proposition dite par X]. »

Ce procédé permet au présentateur du journal télévisé non seulement de s'effacer de son discours mais de s'assimiler à la source évoquée. En (4), par exemple, le présentateur qualifie l'accès aux zones touchées de difficile puis il évoque l'équipe de CNN. A ce niveau, il ne s'efface pas totalement mais s'identifie à CNN.

Nous nous posons la question suivante : en l'absence de ces sources (jugées légitimes chez les téléspectateurs), quelle valeur auraient ces informations présentées aux JT ?

L'absence de sources officielles de l'information télévisée dans ces interventions a des conséquences :

- L'information est moins crédible et présente, de ce fait, des doutes chez les téléspectateurs.
- En l'absence de sources officielles, le journal télévisé en question s'éloigne de la norme du journalisme et sa réputation est remise en cause. Par conséquent, il perd progressivement son public.
- L'usage de l'adjectif apparaît abusif.

Dans ces interventions (1 à 8), c'est l'adjectif subjectif qui est le noyau de l'information. En (2), *c'est une incroyable découverte* et en (6), *c'était terrible*. Ce sont les adjectifs subjectifs axiologiques *incroyable* et *terrible* qui sont au centre de l'information. Par leur valeur axiologique, ces deux adjectifs attirent l'attention des téléspectateurs, d'une part et justifient ce qui se dit par la suite, d'autre part. Cela veut dire que plus l'adjectif est chargé de subjectivité plus il attire les téléspectateurs et justifie le reste de l'intervention du présentateur du journal télévisé. Pour vérifier ces deux valeurs de l'adjectif subjectif, nous proposons une petite comparaison :

A la place de *c'est une incroyable découverte* (extrait de 2) nous mettons *c'est une nouvelle découverte* et à la place de *c'était terrible* (extrait de 6) nous mettons *c'était dangereux*. Nous dirons que le téléspectateur est attiré plus par

l' « incroyable » que par le « nouveau ». Le « terrible » suscite la réaction du téléspectateur plus que le « dangereux ».

Il en est de même pour les autres interventions où la charge subjective de l'adjectif subjectif confère à ce dernier une place centrale. Néanmoins, cette charge subjective est atténuée par le recours à une autre source d'informations qui se porte garante d'objectivité. Ce procédé se base sur le principe de « captation » qui, selon D. Maingueneau (1996 :14), « consiste à transférer sur le discours citant l'autorité attachée au texte source ». Cela peut faire l'objet d'un renvoi explicite ou implicite.

- renvoi explicite : cela consiste à accorder clairement la responsabilité de l'information à la source en question.

selon ses mots en (8).

Selon Julian Radcliffe et Thierry Bajou en (2).

affirme le directeur des nations unies sur place en (3)

- renvoi implicite : cela se fait par une simple allusion connotant un discours dominant prestigieux ou expert.

La croix rouge locale dénombre au moins mille deux cents morts en (1).

Ce soir l'ONU laisse entendre que le bilan sera plus lourd en (3).

Une équipe de CNN à réussi à entrer dans la ville de TACLOBAN en (4).

La croix rouge parle de mille deux cents morts en (5).

le plus violent jamais enregistré par les météorologues en (7).

On remarque que le recours à une autre source d'informations se fait souvent d'une manière implicite. Cela s'explique par une volonté de ne pas dissocier nettement les propos cités des propos du présentateur qui demeurent, de ce fait, objectifs, neutres et impartiaux.

2. Objectivation par le recours à des contextes spécifiques

Il est certain que chaque unité lexicale a des usages différents. Des usages qui varient selon plusieurs critères parmi lesquels figure le contexte. Les questions qui se posent et qui s'imposent sont les suivantes : comment influe le contexte sur les unités

lexicales ? Est-ce les unités lexicales qui déterminent le contexte ou c'est le contexte qui impose tel ou tel usage pour les unités lexicales ?

La notion de contexte est elle-même problématique et c'est pour cette raison que nous allons l'aborder attentivement selon la conception restreinte comme celle de J. Dubois et *al* (1973 :116) pour qui le contexte est « l'ensemble du texte dans lequel se situe une unité déterminée » à une conception plus étendue.

Le sens de chaque unité lexicale est étroitement lié au contexte dans lequel elle figure. Or, c'est le contexte qui détermine le sens de l'unité lexicale comme l'affirme Véronique Magaud (2005 :23)

«Ainsi émerge une lexicologie dynamique où les mots sont appréhendés dans leur opposition paradigmaticque mais aussi syntagmaticque et contextuelle. Le sens des mots advient de leur double inscription, en langue et en discours et c'est par cet entrelacement que de nouvelles acceptions apparaissent ou que des sèmes complémentaires émergent. »

Alors, c'est en fonction du contexte que d'autres sèmes apparaissent. Selon ce principe, il est fort probable que des sèmes existants disparaissent ou demeurent moins perceptibles.

Pour camoufler, voire masquer, sa subjectivité exprimée par l'adjectif subjectif, le journaliste crée des contextes spécifiques. Des contextes qui comprennent des éléments susceptibles d'orienter l'attention des consommateurs de l'information et qui permettent au journaliste d'instaurer une certaine distance vis-à-vis de ses propos. L'adjectif en question apparaît, de ce fait, moins subjectif, voire objectif.

Par son caractère dynamique, la notion de contexte suscite encore les débats. C. Kerbrat-Orecchioni, dans ses travaux (1994, 1996,2005), distingue le contexte discursif, cotexte pour G-E. Sarfati (2001 :47), du contexte externe. La nature du contexte par rapport au texte est à la base de cette distinction.

Le contexte discursif, dit aussi endogène ou séquentiel, dorénavant cotexte, est de même nature que le texte lui-même. Le cotexte peut être immédiat ou lointain, étroit ou large. Lors de l'analyse du discours, la délimitation du texte et de son contexte est primordiale. Autrement-dit, l'analyste est appelé à déterminer le texte et son contexte

bien que cette distinction ne soit pas sans conséquences. Notons qu'au fur et à mesure de l'analyse, ce qui est texte devient cotexte et ce qui est pris pour contexte demeure le texte.

Le contexte externe est de nature hétérogène au texte et renferme des éléments de natures hétérogènes. Outre les éléments classiques du contexte à savoir le cadre spatio-temporel, nature du canal, les participants, etc., s'ajoutent d'autres éléments d'ordre idéologique et pragmatique comme le but du discours, le genre du discours. Ces derniers éléments ont amplement suscité l'intérêt des analystes du discours.

A la lumière de ces distinctions, nous sommes amené à nous poser la question suivante : existe-il des frontières entre le cotexte et le contexte d'une part, et entre le texte et le contexte, d'autre part ?

Nous trouvons que la distinction entre cotexte et contexte n'est pas dichotomique et n'est faite que pour des raisons didactiques car, en réalité, il s'agit d'un seul environnement hétérogène. Quant au rapport du texte au contexte, il faut se démarquer de la conception statique selon laquelle le contexte conditionne et détermine le sens du texte. En fait, le rapport entre texte et contexte est un rapport réflexif. Le texte crée son contexte qui le recadre sans cesse.

Le journaliste n'ignore certainement pas ce que lui offre le contexte. Au contraire, il choisit soigneusement les données qui servent son discours. En fait, en analyse de discours, on est toujours en contexte comme l'affirme J.-M Adam (2006 :21) :

« ...on est toujours « en contexte ». Quand on travaille sur des énoncés, on ne peut travailler « hors contexte » que si on se donne la phrase syntaxiquement définie pour objet ou le phonème phonologiquement délimité. »

Le contexte, qui est toujours là, comprend plusieurs éléments qui ne sont pas tous forcément au profit du journaliste. C'est ce dernier qui choisit les éléments les plus pertinents. Cela, on le voit clairement lors des campagnes électorales où seules les attentes des électeurs sont mises en évidence.

Afin de justifier l'usage de l'adjectif subjectif, notre corpus montrera clairement comment le journaliste entasse des données contextuelles discursivement pertinentes.

Ces données lui permettent de s'effacer de son discours et de laisser le contexte justifier l'usage de l'adjectif subjectif.

C'est l'objectivation par le contexte que nous verrons à travers les exemples qui suivent.

Corpus :

17/11/2013

France 3

9) *Le typhon qui a frappé les Philippines il y a quatre jours... voici des images aériennes impressionnantes. La ville de Tacloban est la plus dévastée. Des milliers de morts dans cette ville de deux cent vingt mille habitants ; En quelques minutes, le typhon a tout détruit : dix milles morts, six cent milles déplacés et les survivants manquent de tout.*

10) *En quelques heures, cette fille est devenue le bébé miracle des Philippines. Elle se porte bien mais les conditions extrêmes font craindre le pire pour sa mère. La capitale des Philippines épargnée par le cyclone a été submergée d'aides humanitaires.*

11) *Il faut faire vite car la situation est extrêmement grave. C'est une véritable course contre la montre. Ce général américain se fait catastropher par l'ampleur des dégâts. Chaque bâtiment est soit endommagé soit détruit. Les rues sont bloquées. Cette tragédie des Philippines est aujourd'hui dans tous les esprits.*

10/11/2013

France 3

12) *Les besoins des rescapés sont immenses...*

13) *Aux Philippines, les autorités redoutent un bilan humain extrêmement lourd. Pour l'instant, elles évoquent au moins dix milles morts et plusieurs millions de personnes touchées. Le super-typhon est le plus puissant de l'histoire à avoir touché*

la terre. Impressionnant ! Ces sauveteurs ne pourront rien pour cette femme bloquée par le béton.

14) Dans cet archipel composé d'innombrables îles, il est particulièrement difficile d'organiser de l'aide. Il est très compliqué d'avoir des témoignages. Les liaisons sont particulièrement mauvaises.

17/11/2013

France 2

15) De son côté, l'équipe de France de football a donc trois jours pour trouver la solution. Une équation quasi-impossible. Comment renverser la tendance ? Voici un chiffre qui n'est pas là pour rassurer les plus optimistes. Zéro pour cent, c'est tout simplement le pourcentage d'équipe qualifiée dans l'histoire à l'issue du barrage après une défaite de deux buts à zéro lors d'un match aller. Rio¹⁹ est donc encore loin et les supporters en s'interrogent : pour quoi vont-ils de désillusion en désillusion ?

16) Les bleus se font tout petits... la défaite de deux buts à zéro en Ukraine les oblige à gagner avec trois buts d'écart lors du match retour mardi soir à Paris. Devant la presse, certains joueurs avaient de la fuite dans les idées, d'autres croyaient au miracle.

10/11/2013

TF1

17) Le bilan, très lourd, un typhon sans précédent vient de frapper les Philippines : les autorités parlent de plus de dix milles morts. La population des zones dévastées compte sur l'aide internationale qui s'organise peu à peu. L'accès aux zones les plus touchées reste très difficile.

18) Nous commençons par faire un point complet sur la situation dramatique aux Philippines. Une partie de l'archipel a été totalement dévastée par l'un des Typhons

¹⁹Rio De Janeiro au Brésil.

les plus violents dans l'Histoire. Les vents soufflant à plus de trois cent soixante km/h ont fait des milliers de victimes et rasé des villages entiers...

19) Le typhon, le plus puissant jamais observé, est filmé ici depuis l'espace. Un monstre dont les vents parfois soufflaient à trois cent soixante km/h. un enfer que raconte un Français qui était dans un hôtel sur place.

Analyse :

Lors de l'analyse de ces interventions (de 9 à 19) nous allons adopter, à la suite de C. Kerbrat-Orecchioni (1998), les termes suivants :

Cotexte : pour désigner l'environnement verbal de l'adjectif subjectif.

Contexte : pour désigner l'environnement culturel, idéologique et pragmatique.

En (9), il est question d'images aériennes *impressionnantes*. Des images qui donnent un aperçu sur la catastrophe naturelle aux Philippines après le passage du typhon en novembre 2013.

Il s'agit dans cette intervention d'un adjectif subjectif axiologique (*impressionnantes*). Vu la charge subjective qu'il connote, ce genre d'adjectif n'est pas autorisé dans les discours où l'objectivité est une norme à respecter tel que le discours scientifique ou le discours de l'information télévisée.

Pourtant, l'adjectif subjectif est quasiment présent dans la présentation des journaux télévisés sans que l'on se rende compte d'une subjectivité flagrante. Cela se fait par le recours à des contextes spécifiques qui permettent de dissimuler la subjectivité du journaliste :

Le cotexte de l'adjectif *impressionnantes* est composé de :

- *La ville de Tacloban est la plus dévastée.*
- *Des milliers de morts dans cette ville de deux cent vingt mille habitants.*
- *En quelques minutes, le typhon a tout détruit.*
- *dix milles morts*
- *six cent mille déplacés*

- *les survivants manquent de tout*

Ce cotexte qui donne une idée assez claire sur l'ampleur de la catastrophe après le passage du typhon justifie l'usage de l'adjectif subjectif *impressionnantes*. Autrement-dit, des images qui montrent une ville dévastée, des milliers de morts, des centaines de déplacés, etc., ne vont être qu' « impressionnantes ». Face à ce cotexte, le téléspectateur ne voit aucun parti pris lors de la qualification de ces images.

Outre l'environnement verbal, il est nécessaire de mettre en évidence les contributions du contexte culturel, idéologique et pragmatique. Ce sont des contributions qui viennent renforcer le cotexte. Pour C. Kerbrat-Orecchioni (1998), la quasi-totalité des énoncés possèdent en plus de leurs contenus explicites, un ou plusieurs contenus implicites qui viennent se greffer sur les précédents. La prise en compte des contenus implicites qui ont reçu divers noms est devenue incontournable en analyse de discours. Les présupposés et sous-entendus sont des contenus implicites qui ne doivent pas être dissociés des contenus explicites. Pour leur décodage, les présupposés nécessitent des connaissances linguistiques alors que les sous-entendus nécessitent des connaissances encyclopédiques.

En (9), les contenus implicites auxquels le présentateur du journal télévisé fait allusion sont :

- la ville de Tacloban est la plus dévastée. Cela présuppose qu'il y a d'autres villes non citées qui ont été dévastées.
- les Philippines sont un archipel qui se situe en plein océan Pacifique. Le téléspectateur peut imaginer l'ampleur des dégâts humains et matériels causés par un typhon qui frappe les côtes depuis un océan.
- la catastrophe date de novembre 2013 ; cela sous-entend la saison d'automne qui est connue par des changements climatiques très dangereux. Le téléspectateur peut imaginer la violence des vents qui accompagne le typhon.
- les Philippines est un pays pauvre où les habitations sont essentiellement représentées par des baraques. Alors, le typhon ne laisse certainement que des décombres et des cadavres.

Alors tous ces contenus implicites qui s'ajoutent aux contenus explicites précédemment cités dans le cotexte permettent de justifier l'usage de l'adjectif

impressionnantes qui demeure l'adjectif qui convient pour la qualification des images d'une telle situation catastrophique. De ce fait, cet adjectif s'il n'est pas objectif aux yeux des téléspectateurs, il le paraît comme tel.

Le recours à ce procédé d'objectivation (le recours à des contextes spécifiques) se fait de la même manière dans le reste du corpus. L'attention du téléspectateur est orientée par les contenus explicites et aussi par les contenus implicites pour ne pas se rendre compte de la sensibilité du journaliste. L'adjectif subjectif en question apparaît comme le terme le plus adéquat.

Dans le tableau récapitulatif suivant, nous nous sommes basé sur nos propres connaissances linguistiques et encyclopédiques pour déterminer les contenus explicites et les contenus implicites se rapportant aux interventions des présentateurs de journaux télévisés. C'est un tableau qui montre que l'objectivation par le recours à des contextes spécifiques est essentiellement basée sur les contenus explicites et les contenus implicites du contexte :

Objectivation par le recours à des contextes spécifiques			
Chaîne	Intervention	Adjectif subjectif	Contexte : contenus explicites, contenus implicites
France 3	(10)	<i>extrêmes(les conditions)</i>	Contenus explicites : <ul style="list-style-type: none"> - le bébé miracle des Philippines - le pire pour sa mère. - Submergée d'aides humanitaires... Contenus implicites : <ul style="list-style-type: none"> - le typhon crée des conditions extrêmes. - les gens redoutent un retour probable du typhon. - absence de nourriture, de médicaments...
France 3	(11)	<i>grave (la situation)</i>	Contenus explicites : <ul style="list-style-type: none"> - une véritable course contre la montre - ce général américain se fait

			<p>catastropher par les dégâts.</p> <ul style="list-style-type: none"> - chaque bâtiment est soit endommagé soit détruit. - les rues sont bloquées. - cette tragédie des Philippines est aujourd'hui dans tous les esprits... <p>contenus implicites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il n'y a pas beaucoup de temps pour aider les survivants qui risquent de mourir de faim et de maladies. - Le général américain, malgré son expérience avec les typhons qui ont frappé pas mal de fois les USA, il se fait catastropher par les dégâts. Cela montre l'ampleur de la catastrophe...
France 3	(12) et (13)	<i>immenses (les besoins des rescapés) lourd (le bilan humain) puissant (le typhon)...</i>	<p>Contenus explicites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins dix milles morts et plusieurs millions de personnes touchées. - le typhon est caractérisé de super-typhon. - un super-typhon qui n'a jamais été enregistré... <p>Contenus implicites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les autorités philippines sont conscientes que le bilan est encore provisoire. - les philippins ne sont pas habitués à ce genre de catastrophes...
France 3	(14)	<i>difficile</i>	Contenus explicites :

		<p><i>(d'organiser l'aide)</i></p> <p><i>mauvaises (les liaisons)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - les Philippines sont un archipel composé d'innombrables îles. - les liaisons sont mauvaises. Il n'y a pas de contact entre les îles... <p>Contenus implicites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation de l'aide est difficile quand il s'agit d'îles. - dans ce cas l'aide nécessite des avions peut être. - les liaisons téléphoniques ont été endommagées. La programmation des autres îles est difficile...
France 2	(15)	<p><i>quasi-impossible (une équation)</i></p> <p><i>loin (Rio De Janeiro)</i></p>	<p>Contenus explicites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la qualification de l'équipe de France est quasi-impossible. - l'équipe de France de football a donc trois jours uniquement pour trouver la solution. - les chiffres sont contre la France : zéro pour cent. - le retour est difficile après une défaite de deux buts à zéro. - de désillusion en désillusion. <p>Contenus implicites : il n'y a presque pas de contenus implicites. Tout a été dit explicitement.</p>
France 2	(16)	<p><i>petits(les bleus)</i></p>	<p>Contenus explicites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une défaite deux buts à zéro en Ukraine. - les bleus sont obligés de gagner trois buts à zéro lors du match retour.

			<ul style="list-style-type: none"> - certains joueurs avaient de la suite dans les idées. - Certains joueurs croient aux miracles. <p>Contenus implicites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bleus qui étaient grands lors de la coupe du monde de 1998 sont devenus petits. - C'est une défaite devant l'Ukraine qui n'est pas une équipe redoutable...
TF1	(17)	<i>lourd (un bilan difficile (l'accès aux zones touchées)</i>	<p>Contenus explicites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un typhon sans précédent. - plus de dix milles morts. - des zones dévastées. - l'aide internationale s'organise peu à peu alors qu'elle doit être plus rapide que cela. - l'accès aux zones les plus touchées reste très difficile. <p>Contenus implicites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accès aux zones les plus touchées reste très difficile. Cela veut dire qu'il n'y a pas de changement depuis des jours. - les Philippines n'ont pas vu un tel typhon auparavant. - L'aide internationale qui provient généralement de pays développés n'arrive pas à accéder aux zones touchées. - Parler des zones les plus touchées sous-entend qu'il y ait des zones

			partiellement touchées...
TF1	(18)	<i>dramatique (la situation) violent (le typhon)</i>	<p>Contenus explicites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une partie de l'archipel a été totalement dévastée. - l'un des Typhons les plus violents dans l'Histoire. - les vents soufflent à plus de trois cent soixante km/h. - des milliers de victimes et des villages entièrement rasés. <p>Contenus implicites : il n'y a presque pas de contenus implicites. Tout a été dit explicitement.</p>
TF1	(19)	<i>puissant(le typhon)</i>	<p>Contenus explicites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le typhon est filmé depuis l'espace. - un typhon monstre. - les vents parfois soufflaient à trois cent soixante k/h. - un enfer que raconte un Français qui était dans un hôtel sur place. <p>Contenus implicites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le typhon est filmé depuis l'espace. Cela veut dire que les informations dont dispose le journaliste sont exactes. - Un enfer est une qualification qui n'appartient pas au journaliste mais un Français qui en témoigne....

Nous remarquons qu'il n'y a pas de contenus implicites dans certaines interventions mais les contenus explicites sont toujours présents. Le présentateur du journal télévisé n'a parfois pas besoin de formulations implicites. Il est également obligé d'éviter toute formulation indirecte qui peut entraîner des malentendus. En ce sens, C.

Kerbrat-Orecchioni (1998:295) confirme que « la formulation implicite est parfois plus efficace mais elle est toujours plus risquée que la formulation explicite ».

3. Objectivation par le recours aux images

L'objectivation par le recours aux images est un procédé très répandu dans le domaine de l'information télévisée. L'image a une grande puissance en termes de témoignage. Les téléspectateurs qui ont l'habitude de commenter des informations inédites ne contestent pas les informations accompagnées d'images. Dans cette partie, nous n'allons pas développer une analyse sémiologique autour des images mais ce sont les textes qui accompagnent les images qui nous intéressent. Cela ne nous empêche pas de mettre l'accent sur l'exploitation de l'image dans les journaux télévisés.

Actuellement, les images sont un signe d'un journalisme développé. Elles sont des preuves tangibles de transparence, de neutralité et d'objectivité. Dans le domaine de l'information télévisée, les images servent à crédibiliser les propos du journaliste. Elles sont présentes sous deux formes : des images arrêtées et des images mobiles. La différence entre une image arrêtée et une image mobile est, selon Laurent Gervereau (1997 :128), « qu'une image arrêtée provoque la structuration active du regard du spectateur, et qu'une image mobile inscrit le spectateur dans son espace-temps ». En l'absence d'image, l'information est présentée comme une brève ou est reléguée au second plan.

Malgré qu'il s'agisse du direct, la diffusion du journal obéit à une programmation antérieure de l'image et du son. Cette préparation incarne les interventions intentionnelles notamment du présentateur et du réalisateur. Ce dernier, bien qu'il soit peu visible, oriente le fil des informations par ses choix subjectifs de l'image. Jean-Pierre Desgoute (1998), analysant les rapports du verbe et de l'image dans le cadre de l'entretien, exprime cette possibilité manipulatoire qu'a le réalisateur comme traitement subjectif de l'image :

« Si le réalisateur n'a pas de maîtrise directe sur le contenu de l'échange ni sur la ponctuation des propos, il a en revanche une grande liberté de traitement de l'image puisqu'il peut choisir le contenu, la valeur du plan et le mouvement de caméra... »

Ainsi, le traitement de l'image permet d'influencer l'évolution du débat par l'accentuation de certains aspects et l'effacement de certains autres. Dans le cadre de l'objectivation de l'adjectif subjectif, le traitement de l'image permet aux journalistes de justifier l'usage de l'adjectif subjectif car les images influent sensiblement sur les téléspectateurs

Selon notre corpus, le traitement de l'image dans les journaux télévisés se fait de deux façons selon que les images sont verbalement annoncées par le présentateur du journal ou diffusées simultanément avec sa parole sans qu'elles soient verbalement annoncées.

3.1. Des images annoncées

Les images annoncées sont généralement précédées du discours du présentateur du journal télévisé. Le but de ce dernier est d'aviser le téléspectateur pour qu'il fasse attention à ce qui suit. C'est en quelque sorte une invitation au téléspectateur à découvrir lui-même en images les faits de l'actualité. A son tour, le téléspectateur ne s'attarde pas à contempler les images offertes, souvent sans commentaire. De ce fait, le procédé d'objectivation par le biais de l'image est relativement accompli : le téléspectateur, pendant ou après la diffusion de l'information, fait des liens entre le discours du présentateur et les images qui ont été diffusées. Il trouve que le discours du présentateur a été convenablement illustré par les images qui témoignent de la vérité des faits. Ainsi, il n'aura aucun problème vis-à-vis des qualifications du présentateur qu'il jugera objectives.

Ce procédé d'objectivation est amplement adopté dans les journaux télévisés. Les exemples suivants nous montrent comment l'adjectif subjectif acquiert une certaine objectivité :

Corpus :

11/11/2013

France 3

20) Aux Philippines, une semaine après le passage du typhon, voyez ces images aériennes au dessus de Tacloban ! Les besoins sur place sont immenses. Treize millions de personnes ont été touchées selon les Nations Unies. Le désespoir des sinistrés reste immense.

04/11/2013

France 2

21) Un moment particulier dans ce journal. Maintenant, regardez l'image ! Regardez d'abord l'image qui a marqué l'actualité de la semaine dernière ! La libération et le retour en France des quatre otages français enlevés au Niger. Retour après trois ans de détention dans le désert aux mains des groupes islamistes.

09/11/2013

France 2

22) C'est l'un des typhons les plus puissants de l'Histoire qui a frappé les Philippines. C'est vraiment horrible ce qui s'est passé, c'est une tragédie, une image satellite d'une ampleur exceptionnelle.

10/11/2013

France 2

23) Premier point ce soir, en images, celles d'un décor de la fin du monde. La ville de deux cents mille habitants a été pulvérisée par le typhon Haiyan. Haiyan a frappé l'archipel avec des vents à plus de trois cents soixante km/h. des vagues de quatre à cinq mètres ont submergé les terres sur un kilomètre. Des villages entiers ont été effacés de la carte, des scènes qui rappellent le Tsunami de deux mille quatre. Le typhon Haiyan est l'un des plus puissants jamais enregistré. Ces clichés vus de l'espace en témoignent.

24) Plusieurs villes sont la source de fortes inquiétudes : celle de Tacloban située au sud et de Manille. Autres lieux, ces images en provenance de Guiuan où, vous le voyez, la plupart des habitations sont dévastées. Enfin, maintenant, écoutons, ce sont les témoignages d'un ingénieur français de la ville.

11/11/2013

France 2

25) Alors question : comment expliquer la surpuissance de ce typhon sans doute le plus gros jamais enregistré à terre à ce jour ? Comment expliquer aussi la multiplication de ces phénomènes météo extrêmes ? C'est ce que nous avons voulu savoir ce soir. Juste avant et pour bien mesurer l'ampleur de ce qui s'est passé, regardez ces quelques photos saisissantes ! Elles le résument mieux que quiconque.

17/11/2013

France 2

26) ...Barak Obama est aujourd'hui au plus bas du sondage. Quarante pour cent d'opinions favorables, cela lui laisse un petit matelas mais ce n'est pas très loin du niveau qu'a connu un certain George Bush pendant la guerre en Irak et juste après la gestion catastrophique de l'ouragan Catherina en 2005... Vous allez tout comprendre en images à présent.

27) Alors pour essayer de regagner cette confiance perdue, Barak Obama accepte enfin de faire des concessions. Certains assurés pourraient conserver leurs anciennes polices d'assurance. Reste l'image désastreuse de l'Obama-Care.

18/11/2013

France 2

28) Neuf jours après le passage du typhon Haiyan aux Philippines, le bilan humain est toujours impossible pour les autorités. Une chose est sur, plusieurs zones du pays ont été totalement dévastées par ces vents et par cette montée des eaux. Une image démontre l'intensité de ce qui s'est passé le huit novembre. Image d'un habitant qui a pu échapper au drame. On découvre cette vague qui progresse sur les terres.

18/11/2013

France 3

29) Détenu par les Islamistes au Nigéria depuis onze mois, Francis Collomp est libre. Cet ingénieur français a réussi à s'enfuir. Affaibli, l'ex-otage doit quitter le Nigéria ce soir pour Paris à bord d'un avion médicalisé. Le soulagement est immense pour sa famille et ses amis qui ont fêté l'évènement. Un cas de figure extrêmement rare, son évasion est saluée par tous ses proches qui sont très heureux et très fiers. Avant de les entendre, le fil des évènements avec Régine Nusbaum...

30) L'aide humanitaire s'accélère aux Philippines. Voici de nouvelles images qui montrent bien la puissance des vagues soulevées par le typhon Haiyan, il y a maintenant plus d'une semaine. C'était comme un énorme Tsunami, a déclaré l'auteur de cette vidéo amateur.

Analyse :

Nous avons à examiner comment les images ont été annoncées dans ces interventions :

- voyez ces images aériennes au dessus de Tacloban. (20)
- Maintenant, regardez l'image ! Regardez d'abord l'image qui a marqué l'actualité de la semaine dernière ! (21)
- une image satellite d'une ampleur exceptionnelle. (22)
- Premier point ce soir, en images, celles d'un décor de la fin du monde. Ces clichés vus de l'espace en témoignent (23)

- *Autres lieux, ces images en provenance de Guiuan où, vous le voyez, la plupart des habitations sont dévastées. (24)*
- *regardez ces quelques photos saisissantes !(25)*
- *Vous allez tout comprendre en images à présent. (26)*
- *Reste l'image désastreuse de l'Obama-Care. (27)*
- *Une image démontre l'intensité de ce qui s'est passé le huit novembre. Image d'un habitant qui a pu échapper au drame. (28)*
- *le fil des évènements avec Régine Nusbaum. (29)*
- *C'était comme un énorme Tsunami a déclaré l'auteur de cette vidéo amateur. (30)*

D'une manière ou d'une autre le terme « image » est souvent présent. Image signifie pour le téléspectateur la réalité transmise telle qu'elle est, et sans qu'il se rende compte que certaines images sont des simulations élaborées au sein du studio de trucage ; le présentateur adhère facilement aux propos et aux qualifications du présentateur.

Devant l'image, chacun croit avoir vu ce qu'il faut voir. Ceci est relatif au caractère éloquent de l'image. Par rapport au texte, qui nécessite une lecture plus au moins linéaire et un certain effort pour son décodage, l'image procure l'illusion d'une lecture aisée et immédiate comme l'affirme Arnaud Mercier (2000 :167) :

« ...alors que le texte comme le son sollicitent notre imaginaire pour mettre en image le récit proposé, pour créer les représentations qu'ils éveillent en nous ; l'image nous donne la possibilité de subir beaucoup plus passivement, de participer moins activement à la réception. »

Le téléspectateur est, donc, passif devant l'image qu'il considère comme le mode le plus expressif pour diffuser les informations. A leur tour, les journalistes sont conscients de ce comportement passif du téléspectateur. Ils font en sorte que leurs qualifications soient facilement visibles dans les images illustratives car le téléspectateur vérifie, dans les images proposées, ce qu'il juge pertinent de ce qu'il entend.

A titre d'exemples, en (20), il est question d'images aériennes prises depuis un avion. Ces images montrent bien la ville de Tacloban aux Philippines complètement dévastée

par le typhon : des décombres partout, des habitats effondrés, des rescapés partout entraînant de chercher de la nourriture, etc. L'adjectif subjectif non axiologique *immenses* employé deux fois pour qualifier les besoins des rescapés sur place paraît-il subjectif ?

La réponse est certainement négative. Le téléspectateur qui voit de telles images ne perçoit aucune subjectivité de la part du présentateur. C'est bien le contraire, il trouve que cette qualification est totalement objective devant la caméra montrant de telles situations catastrophiques.

Les autres interventions montrent que l'objectivation de l'adjectif subjectif par le recours aux images est un procédé commun aux présentateurs de journaux télévisés :

En (21), la première remarque concerne la façon de s'adresser au téléspectateur. Le présentateur du journal dit *regardez l'image* deux fois consécutives. Le téléspectateur, suscité par la demande, se sent interpellé et en quelque sorte obligé à regarder l'image dont on lui parle. La seconde remarque concerne le contexte social de l'évènement. Les dernières années, beaucoup de Français ont été enlevés par des groupes islamistes. C'est le résultat de la politique extérieure de la France. Alors, les Français qui sont habitués à recevoir les cadavres des personnes enlevées vont certainement attendre ce moment que le présentateur qualifie de *particulier*. Le moment où ils voient le retour en France de quatre otages français enlevés au Niger. Un tel moment reste vraiment particulier. De plus, le téléspectateur français, face à cette nouvelle illustrée par des images réelles des otages, ne voit aucune subjectivité même avec des adjectifs comme rare, exceptionnel, émouvant, etc.

En (22) et en (23), les images sont prises depuis des satellites. Les téléspectateurs ne contestent généralement pas les images d'un satellite. D'une part, parce que satellite veut dire la science, la technologie, d'autre part, parce qu'il s'agit d'images dont l'interprétation nécessite des spécialistes du domaine. De ce fait, l'usage de l'adjectif subjectif non axiologique *puissant* qui caractérise le typhon se trouve objectivement justifié par des images vues de l'espace qui montrent de grands nuages reflétant les différentes tensions climatiques au dessus de la zone concernée.

En (23), le présentateur a expressément orienté la réception de l'information de la manière suivante :

D'abord, il a appelé le téléspectateur à faire attention aux images en distant : *Premier point ce soir, en images, celles d'un décor de la fin du monde*. Ensuite, il a mis verbalement en exergue des informations au niveau desquelles le téléspectateur est amené à se concentrer. Enfin, il présente les preuves, les images, les photos mises en exergue en disant : *Ces clichés vus de l'espace en témoignent*.

Cette pratique répandue dans la présentation des journaux télévisés montre le traitement subjectif de l'image et révèle un pouvoir manipulateur de la télévision.

Le recours aux images est un procédé coûteux pour les journalistes en termes d'efforts, de moyens humains, de moyens matériels, de temps et de traitement, etc. Mais, il reste efficace pour l'illustration et l'objectivation de l'information télévisée.

Le tableau récapitulatif suivant nous permet de voir comment l'usage de l'adjectif subjectif est justifié par le recours aux images :

Objectivation par le recours aux images			
chaîne	Intervention	Adjectif subjectif	images²⁰ (présentation/contenu²¹)
France 2	(24)	<i>forte (inquiétude)</i>	Présentation : <ul style="list-style-type: none"> - ... ces images en provenance de Guiuan... - ...ce sont les témoignages d'un ingénieur français de la ville. Contenu : <ul style="list-style-type: none"> - Ce sont des images qui montrent les trois villes les plus touchées par le typhon à savoir, Tacloban, Manille et Guiuan. Elles donnent des détails sur la crise humanitaire après le passage du typhon qui a presque rasé toutes les

²⁰La lecture de l'image est relative aux connaissances du téléspectateur. Faisant partie des téléspectateurs, nous proposons notre lecture. Il se peut qu'une autre lecture soit plus riche que la notre.

²¹Présentation veut dire comment les images sont verbalement présentées et contenu correspond à notre lecture des images.

			habitations.
France 2	(25)	<i>gros (typhon) extrêmes (phénomènes météo) saisissantes (photos)</i>	Présentation : - ...regardez ces quelques photos saisissantes. Elles le résument mieux que quiconque. Contenu : - Ce sont des images de vagues qui envahissent l'archipel accompagnées de vents qui soufflent fortement et arrachent les toits des maisons. Les arbres, peut visibles à cause de la pluie, sont inclinés par les vents et les eaux qui submergent les petites maisons.
France 2	(26)	<i>petit (matelas) loin (pourcentage d'avis favorables) catastrophique (la gestion de l'ouragan Catherina)</i>	Présentation : - Vous allez tout comprendre en images à présent. Contenu : - Les images traduisent un mécontentement de certains américains vis-à-vis du nouveau système de santé fait par le président Obama. Celui qui paraît déçu s'excuse devant la presse.
France 2	(27)	<i>désastreuse (l'image de l'Obama-Care)</i>	Présentation : - Reste l'image désastreuse de l'Obama-Care. Contenu : - Ce sont des images qui

			montrent des membres républicains contestant le système de santé appelé Obama-Care. Elles montrent un responsable républicain entrain de critiquer le système de santé en question. Obama décide enfin de corriger son système de santé.
France 2	(28)	<i>impossible (bilan humain)</i>	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Une image démontre l'intensité de ce qui s'est passé le huit novembre. Image d'un habitant qui a pu échapper au drame.</i> <p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans un premier temps, il s'agit d'images d'un habitant prises probablement depuis un bâtiment car seuls les bâtiments ont résisté aux montées des eaux. Dans un second temps, il est question d'images prises après neuf jours où il est clairement visible qu'un bilan réel n'est pas envisageable à cause du nombre inconnu de disparus.
France 3	(29)	<i>immense (soulagement) rare (un cas de figure) heureux et fiers (ses proches)</i>	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Avant de les entendre, le fil des évènements avec Régine Nusbaum.</i> <p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce sont des images de Francis

			<p>Collomp. L'ex-otage français détenu au Nigéria a réussi à s'enfuir. Il paraît en bonne santé après onze mois entre les mains des Islamistes. Les images montrent encore le soulagement et la joie de sa femme et de ses proches qui fêtent l'évènement.</p>
France 3	(30)	<i>énorme (Tsunami)</i>	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Voici de nouvelles images qui montrent bien la puissance des vagues soulevées par le typhon Haiyan...</i> - <i>C'était comme un énorme Tsunami, a déclaré l'auteur de cette vidéo amateur.</i> <p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le présentateur qualifie le typhon des Philippines comme un énorme Tsunami. Il propose des images offertes par un amateur de vidéos. Effectivement, les images ressemblent beaucoup à celles du Tsunami. Des images qui montrent plusieurs maisons s'effondrant comme des châteaux de sable.

Il est à remarquer que dans la plupart de ces interventions (20à30), les images sont annoncées deux fois comme dans cette dernière. Néanmoins, ce n'est pas toujours le cas. Parfois, le présentateur fait attention à ne pas présenter les images.

3.2. Des images non annoncées

Les images non annoncées peuvent ne pas être accompagnées de la parole du présentateur. Le présentateur ne parle pas beaucoup par rapport au cas des images annoncées. Il s'efface pour laisser place aux images. De ce fait, le journaliste laisse le téléspectateur interpréter ce qu'il voit. Cette conception a donné naissance à des journaux télévisés en images seules.

Nous verrons dans le reste du corpus que le recours aux images non annoncées est un procédé fréquemment adopté dans les journaux télévisés. La primauté est accordée aux images qui sont supposées donner le réel tel qu'il est. Dans ce cas de figure, le texte vient illustrer l'image. Il est, de ce fait, considéré comme une lecture de l'image et là le processus d'objectivation est accompli, c'est-à-dire que n'importe quelle qualification n'est qu'une lecture de l'image. Ces interventions montrent clairement comment le journaliste essaie de se mettre à l'écart et laisse le téléspectateur juger les faits.

Corpus :

02/11/2013

TF1

31) Un incendie spectaculaire a été maîtrisé après plusieurs heures.

32) C'est un immense incendie qui s'est déclaré la nuit dernière dans un incinérateur de Fos-sur-Mer au bout du Rhône.

04/11/2013

France 2

33) Ce climat toujours électrique en Bretagne...

17/11/2013

France 2

34) *Tout est ravagé, il y a des dégâts partout. Le mur a été soufflé. C'est incroyable, ce gaz a une force extraordinaire parce qu'il a disloqué le coffre.*

21/11/2013

35) *Depuis 48 heures, ces chutes de neige ont occasionné des dégâts importants sur le réseau électrique. Près de trente six milles foyers sont encore privés d'électricité.*

22/11/2013

36) *Dans l'actualité de ce vendredi, un fort épisode hivernal sur une partie de la France.*

Analyse :

Dans ces interventions, il est facilement remarquable que le contexte verbal est pauvre. Nous désignons par contexte pauvre un contexte qui ne permet pas d'avoir une idée claire de ce dont on parle. Pour expliquer cette idée nous nous référons, à titre d'exemple, à cette dernière intervention (36).

En (36), un épisode hivernal est qualifié de *fort* sans que cette qualification soit verbalement justifiée. autrement-dit, les propos du présentateur ne nous permettent pas de comprendre pour quoi cet épisode hivernal est traité de *fort*. Un contre exemple nous clarifie la différence :

Si le présentateur donne des indications renvoyant à l'hiver comme *il pleut depuis un bon moment, la neige couvre tous les toits, la circulation est interdite sur plusieurs routes, plusieurs voyages ont été annulés à cause des intempéries*, etc., l'usage de l'adjectif subjectif *fort* paraît verbalement justifié. Ce rôle du contexte verbal est laissé à l'image qui, selon les journalistes, peut justifier mieux que le texte n'importe quelle

situation. Il s'agit là de quelques images qui montrent un hiver précoce, de la neige partout en France au mois de novembre.

Les autres interventions se font de la même manière où l'objectivation de l'usage de l'adjectif subjectif se fait par le biais de l'image :

En (31) et (32), *Un incendie spectaculaire* et *C'est un immense incendie* sont justifiés par des images qui montrent l'ampleur d'un incendie qui s'est déclaré dans un incinérateur. A travers ces images nous voyons clairement un nombre important de pompiers et d'équipements en place pour éteindre les flammes. Les dégâts matériels sont clairement visibles.

En (33), on parle d'un *climat électrique en Bretagne*. Le contexte verbal ne nous permet même pas de savoir de quel climat il s'agit. L'usage de l'adjectif *électrique* est justifié par des images qui démontrent la colère des éleveurs de volailles en Bretagne. Des foules de salariés dans ce domaine réclament l'aide de l'Etat. Ils se manifestent très violents après avoir défoncé la grille de la sous-préfecture de Morley. Ils ont également allumé les feux dans de grands tas de foin pour exercer une certaine pression sur l'Etat. Un tel climat est vraiment *électrique*.

En (34), c'est une expérience pour déterminer la puissance d'un gaz dont l'effet est qualifié d'*incroyable*. Les images mises à la disposition des téléspectateurs montrent un coffre explosé par ce gaz. Cela rend compte d'un effet *incroyable* de ce gaz.

En (35), le contexte verbal n'est pas non plus pauvre. Une description des dégâts causés par le volume de neige aide les images qui montrent, sur une carte géographique, plusieurs régions privées d'électricité. Ce sont, selon les images, des régions rurales qui souffrent du froid. Vu l'importance de l'électricité en hiver, les dégâts sur le réseau électrique sont traités d'*importants*. Ainsi, cet adjectif subjectif non axiologique paraît convenable à cette situation.

L'intérêt grandissant à l'image dans la presse de l'information télévisée n'empêche pas de porter un regard critique sur l'image comme mode d'expression et sa lecture par le téléspectateur. En fait, l'image a-t-elle un sens intrinsèque ? Sa lecture se résume-t-elle aux apparentes imbrications visuelles ? A-t-elle une seule lecture ? Le

télespectateur est-il capable de lire les images diffusées dans les journaux télévisés ?
Les images donnent-elles le réel ?

L'image n'a pas de sens intrinsèque. Elle est étroitement liée au contexte de son apparition dans lequel elle prend sens. Le téléspectateur qui a tendance à considérer l'image comme un ensemble figé se trompe parce qu'il néglige de ce fait les éléments se rapportant à son contexte d'apparition comme le temps, le lieu, la source de l'image, le genre de l'image, à qui est adressée l'image, les finalités de l'image, etc.

Il ne suffit pas de contempler les apparentes imbrications de couleurs pour avoir le sens de l'image car elle ne résume pas une réalité, comme il est répandu, mais elle est un condensé de réalités. Pour réaliser leurs buts, les images des informations télévisées sont accompagnées d'un texte qui guidera pour ne pas dire limitera la lecture du téléspectateur.

L'image, chargée d'implicites, n'a pas de sens univoque. La même image peut susciter des interprétations multiples selon les connaissances et l'appartenance de leurs récepteurs. Les auteurs sont unanimes concernant le caractère polysémique de l'image. Les journalistes se servent de ce caractère polysémique dans la mesure où ils exploitent la même image pour des buts différents. Ceci est remarquable lors de certaines diffusions où les images ne sont pas datées ni attribuées à une source précise. C'est un jeu qui permet d'exploiter les images plusieurs fois et d'économiser l'effort et le coût.

Le téléspectateur, influencé par les propos du présentateur, est souvent incapable de lire correctement les images diffusées. Il ne retient pas les composantes de l'image de la même intensité : ce qui est mis en exergue par le présentateur, sera facilement perçu par le téléspectateur et ce qui est évité par le présentateur, est également négligé par le téléspectateur. C'est le cas dans certains débats où on ne fait pas appel à des spécialistes d'images qui peuvent dévoiler les trucages ou contredire le sens imposé par le présentateur mais à des témoins qui vont confirmer les faits dont il est question.

Rendre compte du réel est très compliqué pour qu'il soit offert sous forme de quelques images, en quelques minutes d'informations télévisées. Avant qu'elles soient diffusées dans les journaux télévisés, les images subissent plusieurs traitements comme l'atteste Philippe Viallon (1996 :78) pour qui « le raccordement [des images]

est la troisième étape de la phase minimale de la production audiovisuelle » après un traitement de sélection et un traitement d'assemblage. Ces traitements successifs ont pour conséquences de tromper le téléspectateur qui prend ce qu'il voit pour une réalité absolue. De là, émerge une autre question : pourquoi ne pas diffuser les images à l'état brut ?

G. Lochard (2005) affirme que le traitement de l'image se fait pour donner à l'image un pouvoir de « monstration » et de « démonstration ». Face à des téléspectateurs peu initiés aux procédures journalistiques, les images paraissent comme la réalité elle-même. Cela peut être remarqué dans la rubrique *No comment* d'Euronews dont l'appellation invite le téléspectateur à voir le réel sans commentaires. Il s'agit simplement du mythe des images parlantes.

4. Objectivation par le recours aux chiffres

Pour apporter de l'objectivité à leur travail, les journalistes et les présentateurs de journaux télévisés se servent beaucoup de chiffres pour illustrer les informations qu'ils présentent au public. Ces chiffres sont des signes d'un travail bien fondé dans la mesure où ils témoignent d'une forte volonté à présenter des informations très exactes et très précises, c'est-à-dire, en chiffres.

Les chiffres prennent de plus en plus de place dans l'ensemble de nos activités quelles qu'elles soient. Qu'il s'agisse de nos consommations, de nos productions, de nos relations avec l'administration, avec l'économie, etc., nous faisons toujours appel aux chiffres. Les chiffres prennent, alors, une grande valeur sociale. Cette valeur des chiffres est ainsi mise en exergue par Albert Ogien (2010 : 25,26) :

« ...sans chiffres, on ne peut ni fixer des objectifs, ni définir des indicateurs de performance, ni contrôler la productivité, ni annoncer des résultats, ni évaluer le degré de réussite d'une disposition de politique publique.»

A la décharge de cette citation, il s'avère que les chiffres sont des moyens indispensables permettant d'évaluer toutes les activités « sociales ». En leur absence, il n'est pas possible de mesurer la réalité sociale, notre environnement.

Les journalistes sont donc conscients de cette valeur que suscitent les chiffres dans la vie des téléspectateurs. C'est pour cette raison qu'ils incluent souvent des chiffres dans les informations qu'ils présentent dans les journaux télévisés. En outre, les journalistes sont aussi motivés par le fait que les chiffres ne suscitent souvent aucune contestation de la part des téléspectateurs qui considèrent les chiffres comme parlant d'eux-mêmes et récapitulatifs d'une réalité donnée. En ce sens, A. Ogien (2010 : 22) accorde trois propriétés au chiffre : « celle d'être vrai, neutre et incontestable ». Ces propriétés permettent aux chiffres d'être des moyens d'objectivation de l'adjectif subjectif dans le discours des présentateurs de journaux télévisés.

Dans notre corpus, les chiffres n'apparaissent pas de la même manière dans le discours des présentateurs. Nous distinguons, en fait, trois sortes :

- des chiffres présentés eux-mêmes comme une information,
- des chiffres employés pour des fins synthétiques,
- des chiffres employés pour influencer et orienter l'opinion des téléspectateurs.

Pour des fins d'objectivation de l'adjectif subjectif, les chiffres sont amplement employés par les présentateurs de journaux télévisés. Notre corpus montre la volonté des journalistes à masquer leur subjectivité par le biais de l'emploi des chiffres dans leurs journaux télévisés.

Et, pour rendre compte de l'exploitation des chiffres dans les informations télévisées, nous allons reprendre quelques unes des interventions précédentes²² pour analyser les usages qui permettent aux journalistes d'atténuer ou de dissimuler leurs positions dans des buts de neutralité et d'objectivité. Nous présentons cela en deux temps :

- Dans un premier temps, nous mettons l'accent sur la valeur ou les valeurs des chiffres dans les interventions des présentateurs de journaux télévisés ;
- Et, dans un second temps, nous allons porter un regard analytique sur les chiffres annoncés dans chaque intervention pour vérifier si ces chiffres sont capables de justifier l'usage de l'adjectif subjectif employé.

²²Les interventions analysées tout au long de cette partie analytique.

Corpus :

9/11/2013

France 3

*1) Le cauchemar aux Philippines : le super-Typhon a fait mille deux cents (1200) morts et le bilan ne cesse de s'alourdir. Une ville détruite et des images de guerre : sur (**des dizaines**)²³ de kilomètres, le même spectacle de désolation. La croix rouge locale dénombre au moins mille deux cents (1200) morts. Ce monstrueux typhon se dirige maintenant vers le Vietnam. Presque rien n'a résisté à ce typhon avec ses rafales de trois cents quinze (315) km/h. C'est l'un des plus puissants typhons jamais vus aux Philippines. Les habitants se préparent au déluge...*

11/11/2013

France 2

3) Ce soir l'ONU laisse entendre que le bilan sera plus lourd que les dix milles (10.000) morts annoncées. Il faut s'attendre au pire affirme le directeur des Nations Unies sur place...

09/11/2013

TF1

5) Nous commençons par le drame qui frappe les Philippines depuis quelques jours. L'archipel est touché par l'un des typhons les plus puissants jamais enregistrés sur la planète. La croix rouge parle de mille deux cents (1200) morts et de dommages considérables.

²³Nous utilisons ce symbole () pour marquer une approximation. Les évaluations marquées par ce symbole () sont des évaluations relatives aux présentateurs, donc subjectives.

17/11/2013

France 3

9) *Le typhon qui a frappé les Philippines il y a quatre jours... voici des images aériennes impressionnantes. La ville de Tacloban est la plus dévastée. (**Des milliers**) de morts dans cette ville de deux cents vingt milles (220.000) habitants ; En quelques minutes, le typhon a tout détruit : dix milles (10.000) morts, six cents milles (600.000) déplacés et les survivants manquent de tout.*

10/11/2013

France 3

13) *Aux Philippines, les autorités redoutent un bilan humain extrêmement lourd. Pour l'instant, elles évoquent au moins dix milles(10.000) morts et (**plusieurs millions**) de personnes touchées. Le super-typhon est le plus puissant de l'histoire à avoir touché la terre...*

17/11/2013

France 2

15) *De son côté, l'équipe de France de football a donc trois (3) jours pour trouver la solution. Une équation quasi-impossible. Comment renverser la tendance ? Voici un chiffre qui n'est pas là pour rassurer les plus optimistes. Zéro pour cent (0%), c'est tout simplement le pourcentage d'équipe qualifiée dans l'histoire à l'issue du barrage après une défaite de deux buts à zéro (2-0) lors d'un mach aller. Rio est donc encore loin et les supporters en s'interrogent : pour quoi vont-ils de désillusion ?*

16) *Les bleus se font tout petits...la défaite deux buts à zéro (2-0) en Ukraine les oblige à gagner avec trois buts (3) d'écart lors du mach retour mardi soir à Paris.*

Devant la presse, certains joueurs avaient de la fuite dans les idées, d'autres croyaient au miracle.

10/11/2013

TF1

19) Le typhon, le plus puissant jamais observé, est filmé ici depuis l'espace. Un monstre dont les vents parfois soufflaient à trois cent soixante (360) km/h. un enfer que raconte un Français qui était dans un hôtel sur place.

11/11/2013

France 3

20) Aux Philippines, une semaine après le passage du typhon, voyez ces images aériennes au dessus de Tacloban ! Les besoins sur place sont immenses. Treize millions (13.000.000) de personnes ont été touchées selon les Nations Unies. Le désespoir des sinistrés reste immense.

Analyse :

Ces interventions (1, 3, 5, 9, 13, 15, 16, 19, 20) comportent des chiffres exacts et des chiffres relatifs que nous allons mettre entre parenthèses et en caractère gras pour les mettre en exergue :

- Les chiffres exacts sont ceux qui donnent une quantification exacte : *mille deux cents morts, six cent milles déplacés, treize milles personnes, etc.*

- Les chiffres relatifs sont ceux qui donnent une quantité estimée que nous précédon du symbole : *des dizaines de kilomètres, des milliers de morts, plusieurs millions de personnes, etc.*

L'exploration du corpus nous a amené à attribuer deux valeurs essentielles aux chiffres, en l'occurrence, une valeur descriptive et une valeur argumentative :

Nous désignons par valeur descriptive des chiffres que ces derniers offrent aux téléspectateurs une description facile à saisir. D'une autre manière, les chiffres permettent aux téléspectateurs de repérer facilement l'évènement ou l'objet dont on parle dans le journal télévisé. En ce sens, il est aisé, pour un téléspectateur, d'imaginer les dimensions d'un arbre de dix (10) mètres de hauteur que celles d'un arbre dit gigantesque. Nous disons là que les chiffres servent mieux les journalistes à rendre compte des faits que les mots dans la mesure où les chiffres éliminent toutes les ambiguïtés.

Nous désignons par valeur argumentative des chiffres la capacité de ces derniers à persuader et à convaincre les téléspectateurs. En effet, le téléspectateur accorde une certaine légitimité aux chiffres présentés dans les journaux télévisés même s'ils ne sont pas attribués à une source jugée légitime. Cela facilite la tâche aux présentateurs de journaux télévisés qui ne cessent d'évoquer des chiffres tout au long de leurs présentations. Ils utilisent souvent l'expression *selon les chiffres* comme source garante de vérité et d'objectivité.

La valeur descriptive et la valeur argumentative des chiffres sont à la base du procédé d'objectivation de l'adjectif subjectif. En effet, par ces deux valeurs, les chiffres offrent un contexte capable d'atténuer toute connotation subjective. Cela nous amène à poser la question suivante : est-ce que les chiffres seuls, à l'exclusion du reste du contexte verbal et non-verbal, sont capables de justifier l'usage de l'adjectif subjectif ?

Pour répondre à cette question, nous essayons de mettre en opposition les chiffres présentés et l'adjectif subjectif employé.

En (1), le présentateur emploie les adjectifs subjectifs *monstrueux* et *puissants* pour qualifier le typhon. Il parle au même temps de quelques informations chiffrées :

-1200 morts ;

- même spectacle de désolation sur des dizaines de kilomètres ;

-1200 morts (reprise) ;

-vents de 315 km/h ;

Les chiffres sont dotés d'une certaine légitimité qui amène le présentateur à recevoir passivement les informations comprenant des chiffres. En outre, ils ont un pouvoir de synthétiser les faits. Cette dernière caractéristique amène le téléspectateur à rétrécir pour ne pas dire restreindre sa perception et de ne contempler et ne percevoir que les chiffres.

Dans cette intervention (1), le téléspectateur qui fait un rapport entre les chiffres attestant les dégâts causés par le typhon (1200 morts) et la vitesse des vents (315 km/h), d'une part, et les deux adjectifs subjectifs (monstrueux et puissants) employés d'autre part, ne trouve aucune subjectivité apparente se rapportant au journaliste-présentateur. Pour le téléspectateur, les chiffres annoncés correspondent à un typhon monstrueux et puissant. Face à ces chiffres, le téléspectateur accepte même d'autres qualifications qui amplifient cette situation catastrophique causée par le typhon.

L'objectivation de l'adjectif subjectif par le recours aux chiffres se fait de la même manière dans les présentations des informations télévisées où les chiffres ont une grande légitimité en termes de vérité et d'exactitude.

Pour éviter une analyse redondante, nous proposons un tableau récapitulatif des interventions dans lesquelles l'usage de l'adjectif subjectif est justifié par le recours aux chiffres :

Objectivation par le recours aux chiffres			
Chaîne	Intervention	Adjectif subjectif	Chiffres correspondants
France 2	(3)	<i>Lourd (bilan)</i>	- 10.000 morts
TF1	(5)	<i>Puissants (typhons)</i>	- 1.200 morts
France 3	(9)	<i>Impressionnantes (des images aériennes)</i>	- des milliers de morts -220.000 habitants - 10.000 morts - 600.000 déplacés
France 3	(13)	<i>Lourd (bilan humain)</i> <i>Puissant (super-typhon)</i>	- 10.000 morts - plusieurs millions de personnes touchées
France 2	(15)	<i>Quasi-impossible (équation)</i> <i>Loin (Rio)</i>	- 3 jours pour trouver la solution - 0% est le pourcentage de

			qualification - 2-0 est une défaite à compenser
France 2	(16)	<i>Petits (les Bleus)</i>	- 2-0 est la défaite lors du mach aller - 3 buts d'écart doit être le score du match retour
France 2	(19)	<i>Puissant (typhon)</i>	- 360 km/h est la vitesse des vents
France 3	(20)	<i>Immenses (les besoins)</i> <i>Immense (le désespoir)</i>	- 13.000.000 de personnes touchées

La lecture de ce tableau nous permet de dire que les chiffres, même s'ils sont peu nombreux, offrent un contexte qui peut justifier les usages des adjectifs subjectifs. Ainsi, à titre d'exemple, en (9), il est question d'images aériennes *impressionnantes*. Le téléspectateur n'est pas obligé de regarder l'écran pour savoir qu'il s'agit d'images *impressionnantes* car les chiffres présentés suffisent pour rendre compte de la situation dramatique après le passage du typhon. Autrement-dit, comment seront les images qui montrent environ 10.000 morts et 600.000 déplacés ?

Nous pouvons poser la même question sur les usages des adjectifs subjectifs dans les autres interventions. En (20), par exemple, les besoins de 13.000.000 de rescapés ne seront pas immenses ? Et leur désespoir n'est-il pas immense ? La réponse est certainement positive. Personne ne peut contester la qualification de tels besoins « d'immenses » ou de tel désespoir « d'immense ».

A partir de cette analyse qui porte sur l'objectivation de l'adjectif subjectif par le biais des chiffres, nous avons confirmé que les chiffres permettent aux journalistes d'atténuer, voire, de masquer leur subjectivité aux yeux des téléspectateurs. Néanmoins, un téléspectateur attentif peut remarquer que les usages des chiffres manquent d'objectivité. En ce sens, nous pouvons poser, au moins, deux questions pour remettre en cause les usages faits des chiffres dans les journaux télévisés :

La première question est relative à la crédibilité des chiffres annoncés dans les journaux télévisés. Dans quelle mesure les chiffres annoncés dans les journaux télévisés sont crédibles ? De cette question, émerge une autre question : est-il possible

de donner des chiffres exacts sur les dégâts humains et matériels dans des zones perturbées telles que les zones de guerre ou des zones ayant connu des catastrophes climatiques ?

Nous pensons qu'il est important, dans le travail des journalistes, de vérifier les chiffres qu'ils annoncent lors des informations télévisées car toute la responsabilité leur est totalement accordée car ils sont les seuls médiateurs de l'information. En fait, bien qu'il suive attentivement les exposés des spécialistes, invités à l'occasion, sur le plateau du journal télévisé, le téléspectateur accorde beaucoup plus de crédibilité au présentateur qui offre souvent des chiffres faciles à retenir. Devant cette responsabilité, le journaliste se doit de garder une marge de prudence par l'usage des chiffres relatifs, à titre d'exemples.

La seconde question est relative à l'attribution des chiffres à des sources légitimes. Est-il admis, voire, autorisé d'annoncer des chiffres sans les attribuer à une source légitime ?

En fait, dans les présentations des journaux télévisés, nous assistons parfois à des chiffres qui ne sont attribués à aucune source comme, en (9), où le présentateur du 19-20 de France 3 parle de 220.000 habitants, de 10.000 morts et de 600.000 déplacés sans que ces chiffres soient accordés à aucune autorité. Cette manière de traiter les chiffres a pour conséquences de perdre la confiance des téléspectateurs. Donc, il n'est pas au profit du journaliste ni à son journal de négliger la source des chiffres. C'est, au contraire, nécessaire de remettre en cause la source des chiffres. Il faut se méfier des sources gouvernementales dont la mission est souvent orientée. La crédibilité des chiffres est, donc, de la crédibilité des sources.

Conclusion :

Dans ce chapitre, il a été question de relever, d'analyser et de commenter des usages faits de l'adjectif subjectif par des présentateurs de journaux télévisés français, en l'occurrence, le 19 – 20h de France 3, le 20h de France 2 et le 20h de TF1. Malgré qu'il s'agisse de chaînes différentes et de présentateurs différents, l'adjectif subjectif, noyau de l'analyse, est souvent employé pour son attirance. L'objectivation de cet adjectif subjectif se fait par :

- le recours à d'autres sources d'informations ;
- le recours à des contextes spécifiques ;
- le recours aux images ;
- le recours aux chiffres.

Ces quatre procédés permettent aux présentateurs de justifier les usages de l'adjectif subjectif et de respecter, de ce fait, la déontologie du journalisme. Néanmoins, nous signalons que, parfois, les présentateurs ne font appel à aucun de ces procédés d'objectivation. C'est le cas où l'usage de l'adjectif subjectif est une pratique collective reconnue de la même manière. Ainsi, dans l'énoncé *Georges Lautner, grand réalisateur populaire des années soixante dix et quatre vingt...* (TF1, 23/11/2013)²⁴, la présentatrice de TF1 n'a pas besoin de justifier l'usage de l'adjectif subjectif *grand* parce que George Lautner est reconnu comme une grande figure du cinéma, du moins, en France.

²⁴Corpus, p. 135

Conclusion générale

Conclusion générale

Dans ce travail nous avons essayé de mettre en évidence les procédés d'objectivation de l'adjectif subjectif dans le discours des présentateurs de journaux télévisés français. Ce sont des procédés qui permettent aux présentateurs de dissimuler leur subjectivité lors de la diffusion des informations et de justifier l'usage de l'adjectif subjectif.

Nous sommes arrivé, à la fin de ce mémoire, à distinguer quatre procédés d'objectivation de l'adjectif subjectif qui ne sont en revanche pas les seuls.

- Dans le discours des présentateurs, l'usage de l'adjectif subjectif est justifié par le recours à d'autres sources d'informations. Ce procédé permet aux présentateurs de s'effacer devant la source évoquée pour donner l'illusion que les qualifications des faits ne leur appartiennent pas et qu'elles sont des réalités évidentes, attestées par cette même source. En ce sens, nous assistons à des confusions dans la mesure où le discours de l'information télévisée ne contient pas souvent des marques qui permettent de distinguer ce que dit le journaliste de ce qu'il attribue à la source en question.
- L'usage de l'adjectif subjectif est aussi justifié par des contextes spécifiques. Le présentateur insère l'adjectif subjectif dans un contexte qu'il s'approprie pour que l'adjectif subjectif ne soit pas perçu comme tel. Par le biais du contexte, le présentateur impose aux téléspectateurs l'adjectif subjectif qu'il veut employer. Nous entendons par « contexte » l'environnement verbal et culturel à quoi le présentateur fait appel.
- Le recours à l'image est également un procédé qui justifie les usages de l'adjectif subjectif dans le discours de l'information télévisée. En effet, les images, soigneusement traitées, orientent la réception du message textuel. Il s'agit là du procédé le plus efficace pour la justification de l'usage de l'adjectif subjectif car les journalistes chargés du traitement de l'image choisissent les images qui confirment les qualifications du présentateur et écartent celles qui ne servent pas cette finalité.

- Pour leur pouvoir argumentatif, les chiffres sont amplement employés par les présentateurs de journaux télévisés. Les informations illustrées par des chiffres sont les plus exactes pour les téléspectateurs. Ces derniers jugent souvent les informations qui ne sont pas accompagnées de chiffres comme des informations peu crédibles. Ainsi, l'importance accordée aux chiffres fait de ces derniers un moyen très adopté pour justifier les usages de l'adjectif subjectif.

Finalement, nous dirons que les usages de l'adjectif subjectif dans le discours des présentateurs de journaux télévisés ne s'écartent pas des normes du journalisme tant que l'adjectif subjectif employé n'apparaît pas comme tel. L'adoption des procédés utilisés dans le corpus permet aux présentateurs d'effacer les traces de leurs subjectivités.

Grâce à ce mémoire, nous avons exploré une partie du discours journalistique. Cela nous a amené, également, à une nouvelle thématique pour des études ultérieures, en l'occurrence, l'étude de la subjectivité journalistique dans les débats télévisés. Cette thématique découle aussi de notre volonté de dépasser la réception passive du discours journalistique par le téléspectateur de l'information télévisée pour nous intéresser à une réception active du discours journalistique qui est le cas des débats télévisés.

Bibliographie

Bibliographie

Adam J-M., 1990, *Eléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, Mardaga.

Adam J-M., 2006, « Texte, contexte et discours en questions », *Pratiques* n° 12, pp. 21-34. [www.persée.fr]

Anscombre J.-C. et Ducrot O., 1976, « L'argumentation dans la langue », *Langages*, n°42, pp. 5-27. [www.persée.fr]

Arcaini E., 1972, *Principes de linguistique appliquée*, Paris, Payot.

Bakhtine M., 1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.

Bally C., 1932, *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Leroux.

Bally C., 1942, *Syntaxe de la modalité explicite. Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 3, Genève, Edition de Genève.

Bally C., 1969, *Essais sur le langage*, Paris, Minuit.

Bénédicte B.-P., 1999, *Diffusion ciblée automatique d'informations : conception et mise en œuvre d'une linguistique textuelle pour la caractérisation des destinataires et des documents*, (thèse doc), Paris IV.

Benveniste E., 1974, *Problèmes de linguistique générale T2*, Paris, Gallimard.

Benveniste E., 1995, *Problèmes de linguistique générale T1*, Paris, Gallimard.

Cadiot P., 2004, « Du lexème au proverbe : pour une sémantique anti-représentationnelle ». [www.formes-symbolique.org]

Cervoni J., 1992, *L'énonciation*, Paris, Presses Universitaires de France.

Charaudeau P., 1983, *Langage et Discours*, Paris, Hachette.

Charaudeau P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.

Charaudeau P., 2005, *Le discours d'information médiatique. L'impossible transparence*, Bruxelles : De Boeck.

- Cheminée P., 2005, « Analyse des verbalisations libres sur le son du piano *versus* analyses acoustiques », actes du colloque *Interdisciplinaire de musicologie (CIM05)*, Montréal. [www.oicm.umontreal.ca/cim05]
- Condamines A., 2005, « Linguistique de corpus et terminologie », *Langage* n° 157, pp.36-47. [www.persée.fr]
- Culioli A., 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation T2, Formalisation et opération de repérage*, Paris, Ophrys.
- Dalbera J-P., 2003, « Le corpus entre données, analyse et théorie », *Corpus* n°1, pp.1-9. [<http://corpus.revues.org/10>]
- Delesalle S., 1992, « Les grammaires du français à l'âge classique : « adjectif » et l'adjectif », *Histoire Épistémologie Langage*, Tome 14, pp.141-158. [www.persée.fr]
- Desgouttes J.-P., 1998, *La mise en scène de l'audiovisuel*, Paris, L'Harmattan.
- Duccini H., 1998, *La télévision et ses mises en scène*, Paris, Nathan.
- Dubois J., 1969, « Lexicologie et analyse d'énoncés », *Cahiers de lexicologie* n°2, pp.115-126. [www.persée.fr]
- Dubois J. et al., 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Ducrot O., 1980, *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Ducrot O., 1989, *Logique, structure, énonciation : lectures sur le langage*, Paris, Minuit.
- Dumarsais C., 1988, *Des tropes ou des différents sens*, Paris, Flammarion
- Encyclopédie Philosophique Universelle*, 1990, tome1, Paris, PUF
- Gervereau L., 1997, *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, La découverte.
- Ghosn C., 2001, « Le stéréotype : stratégies discursives dans le journal télévisé de France2 », *Marges linguistiques* n°156, pp.22-46. [www.persée.fr]
- Grawitz M., 1990, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.

- Grevisse M., 1980, *Le bon usage*, Paris, Duculot.
- Guillaume G., 1973, *Principes de linguistique théorique*, Paris, Klincksieck.
- Guillaume G., 1985, *Leçons de linguistique 6*, Lille, Presse Universitaire.
- Hewson J., 1988, « L'incidence interne du substantif », *Revue Québécoise de linguistique* n° 1, pp. 73-83. [www.erudit.org]
- Jost F., 1999, *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses.
- Jost F., 2005, *Comprendre la télévision*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1994, *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1996, *La conversation*, Paris, Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1998, *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., 2003, *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., 2005, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- Korkut E., 2005, *Classifier et qualifier*, université d'Istanbul, Presse Universitaire d'Istanbul.
- Klinkenberg J.M., 2000, *Précis de sémiotique générale*, Paris, Points Essais.
- Lafont R et Gardès-Madray., 1976, *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris, Larousse,
- Lochard G. et Boyer H., 1998, *La communication médiatique*, Paris, Seuil.
- Lochard G. et Soulages J.-C, 1998, *La Communication télévisuelle*, Paris, Armand Colin.
- Lochard G., 2005, *L'information télévisée. Mutations professionnelles et enjeux citoyens*, Paris, Vuibert.
- Lochard G., 2005, *L'information télévisée, Mutations professionnelles et enjeux citoyens*, Paris, Vuibert.
- Lyons J., 1970, *Linguistique générale*, Paris, Larousse.

- Maingueneau D., 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Magaud V., 2005, « Compte rendu critique de lecture de Les mots et leurs contextes de Fabienne Cusin-Berche », *Marge linguistiques* n°56, pp. 22-42. [www.marges-linguistiques.com]
- Maingueneau D., 1999, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- Maingueneau D., 2000, *Analyser des textes de communication*, Paris, Nathan.
- Marnette S., 2005, « l'effacement énonciatif dans la presse contemporaine », *Langages* n°156. pp.51-63. [www.persée.com]
- Mercier A., 2000, *Les méthodes au concret*, Paris, PUF.
- Milner J.-C., 1992, *La théorie d'Antoine Culioli, ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys.
- Ogien A., 2010, « La valeur sociale du chiffre », *Revue Française de Socio-Economie* n° 5, pp. 19-40. [<http://www.cairn.info/revue-française-de-socio-economie-2010-1-pages-19.htm>]
- Paveau M.-A. et Georges-Elia S., 2003, *Les grandes théories de la linguistique*, Paris, Armand Colin.
- Perret M., 1994, *L'énonciation en grammaire de texte*, Paris, Nathan.
- Picoche J., 1977, *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan.
- Rabatel A., 2004, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages* n° 156, pp. 3-17. [www.persée.fr]
- Rastier F., 2001, *Arts et Sciences du texte*, Paris, PUF.
- Rastier F., 2006, « Enjeux épistémologique de la linguistique de corpus », *La linguistique de corpus*, G. Williams (dir), Rennes, Presse de l'université Rennes 2 Haute-Bretagne, pp.31-45.
- Robrieux J.-J., 1998, *Les figures de style et de rhétorique*, Paris, Dunod.
- Romero C., 2001, *L'intensité en français contemporain. Analyse sémantique et pragmatique*, Thèse de doctorat, université de Paris 8.

- Rosier L., 1999, *Le discours rapporté Histoire, théories, pratiques*, Paris, Duculot.
- Rosier L., 2002, « La circulation des discours à la lumière de l'effacement énonciatif : l'exemple du discours puriste sur la langue », *Langages* n°156, pp.65-78. [www.persée.fr]
- Sarfati G.-E., 2001, *Éléments d'analyse de discours*, Paris, Nathan.
- Sperber D. et Wilson D., 1989, *La Pertinence*, Paris, Minuit.
- Tamine-Gardès J, 1985, « Introduction à la syntaxe : L'adjectif », *L'information grammaticale* n° 27, pp. 42-45. [www.persée.fr]
- Todorov T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, Paris, Seuil.
- Viallon P., 1996, *Analyse du discours de la télévision*, Paris, PUF.
- Vion R., 2001, « Modalités, Modalisations et activités langagières », *Marges Linguistiques* n°2, pp. 1-9. [www.marges-linguistiques.com]
- Williams G., 2006, *La linguistique de corpus*, Rennes, Presse de l'université Rennes 2 Haute-Bretagne.

Annexes

Corpus

Corpus :

20 h de TF1

02/11/2013

- Un incendie spectaculaire a été maîtrisé après plusieurs heures.
- C'est un immense incendie qui s'est déclaré la nuit dernière dans un incinérateur de Fos-sur-Mer au bout du Rhône.

03/11/2013

- Le ton est grave et solennel. Réunion de crise ce matin à l'Élysée. Autour de François Hollande, la direction de RFI mais aussi Christiane Taubira et Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères qui donne les détails d'un crime odieux, abject et révoltant selon ses mots.

09/11/2013

- Nous commençons par le drame qui frappe les Philippines depuis quelques jours. L'archipel est touché par l'un des typhons les plus puissants jamais enregistrés sur la planète. La croix rouge parle de mille deux cents morts et de dommages considérables.
- Dans ce pays qui connaît une vingtaine de cyclones chaque année, même le ministre de l'intérieur reste sans voix : je n'ai pas de mots ; c'était terrible ; c'est une immense tragédie ; il n'ya plus d'électricité, plus de lumière.
- Un typhon d'une rare violence, on l'a vu, peut être même le plus violent jamais enregistré par les météorologues. Quand Haiyan frappe les côtes des Philippines hier, il est le plus puissant typhon à avoir jamais touché la terre...

10/11/2013

- Le bilan, très lourd, un typhon sans précédent vient de frapper les Philippines : les autorités parlent de plus de dix milles morts. La population des zones dévastées compte sur l'aide internationale qui s'organise peu à peu. L'accès aux zones les plus touchées reste très difficile.

- Nous commençons par faire un point complet sur la situation dramatique aux Philippines. Une partie de l'archipel a été totalement dévastée par l'un des Typhons les plus violents dans l'Histoire. Les vents soufflant à plus de trois cent soixante km/h ont fait des milliers de victimes et rasé des villages entiers...

- Le typhon, le plus puissant jamais observé, est filmé ici depuis l'espace. Un monstre dont les vents parfois soufflaient à trois cent soixante km/h. un enfer que raconte un Français qui était dans un hôtel sur place.

21/11/2013

- Depuis 48 heures, ces chutes de neige ont occasionné des dégâts importants sur le réseau électrique. Près de trente six milles foyers sont encore privés d'électricité.

22/11/2013

- Dans l'actualité de ce vendredi, un fort épisode hivernal sur une partie de la France.

23/11/2013

- Nous suivrons le parcours étonnant de la flamme olympique avant d'arriver à Sotchi pour les jeux d'hiver. Elle est descendue aujourd'hui dans les eaux du lac Baïkal, le plus profond du monde.

- Nous commençons par évoquer la vie et la carrière de Georges Lautner, grand réalisateur populaire des années soixante dix et quatre vingt. Cascade, réplique d'ontologie, sa collaboration avec Michel Audiard et toute une famille de comédiens ...ont laissé des souvenirs inoubliables au public.

24/11/2013

- Dans l'actualité de ce dimanche, un accord qualifié d'historique sur le nucléaire en Iran. Téhéran a accepté de limiter l'enrichissement de l'uranium au nucléaire civil et en contre partie, les grandes puissances se sont engagées à lever une partie des sanctions. Satisfaction des occidentaux mais inquiétude, en revanche, en Israël. Nous y seront en direct.

- Une autre tendance, mais beaucoup plus légère et aussi singulière, l'arrivée des méduses dans les aquariums des particuliers, les plus inoffensives naturellement, remplacent les poissons. On les trouve originales et même esthétiques. Acherbour, une petite société, s'est lancée dans leur production et espère bien conquérir le marché européen. Drôles de phénomènes que nous décrivent Axel Cariou et Marie Lemesle.

26/11/2013

- Les chiffres explosifs révélés par le conseil d'orientation des retraites. Seul un quart des pensions des fonctionnaires est financé par leurs cotisations. Le reste est payé par le budget de l'Etat.

- Nous plongeons au cœur de la plus grande forêt du monde grâce à un formidable documentaire français.

20 h de France 2

11/11/2013

- Ce soir l'ONU laisse entendre que le bilan sera plus lourd que les dix milles morts annoncées. Il faut s'attendre au pire, affirme le directeur des Nations Unies sur place...

- L'accès aux zones touchées est très difficile. Une équipe de CNN a réussi à entrer dans la ville de TACLOBAN et cet hélicoptère de l'armée américaine est le premier à surveiller cette zone depuis le passage du typhon.

17/11/2013

- De son côté, l'équipe de France de football a donc trois jours pour trouver la solution. Une équation quasi-impossible. Comment renverser la tendance ? Voici un chiffre qui n'est pas là pour rassurer les plus optimistes. Zéro pour cent, c'est tout simplement le pourcentage d'équipe qualifiée dans l'histoire à l'issue du barrage après une défaite de deux buts à zéro lors d'un match aller. Rio est donc encore loin et les supporters en s'interrogent : pour quoi vont-ils de désillusion en désillusion ?

- Les bleus se font tout petits... la défaite de deux buts à zéro en Ukraine les oblige à gagner avec trois buts d'écart lors du match retour mardi soir à Paris. Devant la presse, certains joueurs avaient de la suite dans les idées, d'autres croyaient au miracle.

04/11/2013

- Un moment particulier dans ce journal. Maintenant, regardez l'image ! Regardez d'abord l'image qui a marqué l'actualité de la semaine dernière ! La libération et le retour en France des quatre otages français enlevés au Niger. Retour après trois ans de détention dans le désert aux mains des groupes islamistes.

09/11/2013

- C'est l'un des typhons les plus puissants de l'Histoire qui a frappé les Philippines. C'est vraiment horrible ce qui s'est passé, c'est une tragédie, une image satellite d'une ampleur exceptionnelle.

10/11/2013

- Premier point ce soir, en images, celles d'un décor de la fin du monde. La ville de deux cent milles habitants a été pulvérisée par le typhon Haiyan. Haiyan a frappé l'archipel avec des vents à plus de trois cent soixante km/h. Des vagues de quatre à cinq mètres ont submergé les terres sur un kilomètre. Des villages entiers ont été effacés de la carte, des scènes qui rappellent le Tsunami de deux mille quatre. Le typhon Haiyan est l'un des plus puissants jamais enregistrés. Ces clichés vus de l'espace en témoignent.

- Plusieurs villes sont la source de forte inquiétude : celle de Tacloban située au sud et de Manille. Autres lieux, ces images en provenance de Guiuan où, vous le voyez, la plupart des habitations sont dévastées. Enfin, maintenant, écoutons, ce sont les témoignages d'un ingénieur français de la ville.

11/11/2013

- Alors question : comment expliquer la surpuissance de ce typhon sans doute le plus gros jamais enregistré sur terre à ce jour ? Comment expliquer aussi la multiplication de ces phénomènes météo extrêmes ? C'est ce que nous avons voulu savoir ce soir. Juste avant et pour bien mesurer l'ampleur de ce qui s'est passé, regardez ces quelques photos saisissantes !. Elles le résument mieux que quiconque.

17/11/2013

- ...Barak Obama est aujourd'hui au plus bas du sondage. Quarante pour cent d'opinions favorables, cela lui laisse un petit matelas mais ce n'est pas très loin du

niveau qu'a connu un certain George Bush pendant la guerre en Irak et juste après la gestion catastrophique de l'ouragan Catherina en 2005... Vous allez tout comprendre en images à présent.

- Alors pour essayer de regagner cette confiance perdue, Barak Obama accepte enfin de faire des concessions. Certains assurés pourraient conserver leurs anciennes polices d'assurances. Reste l'image désastreuse de l'Obama-Care.

18/11/2013

- Neuf jours après le passage du typhon Haiyan aux Philippines, le bilan humain est toujours impossible pour les autorités. Une chose est sûre, plusieurs zones du pays ont été totalement dévastées par ses vents et par cette montée des eaux. Une image démontre l'intensité de ce qui s'est passé le huit novembre. Image d'un habitant qui a pu échapper au drame. On découvre cette vague qui progresse sur les terres.

04/11/2013

- Ce climat toujours électrique en Bretagne...

17/11/2013

- Tout est ravagé, il y a des dégâts partout. Le mur a été soufflé. C'est incroyable, ce gaz a une force extraordinaire parce qu'il a disloqué le coffre.

19-20 de France 3

9/11/2013

- *Le cauchemar aux Philippines : le super-Typhon a fait mille deux cents morts et le bilan ne cesse de s'alourdir. Une ville détruite et des images de guerre : sur des dizaines de kilomètres, le même spectacle de désolation. La croix rouge locale dénombre au moins mille deux cents morts. Ce monstrueux typhon se dirige maintenant vers le Vietnam. Presque rien n'a résisté à ce typhon avec ses rafales de trois cent quinze km/h. C'est l'un des plus puissants typhons jamais vus aux Philippines. Les habitants se préparent au déluge...*

04/11/2013

- *C'est une incroyable découverte. Dans un appartement à Munich mille cinq cents tableaux de maîtres : de Picasso de Matisse et de Chagall. Certaines de ces toiles ont été volées à des juifs par les nazis .Leur valeur dépasserait le milliard d'euros. Selon Julian Radcliffe et Thierry Bajou, c'est la plus grande découverte de peinture durant les dernières années.*

17/11/2013

- *Le typhon qui a frappé les Philippines il y a quatre jours... voici des images aériennes impressionnantes. La ville de Tacloban est la plus dévastée. Des milliers de morts dans cette ville de deux cent vingt milles habitants. En quelques minutes, le typhon a tout détruit : dix milles morts, six cent milles déplacés et les survivants manquent de tout.*

- *En quelques heures, cette fille est devenue le bébé miracle des Philippines. Elle se porte bien mais les conditions extrêmes font craindre le pire pour sa mère. La capitale des Philippines épargnée par le cyclone a été submergée d'aides humanitaires.*

- *Il faut faire vite car la situation est extrêmement grave. C'est une véritable course contre la montre. Ce général américain se fait catastropher par l'ampleur des dégâts.*

Chaque bâtiment est soit endommagé soit détruit. Les rues sont bloquées. Cette tragédie des Philippines est aujourd'hui dans tous les esprits.

10/11/2013

- Les besoins des rescapés sont immenses...

- Au Philippines, les autorités redoutent un bilan humain extrêmement lourd. Pour l'instant, elles évoquent au moins dix milles morts et plusieurs millions de personnes touchées. Le super-typhon est le plus puissant de l'histoire à avoir touché la terre. Impressionnant ! Ces sauveteurs ne pourront rien pour cette femme bloquée par le béton.

- Dans cet archipel composé d'innombrables îles, il est particulièrement difficile d'organiser de l'aide. Il est très compliqué d'avoir des témoignages. Les liaisons sont particulièrement mauvaises.

11/11/2013

- Aux Philippines, une semaine après le passage du typhon, voyez ces images aériennes au dessus de Tacloban ! Les besoins sur place sont immenses. Treize millions personnes ont été touchées selon les Nations Unies. Le désespoir des sinistrés reste immense.

18/11/2013

- Détenu par les Islamistes au Nigéria depuis onze mois, Francis Collomp est libre. Cet ingénieur français a réussi à s'enfuir. Affaibli, l'ex-otage doit quitter le Nigéria ce soir pour Paris à bord d'un avion médicalisé. Le soulagement est immense pour sa famille et ses amis qui ont fêté l'évènement. Un cas de figure extrêmement rare. Son évasion est saluée par tous ses proches qui sont très heureux et très fiers. Avant de les entendre, le fil des évènements avec Régine Nusbaum...

- *L'aide humanitaire s'accélère aux Philippines. Voici de nouvelles images qui montrent bien la puissance des vagues soulevées par le typhon Haiyan, il y a maintenant plus d'une semaine. C'était comme un énorme Tsunami a déclaré l'auteur de cette vidéo amateur.*

Table des matières

Sommaire	07
Introduction générale	09
Partie théorique : De l'énonciation à la subjectivité dans le langage	13
Chapitre I : Les théories énonciatives	14
Introduction	15
1. La théorie Charles Bally	15
2. La théorie de Mikhaïl Bakhtine	18
3. La théorie d'Emile Benveniste	20
4. La théorie d'Oswald Ducrot	23
5. La théorie d'Antoine Culioli.....	25
5.1. Les opérations énonciatives chez A. Culioli.....	26
5.2. La « notion » chez A. Culioli	26
6. La théorie de Catherine Kerbrat-Orecchioni.....	27
Conclusion	30
Chapitre II : L'énonciation de la subjectivité : l'adjectif subjectif	31
Introduction	32
1. La subjectivité et le taux de subjectivité	32
2. Autour de l'adjectif	34
2.1. La définition de P. Charaudeau.....	36

2.2. La distinction adjectif qualificatif, adjectif relationnel	38
2.3. L'adjectif selon la classification d'Orecchioni	39
2.3.1. Adjectifs objectifs et adjectifs subjectifs	40
2.3.2. Les adjectifs subjectifs.....	41
2.3.2. a Les adjectifs affectifs	42
2.3.2. b Les adjectifs évaluatifs	42
- Les évaluatifs non axiologiques	42
- Les évaluatifs axiologiques	44
Conclusion	45
Chapitre III : L'énonciation journalistique.....	47
Introduction	48
1. L'effacement énonciatif	48
1.1. La mise à distance de l'information	49
1.1.1. Les phénomènes de modalisation.....	49
1.1.2. Les phénomènes citationnels.....	52
1.2. Gradualité de la distanciation.....	55
1.3. Pourquoi le journaliste s'efface-t-il ?.....	56
1.4. Peut-on s'effacer de son discours ?	56
2. Le journal télévisé, une diffusion directe	59
3. Le présentateur du journal télévisé	60
4. Langue du présentateur du journal télévisé	60
4.1. L'hyperbole.....	61

4.2 L'euphémisme.....	62
5. La sélection de l'information dans les JT	63
5.1. Critère d'actualité	63
5.2. Critère de proximité	64
5.3. Critère psychoaffectif	64
Conclusion	65
Partie pratique : Choix et analyse du corpus.....	66
Chapitre IV : Choix du corpus et méthodologie de la recherche.....	67
Introduction	68
1. Qu'est ce qu'un corpus ?	68
2. De la nécessité du corpus	70
3. De la théorie vers le corpus ou du corpus vers la théorie ?	72
4. Les niveaux du corpus.....	72
5 Le corpus : relation entre texte et discours	73
6. Le corpus : conditions de constitution	74
7. Notre corpus	76
7.1. Chaines choisies et JT sélectionnés	76
7.2. Pourquoi l'adjectif et quel adjectif ?	79
7.3. Difficultés rencontrées ?	81
Conclusion	82
Chapitre V : Analyse du corpus.....	83
Introduction	84

1. Objectivation par le recours à d'autres sources d'informations	84
2. Objectivation par le recours à des contextes spécifiques	89
3. Objectivation par le recours aux images	101
3.1. Des images annoncées	102
3.2. Des images non annoncées	112
4. Objectivation par le recours aux chiffres.....	116
Conclusion	124
Conclusion générale	126
Bibliographie	129
Annexes	135
Corpus	136
Tables des matières	146